

Après la crise du papier, la crise de l'électricité

Le premier ministre d'Ottawa et les premiers ministres d'Ontario et de Québec se rencontreront le 24 courant pour régler la question de l'exploitation des chutes de Carillon et des Chats.

Nous n'avons pas de chiffres pour ce qui est des rapides des Chats.

Laissons-les donc de côté.

Mais pour ce qui est des rapides de Carillon, il est connu qu'ils peuvent donner, à condition d'exécuter quelques travaux de barrage, 200,000 chevaux-vapeur.

M. Taschereau disait, par contre, dans son discours sur l'adresse, mardi, que les travaux sur le Saint-Maurice et sur le Saint-Laurent (il ne parlait pas de l'Outaouais) donneront un million de chevaux-vapeur de plus qu'à l'heure actuelle.

On sait aussi que la *Montreal Light, Heat & Power* doit demander l'autorisation de développer un pouvoir hydraulique à Montréal même, et que dans toutes les parties de la province il y a des travaux en cours d'exécution.

La province d'Ontario suit notre exemple.

Enfin, M. Franklin Roosevelt se flatte d'avoir aplani les difficultés qui séparaient le parti démocrate, dont il est l'âme, et le parti républicain qui domine la législature de l'Etat de New-York. Il consent à accepter un bill présenté par les républicains et est fermement convaincu que d'ici peu de mois l'Etat de New-York inaugurera les travaux pour le développement des forces hydrauliques du Saint-Laurent, côté américain, qui donneront 2,500,000 chevaux-vapeur.

Aux yeux des simples profanes, il est évident que nous allons vers une période de surproduction d'énergie électrique au Canada, surtout si l'on tient compte que nos voisins, qui sont aussi nos clients, prennent les moyens de se suffire à eux-mêmes.

A supposer que le Canada se ravisa, comme l'a laissé entendre M. King à la délégation des chambres de commerce, et entreprit, de concert avec les Etats-Unis, le creusement du chenal jusqu'aux grands lacs et l'exploitation de l'électricité qui en est la résultante (sinon le principal objectif), cela donnerait, au dire des experts, environ trois millions de chevaux-vapeur de plus, outre les 2,500,000 à être produits dans le seul Etat de New-York.

Il ne peut être douteux par ailleurs que la *Beauharnois*, où sont désormais unis les divers groupes qui se combattaient il y a deux ans quand elle sollicitait sa charte, réclamera et fera tous les efforts pour doubler le rendement présentement autorisé. Il est admis qu'en ne produisant que quelque cinq cent mille chevaux-vapeur, il lui est impossible de faire face à toutes ses obligations, étant donné le bas prix où elle cède son énergie électrique à la province d'Ontario et à la *Montreal Light, Heat & Power* et faire quand même des profits.

Nous allons donc, de toute évidence, vers une ère de surproduction électrique. Nous allons rapidement vers une répétition de la crise qui ébranla à l'heure actuelle l'industrie du papier. On retrouve, en effet, les mêmes éléments du problème: surcapitalisation énorme (il est avéré que les frais d'avocats seront aussi hauts dans l'affaire de la *Beauharnois* que les salaires d'ingénieurs, que la paperasse coûtera une fraction importante du coût du béton) et, enfin, dans quelques années, surproduction. A moins qu'il ne surgisse de nouvelles adaptations de l'emploi de l'énergie électrique, comme le chauffage électrique, par exemple. Possible en théorie, celui-ci est encore bien loin de l'être en pratique, à cause de son coût. Ces adaptations restent donc très problématiques et l'expérience nous enseigne que les gouvernements ne doivent pas trop escompter l'avenir.

Est-ce que M. Taschereau ne s'inspirera pas de la crise du papier pour prêcher la prudence à Ottawa, pour demander que l'on applique les freins et que l'on aille très lentement dans le développement de nouvelles forces hydrauliques?

Serait-ce lui prêter une sagesse dont il est incapable? Nous discutons la question avec la plus entière impartialité en la situant en dehors du domaine politique.

Mais peut-on dire que M. Taschereau ait eu jusqu'ici la main heureuse dans le règlement des conditions d'exploitation de nos ressources hydrauliques?

M. Taschereau s'est sans cesse opposé à l'exportation de l'énergie électrique en Ontario. Mais il se prête au bootlegging. Il a, en effet, consenti des ententes avec la *Hydro-électrique* aux termes desquelles celle-ci peut s'approvisionner de pouvoir chez nous et l'utiliser chez elle, avec stipulation formelle qu'elle ne l'exportera pas aux Etats-Unis. Marché de dupes, puisque notre clientèle confessa l'an dernier qu'elle réalisait \$1,000,000 (le chiffre doit être bien augmenté depuis) de bénéfices sur l'exportation. Or, quel pouvoir exporte-t-elle? Le sien, sans le moindre doute; mais pourrait-elle l'exporter en aussi grande quantité si la province de Québec ne combait la différence?

On peut être pour ou contre l'exportation. Mais on ne peut logiquement accepter la politique de M. Taschereau qui peut se formuler ainsi: contre l'exportation au profit du Québec; mais pour l'exportation au profit de l'Ontario.

Nettement contre l'exportation, M. Taschereau est non moins contre le monopole d'Etat (sauf pour la vente des liqueurs, évidemment).

Cependant, M. Taschereau favorise l'exportation aux Etats-Unis en laissant vendre notre pouvoir à la Commission hydro-électrique. De plus, il permet à celle-ci de prélever un droit de passage ou un courtage sur notre électricité qui est tout profit (les profits de courtiers, les intermédiaires les plus haïssables, sont les plus aimables de tous: ni mises de fonds ni pertes). Il travaille donc efficacement à engraisser un monopole d'Etat, à lui assurer la réussite, ce qui ne peut qu'inciter la province de Québec à désirer l'étatisation de ses propres services publics.

Enfin, grâce aux profits qu'elle fait comme courtier, profits sur lesquels elle ne paie aucune taxe fédérale ou municipale, la commission ontarienne peut abaisser le coût de la force motrice et attirer les industriels dans ses frontières.

M. Taschereau, nous semble-t-il, devrait avoir une politique de l'électricité. Sa pratique actuelle paraît un simple entêtement. Il a déclaré qu'il était contre l'exportation. Il s'y tient. Bertrand-Ferguson s'en flatte; car Raton-Taschereau, pour être conséquent, tire les marrons du feu et les laisse croquer par Bertrand.

Par ailleurs, plus on pousse au développement (sans profit pour le consommateur qui paie plus cher que dans le Manitoba et l'Ontario) et plus aussi on rapproche la date de la crise, comme pour le papier. Or, entré dans l'affaire du papier, à l'instigation de son copain Ferguson, M. Taschereau n'en sortira pas indemne. Il ne s'agit pas de M. Graustein. Admettons qu'il ait menacé, comme il le menace encore: il est moins humiliant de voir mépriser ses prières que ses menaces. N'est-ce pas pourtant ce que fait M. Graustein à l'endroit de M. Taschereau?

"International Paper est un Etat dans l'Etat. Il est tard

L'actualité

Des banquets et un banquet

J'ai fait une rencontre hier! Mon ami Flambeau Polychrome, que je n'avais pas vu depuis plus d'un mois. Essouffé comme toujours, l'allure accélérée, il m'entraîna derrière lui: "Suis-moi, mon vieux, nous parlerons en marchant, car je suis pressé plus que jamais." Comme je lui demandais ce qu'il avait fait ces derniers temps: "Ne m'en parle pas, me répondit-il, je n'ai pas arrêté une seule minute, tu comprends, le temps des fêtes et tout le tintamarre qu'il s'ensuit, achats, bals, soupers, banquets, quand je te dis que je n'ai pas eu le temps de fermer l'oeil!"

Mon ami Polychrome porte bien son nom: il est bleu au fédéral, rouge au provincial, quand il s'agit d'élections; jaune, quand il lui faut choisir ses journaux; vert et olive, quand les créanciers montrent le bout du nez à sa porte. Mon ami Polychrome est aussi très intelligent: d'abord, il est je ne sais quoi, avocat peut-être, ensuite, il est courtier en mines, il fait de l'assurance et il a une licence à bicyclette... Il est jeune encore, mais il arrive. Mon ami Polychrome est aussi très actif: il est membre du Club de Réforme, membre du Club des Millionnaires, membre du Canadian Club; il n'y a qu'à la table du Cercle Universitaire où il n'a pas son couvert. Dieu sait s'il aime les banquets: il n'en mange aucun, sauf ceux du "cercle à Pelletier", comme il dit. Banquets de clubs, banquets de charité, banquets de députés, banquets de ministres, banquets de musiciens, tous les banquets payants: on le voit partout; partout il mange, sauf chez lui. Et c'est une nécessité, dit-il. Sa position l'y oblige, il faut qu'il tienne son rang; sans compter que c'est dans ces banquets que s'ouvrent pour lui de nouvelles horizons de nouvelles perspectives, grâce à l'élargissement de son cercle de relations. Justement, après s'être essouffé un peu, mon ami s'étonnait sous l'énumération des queltes quarante dîneurs et dîners de gala auxquels il a assisté depuis décembre... Distrait et ennuyé, je le laissai dire... et lui se laissait aller, heureux d'avoir enfin un auditeur aussi bienveillant...

Il y avait bien vingt minutes que nous marchions ensemble et il parlait toujours; moi, il y avait belle lurette que je ne l'écoutais plus: je pensais au 20ème anniversaire du Devoir (c'est bien naturel) et à tout ce que vingt ans signifient de labeurs, de sacrifices et d'abnégation. Tout d'un coup, un mot — après des tentatives d'autres — de mon ami Polychrome me tira de ma rêverie: il venait de dire, en conclusion de son envolée, je suppose: "Moi, tu sais, je ne cours pas les banquets pour manger; on est plutôt à la ration dans la plupart de ces banquets. Non, j'y vais surtout pour les discours, oui, pour les beaux discours, surtout de ceux du Club de Réforme... qui sont radiodiffusés! Ah! mon ami, si tu pouvais imaginer la drôle d'impression que ça fait de se dire: il y a des millions d'auditeurs inconnus (car toutes les oreilles intelligentes du pays sont certainement aux écoutes dans ce moment-là) qui regardent de ne pouvoir voir le grand homme qui parle, et moi, je le vois, je sens son souffle inspiré passer sur ma tête, et ses bras éloquents me frôlent, presque, dans leurs moulinets distingués..."

"Ah! mon ami, je te prends au mot", dis-je soudain, intéressé; puisque tu aimes tant les banquets, il y a une chance insoupçonnée pour toi d'ajouter à ta longue collection de menus un menu contenant suffisamment de plats pour ton ventre, mais surtout des plats très substantiels pour ton esprit affamé de beaux discours. Je ne puis te promettre que ces discours seront très longs, ni qu'ils seront très fleuris, mais ils seront radiodiffusés, mais je puis te promettre par contre que tu ne regretteras pas..."

"Ca va, m'interrompt vivement Flambeau, ça va, tu peux compter sur moi pour ton banquet."

"Pas si vite, mon ami, donne-moi une chance de l'expliquer: d'abord, ce n'est pas MON banquet, mais le banquet de MON journal, le banquet que donnent les amis du Devoir, à l'occasion de sa vingtième année d'existence. Ensuite, tu m'as interrompu, — je n'avais pas terminé ma phrase. Je disais donc que tu ne regretteras pas..."

"Ah! il y a quelque chose à payer?"

"Naturellement, comme partout ailleurs. Comment veux-tu qu'on défraye les dépenses du banquet, si personne ne paie? Fût-il possible, d'ailleurs, aux amis du Devoir de donner un banquet gratuit, tu sais bien, mon pauvre Polychrome, que ni toi ni les amis, ni les autres amateurs de bonne chair et de beaux discours, ne voudriez y participer."

"Et combien TON banquet?"

"Deux dollars cinquante le couvert, c'est raisonnable, ne penses-tu pas?"

"Raisonné? RAISONNABLE, tu trouves ça raisonnable? éclata

pour s'en apercevoir au moment d'en subir si cruellement les conséquences. Aujourd'hui, pour y faire échec, M. Taschereau et M. Ferguson sont forcés de s'employer à favoriser une combine de la façon la plus illégale possible. Rôle vraiment reluisant pour deux procureurs généraux forcés par leurs fonctions d'instituer des procédures contre les combines!

La Chambre devra demander des éclaircissements et des engagements avant la conférence d'Ottawa.

mon ami. Je dis, moi, que c'est dégoûtant de charger un prix semblable pour un simple repas. Passe encore si c'était un banquet donné au premier ministre du Canada ou au prince de Galles, passe même si c'était un gala de la Saint-Sylvestre au Mont-Royal ou au Ritz, car alors il ne saurait plus être question de prix: le grand tourment serait de pouvoir avoir une table disponible; mais un banquet du Devoir, c'est-à-dire un banquet sérieux, avec des messieurs sérieux, des dames sérieuses, ah! c'est absolument insensé d'exiger deux dollars cinquante. "DEUX DOLLARS, CINQUANTE!"... Et sans me demander d'autres détails, sans exiger les noms des orateurs, sans même me dire bonjour, Polychrome fila...

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

"Quebec Domination"

C'est le cri de tout un groupe de gens hostiles à la province de Québec, à l'adresse du ministère fédéral. Il serait dominé par le Québec, à l'adresse du ministère fédéral. Grave situation, et qui serait bien pire que si nous avions un ministère dominé par l'Ontario ou tel ou telle autre province! La *Free Press* de Winnipeg estime que la tactique de ce groupe hostile au Québec est à proprement parler stupide. "En Saskatchewan, il veut inspirer l'horreur de ce qu'on appelle "Quebec domination". On y représente les Canadiens français et l'Eglise catholique, — on considère ces deux termes interchangeables, — comme maîtres du cabinet King et se servant de lui pour conspirer contre les droits des gens de la Saskatchewan. Le but inavouable, ce serait de détruire les écoles de la Saskatchewan et d'imposer à tous les citoyens de cette province l'obligation de parler français." Il y a par ailleurs ceux qui cherchent, à toujours pour nuire au ministère, à faire croire aux gens du Québec que l'Ouest les tient sous sa botte. "Il n'y a pas seulement des journaux de parti et de cette légende, mais aussi ces ardents défenseurs des droits du français, le *Journal*, d'Ottawa, et le *Telegram*, de Toronto. Ces journaux ne peuvent s'empêcher d'exprimer leurs sentiments à l'égard de la situation. Le *Journal* exploite les Canadiens français et, au mépris de leurs droits, leur prête des gens de l'Ouest aussi arrogants que les Crerar et les Dunning." Cette double tactique sert à tenter d'affaiblir le gouvernement King, à la fois dans le Québec et dans l'Ouest. "Il fut un temps où cette stratégie pouvait avoir de l'effet. Mais cela n'est plus", conclut la *Free Press*. Les politiciens dont elle parle ainsi que les gazettes qu'elle cite ne sont pas de cet avis. Et c'est pourquoi ils se servent de ce double cri et vont en faire grand usage, d'ici les prochaines élections générales.

Erable et mélasse

D'après un manuel français, "Les principales puissances économiques", publié par un groupe de professeurs, et qui contient de très justes notions, en général, sur le Canada économique, l'érable donnerait à la fois du sucre d'érable et de la mélasse. "En une saison, chaque arbre donne en moyenne 80 litres de sève. Cette sève est chauffée et lorsqu'elle est réduite en sirop, on la laisse refroidir. Le sucre cristallise en grande partie. Les cristaux vont à la raffinerie, tandis que la mélasse est employée dans la pâtisserie ou la confiserie, ou bien est mélangée à des fourrages secs et sert à la nourriture des animaux", dit entre autres choses ce manuel, qui sert dans les classes avancées des lycées et des collèges. Ces savants professeurs ont dû puiser leurs informations ailleurs que chez nous. Ils ont confondu la fabrication du sucre d'érable avec celle du sucre de canne et du sucre de betterave. Erreur et horreur! Il y aura contre eux la levée des amateurs de sirop d'érable; et ces professeurs mourront engluisés de tire, dans une vaste sucrerie de chez nous, où l'on ne fabrique rien pour la nourriture des animaux, mais un délicieux nectar. Ils seront délicieusement punis.

Un vrai chef

Il y a plusieurs mois déjà, le ministère québécois a mis à la tête de la sûreté provinciale un avocat de talent, M. Maurice Lalonde; il est allé par la suite faire en Europe des études particulières pour se qualifier à tenir cet emploi. De fait, nous n'avons jamais eu de véritable chef de la police provinciale; et ceux qui ont porté ce titre ont presque toujours pris les ordres de fonctionnaires supérieurs aussi experts en horticulture. Maintenant que M. Lalonde est de retour, les contribuables voudront qu'il soit un vrai chef, — lui aussi le voudra, nous n'en doutons pas, — non pas un comparse ou un subalterne destiné

A Québec

M. Vautrin fonce sur M. Houde

Le député de Saint-Jacques a une querelle à régler avec le chef de la gauche — Attaques violentes — Rappels à l'ordre — M. Houde interrompt M. Vautrin — M. Crépeau répond à celui-ci — Discours de M. Gustave Delisle.

M. BOUCHARD COMMENCE A TRANCHER LES POINTS D'ORDRE

(Par ALEXIS GAGNON)

Québec, 16. — Le débat sur le discours du trône qui avait commencé sous d'heureux auspices de paix, a pris brusquement une autre tournure hier après-midi, lorsque M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, a attaqué passionnément le chef de l'opposition, M. Houde.

C'était en quelque sorte l'épilogue de l'assemblée tenue à La Patrie, durant l'élection de Compton, alors que le chef de l'opposition accusa M. Vautrin de fausser les faits sur de multiples points. Le ressentiment du député de Saint-Jacques était visible. La majeure partie de son discours a porté sur M. Camilien Houde; le ton en était âpre et agressif. Souvent on se serait cru à une véritable assemblée populaire alors que les adversaires s'attaquaient avec tous les arguments imaginables.

L'intérêt de la Chambre a surtout porté sur la contenance de M. Houde. Chacun se demandait comment le bouillant chef de l'opposition allait subir l'attaque. Les ministériels espéraient que sous une charge aussi violente, directe, M. Houde allait riposter par des mots irréprouvés.

Le discours de M. Vautrin agacait visiblement son adversaire. Le regard flamboyant, l'attitude défiant, un pli de colère à la bouche, il supporta tout de même l'attaque avec patience. Les ministériels ont été déçus et le discours de M. Vautrin a manqué son effet; car le chef de l'opposition, au lieu de s'emporter et de cracher publiquement son adversaire, s'est mis à le blâmer. Cette tactique a obtenu son effet. M. Vautrin, qui voulait mettre le chef de l'opposition hors de lui-même, a fini par se fâcher, sous les ponctuations irrégulières de M. Houde et de ses partisans. Chaque fois que l'orateur ministériel lançait une algarade, M. Houde répondait en riant: "Boum" ça y est, ou autres réflexions aussi encourageantes. M. Vautrin devenait alors plus agressif, la voix était plus âpre et un peu tremblante de colère.

Le débat a été émaillé de points d'ordre soulevés par l'opposition avec des succès divers. Deux ou trois points d'ordre ont été rejetés par l'orateur, un a été maintenu, obligant M. Vautrin à retirer certains propos et un autre laissé en plan, l'orateur déclarant l'incident clos.

Les ministériels ont été enchantés pour la plupart du discours de M. Vautrin, tandis que quelques autres opinent qu'avec cette tactique, le gouvernement ne gagnera guère autre chose que d'hériter de la réputation de violence faite au chef de l'opposition.

Quelques ministériels ont l'intention de continuer l'attaque sur ce ton. Les partisans de l'opposition sont heureux de la maîtrise que M. Houde a prise sur lui-même et en augurent bien.

Le discours de M. Vautrin était bien préparé, très habilement construit pour atteindre le but proposé. Le reste de la séance n'a donné lieu à aucun autre incident. M. Crépeau, député de Sherbrooke, a répondu à M. Vautrin. Il a traité de plusieurs questions, et dénoncé surtout le mode d'opération de la loi des accidents du travail.

A l'ajournement de la séance, les députés se sont rendus au banquet des agronomes de la province de Québec, au café du Parlement.

La séance du soir commencée vers 9 heures a été très courte. M. Delisle, député de Chicoutimi, a ouvert la séance avec un discours de forme soignée très goûté par la Chambre.

à masquer les manœuvres de celui-ci ou de celui-là. Que la sûreté ait un chef authentique et intelligent, et il n'arrivera pas d'affaires comme celle de Renaud aux tréteaux-simulacres, survenue à Québec ces semaines-ci.

G. P.

PAS 6, MAIS 16

On nous prie d'annoncer qu'il n'y aura pas de table de 6 au banquet du 3 février. Par contre, il y aura des tables de 16. Donc, tables de 8, 10, 12 et 16 couverts. Qu'on se hâte de les retenir.

Prix du billet: \$2.50. Chez les dépositaires dont on trouvera la liste ailleurs et aux bureaux du "Devoir", 430, rue Notre-Dame (est). (Tél. Harbour 1241).

Louis DUPIRE

attaquer le ministre de l'agricul-

tur. Et quand j'entendais le chef d'opposition déclarer que M. Perron était entouré de ses amis, je me rappelle que M. Houde entouré d'un groupe de nouveaux arrivés est entré dans la salle, et a empêché les orateurs de parler.

M. Boyer et le député de Maisonneuve ont pu parler tant qu'ils ont voulu. Et je crois que le chef d'opposition devrait admettre dans cette Chambre qu'il avait décidé le jour précédent la ligne de conduite qu'il a tenue. Nous avons vu le résultat de l'élection de Montcalm, la troisième victoire morale de l'opposition. On a dit que la majorité avait été diminuée, mais quand on songe que dans un comté comme Montcalm, le ministre de l'agriculture a obtenu une majorité de plus de 800 voix, on peut conclure à l'unanimité du comté.

Le chef de l'opposition, lorsqu'il est revenu de la convention et dit au Champ-de-Mars que seul M. Barré pourrait mettre en pratique le programme de M. Perron, n'était pas logique puisqu'il disait plus tard que ledit programme était inapplicable. Le programme du ministre de l'agriculture est simple. Il cherche à améliorer le sort des cultivateurs, à leur inculquer les méthodes modernes les plus appropriées, et comme l'industrie agricole a une valeur de plus d'un milliard et fait vivre 40% de la population, je crois qu'il faut admettre que c'est l'un des ministères les plus importants. C'est pourquoi je suis heureux que M. Perron ait été choisi pour prendre charge de ce ministère.

Entre deux victoires morales, je lisais, dans le *Devoir*, un article des plus intéressants de Lucien Romier sur la meilleure politique agricole. Il déclarait en somme que c'est celle qui améliore le sort du cultivateur, qui fait naître la coopération, développe l'enseignement agricole, rénove les méthodes. Or, c'est bien là le programme de M. Perron et il faut que le cultivateur suive ce programme de M. Perron s'il veut réussir.

Le chef de l'opposition déclarait que le gouvernement avait raison ou avait tort de dire que l'agriculture était prospère, pendant dix ans. S'il avait raison, M. Perron n'était pas justifiable de dire que l'agriculture était dans le marasme. S'il avait tort, alors le gouvernement était responsable et avait contribué à maintenir cet état de choses. Voilà quel est le programme agricole de M. Houde. M. Perron n'a pas répondu à ces arguments futiles il se présente et se fait élire.

LA CRISE AGRICOLE AILLEURS
Le député de Hull disait dans Compton qu'il n'y a pas de crise agricole en Ontario ni aux Etats-Unis. La dernière élection américaine a été faite sur les mesures à prendre pour remédier au sort des agriculteurs américains, et l'on a créé le *Farm Board* qui subventionne les coopératives américaines. M. Vautrin affirme que dans Compton c'était l'opposition qui interrompait les orateurs ministériels et empêchait de discuter la politique. M. Guertin a dit au radio qu'en Ontario d'où il venait, lui qui consentait à venir mourir dans la province de Québec, il n'y avait pas de crise agricole. Or le manifeste de M. Ferguson contient des mesures pour l'expansion du commerce agricole ontarien sur les marchés étrangers.

Le même problème existe aussi en France et la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1928 déplorait (Suite à la page deux)

Trop tard !

Plus de numéros spéciaux — Surabondance d'annonces — Vous pourriez vous reprendre le 4 février — Retenez votre journal dans les dépôts — Il y a toujours des timbres — Et le banquet!

Nous en sommes désolés, mais il est désormais inutile, de nous commander des numéros spéciaux du 18 janvier. Nous en avons ordonné des milliers de plus que notre tirage régulier: ils sont déjà retenus.

Inutile aussi de nous adresser des annonces pour le numéro du 18: il n'y a plus de place! Nous avons eu beau faire sauter les premiers cadres, porter le format du journal projeté de soixante-quatre à soixante-douze pages, tasser la matière autant que possible: il n'y a plus de place! Il faut tout de même garder à la matière courante un espace convenable. Ici même, du reste, à notre grand regret, nous avons dû écartier, ajourner de la matière fort intéressante. Partout le succès a dépassé nos espérances.

Nos amis peuvent se consoler en commandant maintenant, en faisant expédier à leurs amis le numéro du mardi 4 février, qui contiendra le compte rendu de notre banquet d'anniversaire. Prix: 3 sous l'unité pour le Canada; 5 sous pour les Etats-Unis et l'Empire britannique; 10 sous pour les Pays d'Union postale.

On pourra aussi loger dans ce numéro les annonces que l'on se proposait de publier dans celui de samedi et qui n'y pourraient trouver place. Plusieurs annonces ont déjà été décidées de profiter de l'occasion et retenu de l'espace pour le 4 février. Imitiez leur exemple.

NOUS RECOMMANDONS PARTICULIEREMENT A TOUS CEUX QUI VEULENT ETRE SURS D'AVOIR LEUR JOURNAL DU 18 (SAMEDI) DE LE RETENIR D'AVANCE DANS LES DEPOTS.

On peut commander autant de timbres-souvenir que l'on voudra. Prix: 20 sous le cent; 85 sous les cinq cents; \$1.60 le mille; \$7.50 les cinq mille.

Les nouvelles du banquet sont excellentes. On en verra quelques-unes en une page intérieure. Pour peu que cela continue, nous serons tout, tout prochainement, obligés de dire: Hâtez-vous, hâtez-vous, si vous ne voulez risquer de manquer votre billet!

LA SESSION DE QUÉBEC

(Suite de la 1ère page)

L'émigration vers les villes, que la population agricole fut réduite à 35 p. c. et qu'en 10 ans la population agricole fut réduite à 53 p. c. et qu'en 10 ans la population rurale eût diminué de 2,000,000 d'habitants.

Or ce qui se fait en Ontario, en France et en Italie, M. Perron veut le faire dans la province de Québec. M. Blain intervient alors et signale que le discours du trône de 1929 déclarait que la récolte dans la province de Québec avait été excellente et que les cultivateurs avaient obtenu des prix rémunérateurs pour leurs produits. Il demande si cela cadre bien avec la situation dont parle M. Vautrin.

M. Vautrin rétorque: M. Blain se croit bien beau et bien fin! M. Vautrin explique en quoi consiste le programme pour remplacer l'ancienne loi et amener la prospérité dans la classe agricole. M. Blain déclare alors que M. Vautrin n'a pas répondu à sa question.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

"Le chef de l'opposition et le député de Maisonneuve ont parlé de la loi des accidents du travail. Le premier ministre a décidé avec sagesse de modifier la loi ancienne et de donner un traitement plus généreux à la classe ouvrière de cette province. La province de Saskatchewan, cette année, a nommé une commission pour étudier une nouvelle loi pour remplacer l'ancienne et le président de cette commission a déclaré que les deux provinces du Canada qui donnent le meilleur traitement aux travailleurs sont celles d'Ontario et de Québec. Le chef de l'opposition va partout dans les quartiers ouvriers et accuse le premier ministre de ne pas organiser l'assurance d'Etat."

POINT D'ORDRE DE M. TREMBLAY

M. William Tremblay soulève un point d'ordre: "L'honorable député a déclaré que le chef de l'opposition et moi-même avions discuté la loi des accidents du travail. Je n'ai jamais parlé sur ce sujet, à cette session et je crois que l'honorable député est hors d'ordre en discutant les dispositions de la loi, quand il n'y a pas de séance."

Avis de décès

POMINVILLE. — A St-Vincent de Paul, le 15 janvier 1930, à l'âge de 69 ans 4 mois, est décédé le docteur Joseph A. Pominville, époux de feu Victorine Laviolette. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure pour se rendre à l'église paroissiale rue Ste-Catherine Est à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP. — A l'Hôpital du Sacré-Cœur, Cartierville, le 14 janvier 1930, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme L.-F. Beauchamp, née Joséphine Châtelle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funéraire partira de la Société Coopérative des Prêts Industriels, rue Ste-Catherine Est à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les funérailles de la Fraternité Notre-Dame des Anges sont priées de se réunir à 8 heures, ce soir.

TREMBLAY. — A Montréal, le 14 janvier 1930, à 67 ans, 6 mois et 16 jours, est décédé Louis Lachance, épouse bien-aimée de P.-O. Tremblay. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 2449, rue Saint-Antoine, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de Sainte-Cunégonde, où le service sera célébré, à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, pour la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

ALLAIRE. — A Montréal, le 13, M. Alfred Allaire, époux de Magna Létourneau, à 63 ans.

BEAUCHAMP. — A l'Hôpital du Sacré-Cœur, Cartierville, le 14, à 72 ans, Mme L.-F. Beauchamp, née Joséphine Châtelle.

BELANGER. — A St-Martin, le 14, à 62 ans, Marius Bélanger, marié, ancien premier notaire de feu Georges Bélanger, et en deuxième nocces d'Azilda Bélanger.

BLONDIN. — A Montréal, le 13, Elisabeth Blondin, épouse de feu Désiré Blondin, à 73 ans.

BIBEAU. — A Montréal, le 14, à 63 ans, Willie Bibeau, époux de Marie-Louise Dabouis.

CYR. — A Montréal, le 14, à 67 ans, Grégoire Cyr, époux d'Alvina Arsenault.

DAGENAIS. — A Montréal, le 14, à 59 ans, Marie-Louise Dagenais, épouse d'Amédée Dagenais.

DECARIE. — A Montréal, le 13, à 71 ans, M. Pierre Decarie, 4293 rue St-Jacques.

DORVILLE. — A Montréal, le 15, à 30 ans, Alphonse Dorval, époux d'Hermance Lalonde.

DUTRISAC. — A Montréal, le 13, à 55 ans, Alfred Dutrisac, époux d'Armandine Sanguin.

FORGET. — A Montréal, le 13, Mlle Caroline Forget.

GAUMONT. — A Montréal, le 13, Léa Gaumont, épouse de feu Pierre Gaumont.

GIBAUD. — A Montréal, le 14, à 53 ans, Mme Edouard Gibaud, née Olga Paguy.

GIRARD. — A Verdun, le 9, à 71 ans, Philomène Girard, épouse de James Christian, de Montclair.

GIRARD. — A Niagara Falls, le 14, Eugénie Girard, épouse de Miles Marie-Louise, veuve de feu M. Henri, vérificateur provincial.

GENIER. — A St-Zotique, le 14, à 81 ans, Joseph Genier, époux de Marguerite Lefebvre.

LEGAULT. — A Montréal, le 14, à 58 ans, Louis Lefebvre, épouse d'Aspét Legault.

MAYROMATIS. — A Maisonneuve, le 13, à 31 ans, Antoinette Gauthier, épouse de M. Mayromatis.

MIRREAU. — A Montréal, le 13, à 56 ans, Léon Mirreau, époux d'Eugénie Larivière.

MONCHAMP. — A St-Michel de Naperville, le 14, à 23 ans, Anna Monchamp, fille de Zéphir Monchamp et de Rose Monet.

MOSWEN. — A Montréal, le 13, à 37 ans, Joseph McSwen, électricien, époux de Jeanne Robitoux.

PATENAUD. — A Montréal, le 15, Ludger Patenaud, époux de Georgiana Bissonnette, au No 825 Marie-Anne Est, autrefois de Saint-Hubert.

ROBILLARD-GIROUX. — A Montréal, le 12, à 81 ans, Mme Vve Prosper Robillard, née Éna Giroux.

ROULEAU. — A St-Barthélemy, le 13, à 58 ans, Mme Vve François Rouleau, née Agnès Béland.

THERIEN. — A Montréal, le 13, à 56 ans, Oscar Therrien, époux de Georgiana Dubé.

TREMBLAY. — A Montréal, le 14, à 67 ans, Louise Lachance, épouse de P.-O. Tremblay.

CE BANQUET

Est-ce que le chef de l'opposition voudrait bien nous dire pourquoi, lui qui prétend être modéré dans ses assemblées, et veut nous apprendre à être modéré, pourquoi d'un certain banquet auquel, d'après les journaux, 5,000 personnes se sont assises et auquel, d'après les mêmes journaux, on s'est servi de 15,000 verres et de 30,000 assiettes, il a parlé du premier ministre comme ayant été pris la main dans le sac comme un vulgaire voyou, lui un si grand homme. A ce banquet où l'on a mangé 259 livres de café...

M. Duplessis. — "Je soulève un point d'ordre. Je ne pense pas que l'honorable député discute la question devant cette assemblée, lorsqu'il commence à discuter le nombre de verres dont on s'est servi et la quantité de café qu'on a consommée à un banquet à Montréal. L'Orateur rejette le point d'ordre et M. Vautrin continue: "Est-ce que le chef de l'opposition voudrait nous expliquer pourquoi, lui qui se plaint de la violence du langage des ministres, a dit à ce banquet et à propos du premier ministre, de ne le traiter pas de menteur, pas ce soir, mais bien le mois prochain? A ce banquet où on a mangé 13,000 petits

a aucun bill devant la Chambre". M. Guertin, de Hull. — "Je crois que le point d'ordre est bien amené. A la dernière session, je voulais discuter cette loi et on m'a défendu de la faire. Ce n'est pas parce que nous craignons la discussion mais il existe des règles dans cette Chambre et elles devraient être respectées". L'Orateur: "Je crois que l'honorable député est parfaitement dans l'ordre. Nous sommes à discuter la motion en réponse à l'adresse. Les règlements nous permettent de discuter la politique en général. Il est défendu de critiquer, mais pas de discuter. Il y a une grande différence entre critiquer et discuter".

M. Vautrin continue et cite des chiffres prouvant que le nombre des accidents a augmenté dans les provinces. Dans Ontario, où il y a l'assurance d'Etat, les accidents ont augmenté dans une proportion de 33 pour cent. M. Vautrin est d'avis que cette augmentation est due au fait de l'assurance obligatoire qui, d'après lui, rendrait les patrons plus négligents. Le premier ministre a été très sage, dit M. Vautrin, d'étudier la question minutieusement et de ne pas s'engager à l'aventure.

M. Vautrin parle ensuite d'assurance sociale.

M. HOUE N'EST PAS ICI

"Le chef de l'opposition n'est pas ici, et on sait pourquoi". M. Duplessis, des Trois-Rivières. — "Je soulève un point d'ordre. M. l'Orateur, je ne sais pas si un député a le droit d'insinuer qu'un député ne remplit pas sa charge".

M. Vautrin. — "Je suppose qu'il est ailleurs, gagnant le salaire de son autre mandat".

M. Guertin, de Hull. — "Point d'ordre. Je ne crois pas que le député ait le droit de suggérer qu'un autre député ne remplit pas son devoir ici. S'il l'affirme, nous pourrions répondre en conséquence, mais il n'a pas le droit de l'insinuer".

L'Orateur. — "Quelqu'un veut-il parler sur le point d'ordre? Alors l'incident est clos".

M. Tremblay, de Maisonneuve. — "Quelle justice!" Il quitte son siège.

M. Vautrin reprend: "Quand l'opposition a-t-elle demandé d'établir l'assurance sociale? M. Blain, interrogé sur ce point a répondu l'an dernier: 'Je n'ai pas la responsabilité ministérielle'. M. Sauvé a déclaré qu'il n'était pas en faveur d'une loi de pensions aux vieillards. Le chef de l'opposition a présenté une motion pour pensions de vieillesse, mais seulement pour les vieillards indigents. Jamais l'opposition n'a soulevé cette question dans cette Chambre. Le chef de l'opposition a-t-il le droit de venir dire au premier ministre qu'il a copié le programme de l'opposition, quand nous voyons que lorsque la motion de l'opposition a été soumise à la Chambre, il était absent, parti à Montréal pour remplir les devoirs de son autre mandat, et qu'il n'a pas même voté sur la question. Les électeurs de Sainte-Marie n'ont pas eu la chance de voter sur cette question parce que leur député était à Montréal, remplissant son autre mandat."

M. HOUE ENTRE

A ce moment, M. Camillien Houde entre et va s'asseoir à son fauteuil.

M. Vautrin continue

L'opposition a dit aux électeurs de Sainte-Marie qu'il s'opposait au double mandat. "C'est faux!", proteste M. Camillien Houde.

"Le chef de l'opposition a dit à ses électeurs que le premier ministre vendait aux Américains les ressources de la province, prêtant ainsi pour la première fois que telle chose arrive dans notre province, que le premier ministre se traitait à sa province. J'ai demandé au chef de l'opposition de me répondre là-dessus, à une assemblée contradictoire. Mais il ne l'a pas fait. Il fut obligé d'affirmer, dans la lutte pour la mairie, qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour amener des industries à Montréal afin de réduire le chômage. Après cela, il n'a pas le droit de traiter les ministres d'anticipatoires parce qu'ils ont essayé d'amener des industries dans la province de Québec."

M. Crépeau

Au début de son discours, M. Armand Crépeau, député de Sherbrooke, parle des circonstances de la démission de M. Sauvé comme chef de l'opposition et de l'élection de son successeur, soulignant l'unité qu'il a présidée au choix de M. Houde. Il parle ensuite d'un "événement" auquel on ne paraît pas se souvenir, il a promis à ses électeurs qu'il ferait introduire à Montréal une exposition annuelle. "Où est-elle donc cette exposition? Voilà deux promesses qu'il n'a pas remplies. Il m'a accusé de mentir à la Patrie, mais voilà deux points sur lesquels je n'ai pas menti."

CE BANQUET

Est-ce que le chef de l'opposition voudrait bien nous dire pourquoi, lui qui prétend être modéré dans ses assemblées, et veut nous apprendre à être modéré, pourquoi d'un certain banquet auquel, d'après les journaux, 5,000 personnes se sont assises et auquel, d'après les mêmes journaux, on s'est servi de 15,000 verres et de 30,000 assiettes, il a parlé du premier ministre comme ayant été pris la main dans le sac comme un vulgaire voyou, lui un si grand homme. A ce banquet où l'on a mangé 259 livres de café...

DOCTEURS, Consultez!!!

ÉTABLISSEMENTS GAIFFE, GALLOIS & PÉLON, 34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X, Diathermies Electrothérapie

GALLOIS & CIE, 34, Chemin Villon, Lyon (Rhône) Ultra-violet, Infra-rouge

Lampes astatiques pour salles d'opérations et dentistes Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux. Devs et catalogues sur demande. Service d'un ingénieur électricien-radiologiste.

Agence générale pour le Canada: Paul CARDINAUX D.E., "PRÉCISION FRANÇAISE", 3458, St-Denis HA. 2357 MONTREAL.

pains, pourquoi a-t-il dit en parlant de la décoration accordée au premier ministre par le gouvernement français: "Otez-moi cette décoration, enlèvez-moi cette petite que vous n'avez jamais méritée et que vous n'avez obtenue qu'en flagrant!"

"Boum!" fait M. Houde.

"Pourquoi a-t-il dit à ce banquet où l'on a consommé 2,000 livres de porc: 'Vous avez sacrifié mon peuple, vous, espèce de grand homme manqué'?"

"Boum!" réplique M. Houde.

"Voilà les expressions dont se sert le chef de l'opposition. Ne trouvez-vous pas qu'après cela il a un peu raison de se plaindre des termes dans lesquels le premier ministre lui répond? Il est comme un petit gars qui, lorsque le jeu ne va à son goût, s'en va en disant: 'Moi, je ne joue plus'."

A LA PATRIE

A la Patrie, dans l'élection de Compton, après que l'organisation conservatrice eût refusé l'assemblée contradictoire et ne l'eût acceptée qu'après que le public la lui eût imposée.

M. Guertin intervient. — Je soulève un point d'ordre. J'ai été un des organisateurs. Nous n'avons jamais refusé la discussion; elle ne nous a jamais été imposée par le peuple.

L'AGRICULTURE

Le gouvernement s'est rendu à l'évidence de la situation désastreuse dans laquelle se trouve l'agriculture depuis de longues années. L'opposition a toujours lutté contre l'incurie, l'indolence, la négligence routinière du gouvernement en matière d'agriculture. Il paraît sur que, cette année, le budget de l'agriculture sera plus élevé. "Mais l'effort principal du nouveau ministre semble se concentrer sur le travail proprement dit de la terre sans donner aux industries subsidiaires de l'agriculture l'attention qu'il faut."

"Pour n'en citer qu'une, je prends l'industrie laitière. On lui fait jouer un rôle de troisième ou quatrième ordre quand c'est elle qui apporte au cultivateur le plus clair de ses revenus."

"Depuis plusieurs années, la Société d'Industrie Laitière de la province d'Ontario au gouvernement d'envoyer les inspecteurs de beurrier et de fromager douze mois par année, au lieu de huit comme elle le fait actuellement. Les leur faisant donner des conférences dans leurs arrondissements, dans les rangs, à domicile, pour enseigner à chaque cultivateur le grand avantage et les beaux bénéfices qu'il retirerait s'il faisait donner du lait à ses vaches durant les douze mois de l'année."

"Car, en effet, c'est l'hiver que le cultivateur a le plus de temps pour donner les soins voulus à ses vaches, qu'il peut leur faire donner plus de lait; c'est aussi l'hiver que les produits laitiers se vendent le plus cher et se conservent le mieux."

"C'est un enseignement qu'il faut presque faire à domicile. Pendant l'hiver, les cultivateurs n'ont rien à faire, ils se déplacent aisément pour aller assister à une conférence qui se donne au village ou dans l'arrondissement de la fabrique qu'ils patronisent."

"Voilà un travail qui porterait d'excellents fruits chez les agriculteurs, qui permettrait aux inspecteurs de retirer un salaire plus convenable, tout en n'augmentant pas le budget de l'agriculture de façon appréciable."

"Que font actuellement les cultivateurs à partir du mois de novembre jusqu'au mois de mai? Presque rien. Dans les cantons de l'Est, quand il y avait du bois sur les terres, on profitait de l'hiver pour en couper, en charroyer. Plus tard, à mesure que les terres privées se déboisaient, les cultivateurs se dirigeaient vers les chantiers. Aujourd'hui, qu'il n'y a plus même de bois pour les chantiers, les hommes et surtout les jeunes gens s'en vont dans les villes ou dans les chantiers des Etats-Unis. Quand le printemps arrive et qu'ils ont pu trouver à se placer en ville, plusieurs ne reviennent pas sur les terres et c'est une des grandes causes de la désertion des campagnes."

"Il me semble que l'honorable ministre devrait s'occuper spécialement de trouver les moyens de garder les jeunes gens sur les terres surtout durant un hiver comme celui-ci, alors que le travail est si rare dans les villes. Je me permets donc de lui suggérer de donner suite aux demandes de la Société d'Industrie laitière et d'utiliser ses inspecteurs tel que je viens de le suggérer."

"Je n'ai pas parlé d'agriculture", ajoute M. Crépeau. "Sans rappeler ici le souvenir d'un homme qui avait la passion de l'agriculture, qui lui donnait toute sa vie et la mort a enlevé avant qu'il ait pu voir la réalisation d'une œuvre qu'il avait édifiée et qui vivra en dépit de tout ce que l'on a fait pour la détruire: je veux parler de Noé Ponton, fondateur de l'Union Catholique des Agriculteurs."

Parlant ensuite de l'emploi de l'électricité à la campagne, M. Crépeau dit que l'un des obstacles les plus sérieux aux installations électriques chez les cultivateurs, c'est la taxe que le gouvernement a placée sur ces installations et l'obligation qu'il impose de se servir de matériaux dispendieux. Le coût de ces installations a quadruplé en deux ans.

LA QUESTION DU TRAVAIL

L'automne dernier, l'honorable premier ministre, faisant l'honneur d'une visite aux électeurs de la ville de East-Angus, pour leur reprocher d'avoir laissé partir M. Nicol, leur proposait ceci: "Dites-moi ce que vous voulez en fait de législation ouvrière et nous vous l'accorderons". Mais les ouvriers ont besoin d'autre chose que de promesses.

Sans vouloir rappeler au premier ministre les débats vigoureux qu'il a conduits pour amener le gouvernement à confier le ministère du travail à un représentant de la classe ouvrière plutôt qu'à un avocat, continue M. Crépeau, pour donner aux travailleurs une assurance collective obligatoire contre les accidents, assurance dont l'administration serait confiée à une commission, je demanderais au

premier ministre de consulter les journaux de l'Assemblée législative pour les sessions 1926, 1927, 1928. Il verra que le chef actuel de l'opposition avait déjà commencé à faire valoir les demandes des travailleurs.

On a voulu faire mieux que dans les autres provinces, on a voulu inventer un système qui tout en satisfaisant à demi l'ouvrier ferait surtout l'affaire des compagnies d'assurance.

M. CREPEAU CITE DES CAS

"Une mère de cinq enfants, dont le mari est mort dans un accident du travail, obtient jugement pour une somme de \$6,000 qui lui sera payée à raison de \$9.37 par mois, à commencer le 2 octobre 1928, jusqu'à concurrence dudit montant de \$6,000. Si vous voulez faire le calcul vous trouverez que ça prendra cinquante-trois années avant qu'elle puisse toucher la somme. Or comme elle est âgée de 51 ans, elle devra persister à vivre jusqu'à l'âge de 104 ans pour recevoir pleine compensation pour la mort de son mari."

"Songez comment une mère de cinq enfants avec un revenu de \$9.37 par mois peut vivre jusqu'à cent ans. Ça n'est seulement pas la moitié de l'intérêt de son argent à 6 pour cent. Elle a fait offrir à la commission d'accepter seulement \$1,500 payable par une rente qui lui aurait permis d'exister au moins un an, mais on a refusé."

"J'ai encore le numéro du jugement et le numéro de la cause d'une autre cause où le même montant de \$6,000 est alloué et payable à raison de \$11.74 par mois."

Après avoir cité divers autres cas, M. Crépeau parle de l'exploitation des forces hydrauliques par les municipalités et dit que le gouvernement ne devrait pas imposer aux municipalités qui font cette exploitation au bénéfice de leurs contribuables les conditions qu'il impose aux entreprises privées qui cherchent des bénéfices pour leurs actionnaires.

M. Gustave Delisle

M. Delisle, de Chicoutimi, présente ses hommages à M. Arthur Sauvé, ancien chef de l'opposition. Il discute ensuite la prétention de M. Aldéric Blain, que la population diminue dans les districts ruraux. Il ne peut admettre que ce soit vrai pour le comté du Lac Saint-Jean. Dans ces deux comtés, la population a augmenté considérablement durant la dernière décennie. Dans ces deux comtés, la classe agricole a augmenté d'année en année, et le capital étranger introduit par la sage politique du gouvernement Taschereau a amené une plus grande prospérité. Là où les industries sont encouragées par le capital étranger, les fermiers sont prospères en proportion. Dans d'autres comtés comme les Trois-Rivières, Saint-Maurice et Champlain, on a pu constater les mêmes résultats.

Le gouvernement est venu en aide aux colons, et les prêtres ne manquent pas. Chaque fois que les finances publiques l'ont permis, le gouvernement a puisé dans le trésor public pour aider les colons. Il est certain que le gouvernement lui accordera bientôt sa requête personnelle qu'on donne des primes de défrichement pour encourager les colons qui ont encore une partie de leur terre non défrichée.

Il est prouvé également que bientôt le gouvernement sera en mesure de donner aux cultivateurs dans toutes les parties de la province, le plein avantage des services électriques. La classe agricole a besoin d'une instruction plus avancée que celle qu'elle a actuellement. Les cultivateurs comprennent bien leurs besoins à cet égard. L'agriculture est une des sciences les plus difficiles et ceux qui s'y livrent ont besoin de toutes les connaissances scientifiques possibles pour obtenir le plus grand rendement de leur travail. Les cultivateurs le savent et sont prêts à profiter de tous les avantages que leur offre le gouvernement pour ajouter à leurs connaissances scientifiques et pratiques. Ils ont besoin de la sympathie et de la générosité du gouvernement et M. Delisle est certain qu'on fasse voir aux cultivateurs comment ils peuvent réduire le coût de revient et augmenter la valeur de leurs produits. C'est là la tâche spécialement confiée aux agronomes qui sont en congès à Québec pendant cette semaine et qui sont les travailleurs les plus utiles à l'agriculture dans la province.

Comme preuve de la générosité du gouvernement, il cite les \$200,000 octroyés à l'hôpital de Chicoutimi. On est actuellement à construire un orphelinat à Chicoutimi, et il est certain que le gouvernement y contribuera généreusement. On a beaucoup parlé pendant la session dernière des malheurs de quelques villages dans la région du lac Saint-Jean, et en particulier de Saint-Méthode. Ces plaintes étaient grossièrement exagérées. Cette année les récoltes dans ces districts ont été excellentes et il s'ouvre de nouveaux et meilleurs marchés pour les produits agricoles. Les cultivateurs qui avaient abandonné leurs terres sont maintenant de partie très anxieux maintenant d'y retourner et de profiter des avantages que ce district retire du développement hydro-électrique. Si l'opposition n'avait pas semé le malaise dans le district du Lac Saint-Jean, tout le monde y serait heureux, aujourd'hui, et le sort de la population de ce district serait bien meilleur.

Le triomphe de la T.S.F.

Moscou, 16. — Un triomphe pour la T. S. F. Le 1er décembre, Ivan Krenkel, opérateur russe stationné sur la terre François-Joseph, a parlé par radio pendant plus d'une heure avec le contre-amiral Byrd, au pôle sud. Krenkel s'est servi d'une onde courte de 41 mètres pour une distance de près de 15,000 milles.

Le conseil de la S. D. N. s'ajourne

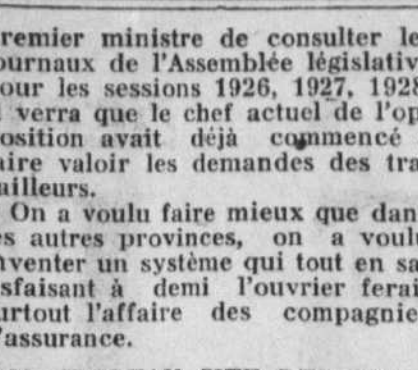
Genève, 16 (S.P.A.). — La cinquante-huitième session du conseil de la Société des Nations s'est ajournée ce matin dès que les délégués furent réunis pour la séance du matin. Un grand nombre de délégués doivent quitter Genève en toute hâte pour assister à la conférence navale de Londres.

Le George Washington traverse une tempête

A bord du George Washington, 17 (S.P.A.). — Le navire qui porte la délégation américaine à la conférence de Londres vient de se heurter à une tempête; le vent souffle à 80 milles à l'heure. Des vagues gigantesques donnent violemment contre les hublots, escaladent le pont; elles ont réduit la vitesse du navire à 10 nœuds à l'heure.

Le conseil de la S. D. N. s'ajourne

Genève, 16 (S.P.A.). — La cinquante-huitième session du conseil de la Société des Nations s'est ajournée ce matin dès que les délégués furent réunis pour la séance du matin. Un grand nombre de délégués doivent quitter Genève en toute hâte pour assister à la conférence navale de Londres.



"BOUSQUET"

Optométrie

Nous garantissons l'ajustement parfait de nos montures de lunettes et de lunettes, de même que la qualité des verres et leur précision, conformes aux ordonnances des médecins. Consultez notre optométriste.

M. ARTHUR BOUSQUET.

Scott & Bousquet

PRÈRES LIMITES

921 Est rue Ste-Catherine

SUCCURSALE

6562 St-Hubert

MONTREAL

Faible Après l'Opération

"A la suite d'une opération, j'étais très affectée, faible, nerveuse et presque incapable de travailler. Ayant vu les réclames du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'en essayai et je crois qu'il m'a été d'un effet merveilleux. Plus de faiblesse, les douleurs ont cessé et mes nerfs sont beaucoup mieux. Je dis en toute sûreté que le remède de Lydia E. Pinkham m'a été d'un effet merveilleux." — Mme Wm. H. Beechler, Casier 143, Port Colborne, Ontario.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., U.S.A., et Colborne, Ont., Canada.

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, Maisons, chaises, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

DEMANDE D'EMPLOI

Une fille sérieuse demande emploi comme ménagère dans un presbytère de campagne de préférence. Adressez 146 rue Concordie, St-Hyacinthe. Tél. 59-3.

L'immigration aux Etats-Unis

Washington, 16. — La loi sur l'immigration aux Etats-Unis fixe aux chiffres suivants le nombre des immigrants autorisés à entrer annuellement en Amérique. Quarante pays voient leur contingent augmenter. Ce sont: Autriche, 1,413 (au lieu de 785); Belgique, 1,034 (512); Finlande, 569 (471); Grande-Bretagne et Irlande du Nord, 65,721 (34,007); Grèce, 307 (100); Hongrie, 809 (473); Italie, 5,802 (3,845); Lettonie 236 (142); Pays-Bas, 3,153 (1,648); Pologne, 6,274 (5,982); Russie, 2,784 (2,248); Espagne, 302 (131); Turquie, 226 (100); Yougoslavie 845 (671).

Onze pays voient leur contingent diminuer. Ce sont: Tchecoslovaquie, 2,874 (3,073); Danzig, 100 (228); Danemark, 1,181 (2,789); France, 3,086 (3,954); Allemagne, 25,957 (51,227); Etat libre d'Irlande, 17,853 (28,567); Norvège, 2,377 (6,453); Portugal, 440 (503); Roumanie, 295 (603); Suède, 3,314 (9,561); Suisse, 1,707 (2,081).

Au total, la loi autorise l'entrée de 153,714 immigrants au lieu de 164,667 suivant la loi de 1924.

Le triomphe de la T.S.F.

Moscou, 16. — Un triomphe pour la T. S. F. Le 1er décembre, Ivan Krenkel, opérateur russe stationné sur la terre François-Joseph, a parlé par radio pendant plus d'une heure avec le contre-amiral Byrd, au pôle sud. Krenkel s'est servi d'une onde courte de 41 mètres pour une distance de près de 15,000 milles.

Le conseil de la S. D. N. s'ajourne

Genève, 16 (S.P.A.). — La cinquante-huitième session du conseil de la Société des Nations s'est ajournée ce matin dès que les délégués furent réunis pour la séance du matin. Un grand nombre de délégués doivent quitter Genève en toute hâte pour assister à la conférence navale de Londres.

Le George Washington traverse une tempête

A bord du George Washington, 17 (S.P.A.). — Le navire qui porte la délégation américaine à la conférence de Londres vient de se heurter à une tempête; le vent souffle à 80 milles à l'heure. Des vagues gigantesques donnent violemment contre les hublots, escaladent le pont; elles ont réduit la vitesse du navire à 10 nœuds à l'heure.

Le conseil de la S. D. N. s'ajourne

Genève, 16 (S.P.A.). — La cinquante-huitième session du conseil de la Société des Nations s'est ajournée ce matin dès que les délégués furent réunis pour la séance du matin. Un grand nombre de délégués doivent quitter Genève en toute hâte pour assister à la conférence navale de Londres.

Le George Washington traverse une tempête

A bord du George Washington, 17 (S.P.A.). — Le navire qui porte la délégation américaine à la conférence de Londres vient de se heurter à une tempête; le vent souffle à 80 milles à l'heure. Des vagues gigantesques donnent violemment contre les hublots, escaladent le pont; elles ont réduit la vitesse du navire à 10 nœuds à l'heure.

Le conseil de la S. D. N. s'ajourne

Genève, 16 (S.P.A.). — La cinquante-huitième session du conseil de la Société des Nations s'est ajournée ce matin dès que les délégués furent réunis pour la séance du matin. Un grand nombre de délégués doivent quitter Genève en toute hâte pour assister à la conférence navale de Londres.

Le George Washington traverse une tempête

A bord du George Washington, 17 (S.P.A.). — Le navire qui porte la délégation américaine à la conférence de Londres vient de se heurter à une tempête; le vent souffle à 80 milles à l'heure. Des vagues gigantesques donnent violemment contre les hublots, escaladent le pont; elles ont réduit la vitesse du navire à 10 nœuds à l'heure.

Le conseil de la S. D. N. s'ajourne

Genève, 16 (S.P.A.). — La cinquante-huitième session du conseil de la Société des Nations s'est ajournée ce matin dès que les délégués furent réunis pour la séance du matin. Un grand nombre de délégués doivent quitter Genève en toute hâte pour assister à la conférence navale de Londres.

Le George Washington traverse une tempête

A bord du George Washington, 17 (S.P.A.). — Le navire qui porte la délégation américaine à la conférence de Londres vient de se heurter à une tempête; le vent souffle à 80 milles à l'heure. Des vagues gigantesques donnent violemment contre les hublots, escaladent le pont; elles ont réduit la vitesse du navire à 10 nœuds à l'heure.

Le conseil de la S. D. N. s'ajourne

Genève, 16 (S.P.A.). — La cinquante-huitième session du conseil de la Société des Nations s'est ajournée ce matin dès que les délégués furent réunis pour la séance du matin. Un grand nombre de délégués doivent quitter Genève en toute hâte pour assister à la conférence navale de Londres.

Le George Washington traverse une tempête

A bord du George Washington, 17 (S.P.A.). — Le navire qui porte la délégation américaine à la conférence de Londres vient de se heurter à une tempête; le vent souffle à 80 milles à l'heure. Des vagues gigantesques donnent violemment contre les hublots, escaladent le pont; elles ont réduit la vitesse du navire à 10 nœuds à l'heure.

Le conseil de la S. D. N. s'ajourne

Genève, 16 (S.P.A.). — La cinquante-huitième session du conseil de la Société des Nations s'est ajournée ce matin dès que les délégués furent réunis pour la séance du matin. Un grand nombre de délégués doivent quitter Genève en toute hâte pour assister à la conférence navale de Londres.

Le George Washington traverse une tempête

A bord du George Washington, 17 (S.P.A.). — Le navire qui porte la délégation américaine à la conférence de Londres vient de se heurter à une tempête; le vent souffle à 80 milles à l'heure. Des vagues gigantesques donnent violemment contre les hublots, escaladent le pont; elles ont réduit la vitesse du navire à 10 nœuds à l'heure.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Demain: VENDREDI, 17 janvier 1936.

Saint Antoine, abbé

Lever du soleil, 7 h. 34.
Coucher du soleil, 4 h. 44.
Lever du soleil, 8 h. 05.
Coucher du soleil, 9 h. 43.
Premier quart, le 7, à 10 h. 17 m. du soir.
Pleine lune, le 14, à 5 h. 27 m. du soir.
Dernier quart, le 21, à 11 h. 13 m. du matin.
Nouvelle lune, le 28, à 2 h. 13 du soir.

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 13.
Minimum aujourd'hui 7.
Même date l'an dernier 18.
Même date l'an dernier 7.
Même date l'an dernier -6.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.94. 11 heures a.m. 29.96.
Midi: 29.97.

Chiffres fournis par la maison L.-R. de
Météo, 390A, rue Saint-Denis, Montréal.

L'incinérateur de la rue des Carrières sera prêt au printemps

L'incinérateur que la ville fait construire à la rue des Carrières, près de Fabre, sera en opération dès le printemps, a annoncé M. Terreault, ingénieur en chef de la ville. Cet incinérateur pourra disposer de 300 tonnes de déchets par jour, soit entre le quart et le tiers de ce qui est ramassé tous les jours à Montréal. Deux autres incinérateurs du même genre suffiraient donc aux besoins de toute la ville. Après preuve faite de l'efficacité du premier, la ville s'occupera immédiatement, a déclaré M. Terreault, de la construction de deux autres incinérateurs. Jusqu'ici cependant on ne sait pas où ils devraient être situés.

La dette allemande des réparations

LA HAYE, 16. (S.P.A.) — La conférence des réparations a rencontré un autre obstacle aujourd'hui, en cherchant une solution pour les conditions de commercialisation d'une partie de la dette allemande des réparations.

Le premier ministre Tardieu de France a soulevé la question des autres emprunts allemands qui pourraient nuire à la vente des obligations des réparations. Il a demandé que le gouvernement allemand s'engage à ne pas émettre d'emprunt sur les marchés étrangers avant qu'on ait disposé de la première émission des obligations des réparations.

La délégation allemande a dit ne pouvoir pas promettre cela sans consulter ses experts. On a appelé les experts et ils seront consultés demain matin, après quoi la discussion du problème sera reprise.

Le chef des progressistes ontariens

M. NIXON SUCCEDE A M. LETHBRIDGE.

Toronto, 16. (S. P. C.) — M. Harry C. Nixon, ancien secrétaire provincial dans le cabinet Drury, a été choisi hier chef du parti progressiste en remplacement de M. J. G. Lethbridge, qui a été défait dans son comté aux élections provinciales du mois d'octobre dernier.

Le nouveau chef dirigera, à la législature ontarienne qui s'ouvrira le 5 février, un groupe progressiste de 5 membres. On croit que les trois députés libéraux-progressistes et le député fermier-Uni, s'allieront au groupe progressiste donnant à celui-ci la force de huit votes. Dans une déclaration faite à la suite de la convention, le parti progressiste affirme sa détermination de rester groupe indépendant au cours de la prochaine session.

Le nouveau chef est député du comté de Brant. Il fut ministre dans le cabinet Drury de 1919 à 1923. Il avait alors moins de 30 ans. Aujourd'hui, malgré ses 10 années d'expérience dans la vie publique, M. Nixon est l'un des plus jeunes députés de la Chambre.

Kuhutz a été pendu à Regina

Regina, Saskatchewan, 16 (S.P.C.) — Sam Kuhutz a été pendu à la prison locale de bonne heure ce matin. Le bourreau Ellis ouvrait la trappe à 12 h. 31 et la mort était constatée huit minutes après.

Kuhutz a été convaincu d'avoir tué en 1927 un cultivateur d'Irkna, Saskatchewan, du nom de Dymtro Bodak. On n'avait que des preuves de circonstance: il s'agissait surtout de prouver que des sous-vêtements trouvés appartenant à la victime. On dut pour cela faire venir sa veuve de Pologne. Kuhutz n'a fait aucune déclaration avant de mourir. Il est mort sur l'échafaud sans faiblesse.

Les Doukhobors au Mexique

Toronto, 16. (S.P.A.) — Le Globe de Toronto annonce que six représentants des Doukhobors de la Saskatchewan se rendront au Mexique en vue de l'établissement de leurs compatriotes dans la république du Sud.

Les passages à niveau à Toronto

Toronto, Ont., 16. (S. P. C.) — Le maire Bert S. Wemp et les membres du Bureau de Contrôle iront en délégation à Ottawa, le 20 janvier prochain, pour demander au premier ministre, M. King, de prendre immédiatement des dispositions pour faire disparaître tous les passages à niveau, à Toronto.

Nouveaux dépôts

Les nouveaux dépôts suivants viennent d'être ouverts pour la vente des billets du banquet du 3 février, chez MM. Albert LeFebvre (merceries) 2380 ouest, Notre-Dame, (Wilbank 9429); Lamarre Frères (meubles et ferronnerie) 3721 ouest, Notre-Dame, (Wilbank 3232); Armand Taillon, 239 Parc G. Etienne Cartier, (Westmount 2680-W); Emile Loranger, 2132 rue Hall, (Wilbank 7587); Armand Leduc, 799 avenue Laporte, (Wilbank 0378); Northmount Hardware, 1206 Chemin Côte des Neiges, (Atlantic 4624).

Prix du billet: \$2.50.

FUNÉRAILLES DE Mlle HURTUBISE

A SAINT-LEON DE WESTMOUNT

Les funérailles de Mlle Marie Hurtubise ont eu lieu ce matin en l'église St-Léon de Westmount à neuf heures. M. le chanoine Donat Binet, de la basilique, a fait la levée du corps. M. l'abbé Armand Perrier, vicaire de la paroisse, a chanté le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. Aurèle Allard, P. S. S., et Raoul Allard, P. S. S., tous deux du Grand Séminaire de Montréal.

Conduisaient le deuil: les frères de la défunte MM. Edmond, Edwin, Joseph, Leon, Charles, Louis, Gabriel et Jean Hurtubise; ses neveux Pierre, Gabriel, Guy, Raymond, François, Jean et Gérard Hurtubise.

Suivaient dans le cortège MM. Joseph Versailles, père et fils, le Dr R. Charlebois, Joseph Lévesque, Paul et Louis Prendergast, Maurice Brault, Emile Girard, le Dr A. Elhier, le Dr H. Hébert, le Dr C.-A. Daigle, J.-A. Jolien, A. Monette, Hector Pelletier, S.-E. Pelletier, Maurice Vallée, Alfred Duchesneau, C.-F. Glover, Alfred St-Cyr, jr, Auguste Singer, Maurice Singer, A.-D. Masson, Antoine Masson, R. Fari-bault, notaire, R. Berthiaume, Jacques Demers, Philippe Hurtubise, Edmond Demers, G.-F. Duval, Guy LaMothe, Albert Roch, Pierre Dupras, Laurent Turcotte, A.-L. Barlow, F. Hurtubise, le colonel Ostler, C.-E. Gravel, Groves-Contant, Alfred St-Cyr, Gaston St-Cyr, P. Vanden G. Guy, Dr Georges Beaulac, Henri Malsburg, le Dr Albert Laramee, Henri Soly, Michel Aineve, A. P. McKown, J. L. Karkler, Paul Grothé, Charles Hébert, Zéphirin Hébert, H. Hurtubise, Paul Hurtubise, H. H. Rodger, L.-A. Robitaille et plusieurs autres.

Feu la R. Soeur Marie-Philomène

Saint-Hyacinthe, 16. — On annonce la mort de la R. Soeur Marie-Philomène, des Religieuses de la Présentation de Marie, survenue le 14 janvier, à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 45 ans. Soeur Marie-Philomène était en communauté depuis vingt ans. Elle était la fille de feu Joseph Charbonneau et de feu madame Onésime Bombardier, de Versailles, St-Gregoire d'Iberville. Lui survivent: une soeur (Rosa), Madame Alcidis Choquette, de Westfield; six frères: Paul J. L. Charbonneau, curé de Frelighsburg; Adolphe, Grégoire et Georges, de St-Gregoire; Louis, de St-Alexandre; Ephrem, de New-Bedford.

Les funérailles auront lieu à la Maison-Mère des Soeurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe, le 17 janvier à 9 heures.

Une requête de la Colombie sur les taux de transport

Ottawa, 16. (D. N. C.) — Un sous-comité du cabinet étudie aujourd'hui la requête de la Colombie britannique qui en appelle de la décision de la Commission des chemins de fer relativement à certains taux de transport des marchandises sur chemins de fer.

La Commission du tarif ne siège pas cet avant-midi. On devait y étudier la requête de certains brasseurs de bière qui demandent une augmentation de tarif sur les importations d'extraits et de sirops de malt, mais ces brasseurs sont occupés avec le ministre du revenu national, M. W. D. Euler, avec qui ils étudient probablement la question de l'exportation des boissons alcooliques.

Le remplacement des navires de guerre

Londres, 16. (S. P. A.) — Pendant la discussion de la prochaine conférence navale entre le premier ministre et les journalistes hier, ceux-ci lui ont demandé si, en suivant la politique britannique de retarder le remplacement des navires, on permettrait à une nation de remplacer un navire de guerre qui aurait accidentellement été coulé par désastre ou explosion.

M. MacDonald répondit affirmativement. "Alors cela paierait une nation de couler un vieux navire de guerre", dit le journaliste.

"Je dois présumer que les représentants nationaux sont des hommes honorables", répondit M. MacDonald, et il ajouta: "Je pense que vous trouverez que j'ai raison."

Le procès Renaud commence à Québec

Québec, 16 (D.N.C.) — Ce matin, en Cour des Sessions, a commencé le procès de Renaud, inculpé de conspiration relative au Saint-Malo. La Couronne a commencé la preuve en produisant plusieurs exhibits, licences d'auto, etc.

Bouchard et Demers, déjà condamnés pour attentat à main armée étaient en Cour prêts à témoigner. C'est M. le juge Fortier qui préside à l'audience, en Chambre.

Ce numéro du 18

Nos abonnés ont reçu ou recevront à part la partie 33-72 de notre numéro du 18 janvier. La dernière partie sera expédiée samedi, comme à l'ordinaire.

En ville, le journal entier sera mis en vente samedi.

Mort de Mgr P.-Z. Decelles

MGR DECELLES ETAIT L'ONCLE DE MGR DE ST-HYACINTHE ET L'ANCIEN VICAIRE GENERAL DE CE DIOCESE

Saint-Hyacinthe, 16 (D.N.C.) — Mgr Pierre-Zéphirin Decelles, prêtre de Sa Sainteté, chanoine de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, ancien vicaire général du diocèse et ancien curé de Saint-Pie de Bagot, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe hier soir. Il était âgé de 66 ans et neuf mois. Le défunt, malade depuis longtemps, était l'oncle de Sa Grandeur Mgr Fabien Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe. Il était né à St-Damase-sur-Yamaska, le 5 avril 1863, fils de Paul Decelles, cultivateur, et de Léonore L'Heureux. Il fit ses études classiques et théologiques à St-Hyacinthe, moins un an de théologie au grand séminaire de Montréal, et fut ordonné à Saint-Hyacinthe par Sa Grandeur Mgr Louis-Zéphirin Moreau, le 11 octobre 1885. Il fut successivement attaché à l'évêché de St-Hyacinthe, comme assistant secrétaire et maître des cérémonies à la cathédrale, secrétaire, vicaire général du diocèse de St-Hyacinthe, curé de Saint-Pie de Bagot, où il a restauré l'église en 1919-1911 et fondé une académie commerciale des Frères du Sacré-Coeur, en 1914.

Il était à sa retraite depuis plusieurs années. Les funérailles auront lieu samedi matin le 18 janvier à 9 heures à la cathédrale et à 10 heures 30, au Séminaire, où aura lieu l'inhumation.

L'ÉLIMINATION DES CUIRASSÉS

LA PRESSE ANGLAISE EST SYMPATHIQUE AU PROJET MACDONALD

Londres, 16 (S.P.A.) — Les journaux du matin de Londres n'ont élevé aucune critique contre le projet du premier ministre Ramsay MacDonald d'éliminer graduellement les cuirassés des flottes de toutes les nations. Même le Morning Post, cet intrepide champion d'une puissante marine anglaise, exprimait l'espoir qu'une telle méthode d'économiser de l'argent sur les armements maritimes recevrait l'approbation de tous.

La presse conservatrice cependant montrait encore de l'inquiétude à cause de la réduction projetée du nombre des croiseurs britanniques; elle répétait que la limitation à cinquante du nombre des croiseurs anglais mettrait en grand danger la sécurité britannique. Le Telegraph trouve que l'absence de toute allusion aux croiseurs dans la dernière déclaration de M. MacDonald est très inquiétante. Le Morning Post appuie l'attitude de Lord Bridgeman, ancien Lord de l'Amirauté, qui trouve les arguments de M. MacDonald pour réduire le nombre des croiseurs très peu "convaincants".

Le Chronicle, libéral, exprime sa confiance dans le pacte Briand-Kellogg; il demande aux visiteurs de croire que Lord Bridgeman ne représente qu'une petite fraction de l'opinion anglaise.

Le prince et la princesse de Piémont

Rome, 16. — Le prince et la princesse de Piémont ne sont pas pressés de quitter Rome pour San Rossore, pavillon de chasse royal.

Le prince a conduit mardi son régiment, le 92^e d'infanterie, à la tombe du Soldat inconnu. Hier, il s'est rendu avec sa jeune femme aux courses de l'école de cavalerie de Tor di Quinto.

Démission possible de Schacht

Berlin, 16 (S. P. A.) — Le Dr Hjalmar Schacht a laissé entendre directement pour la première fois, au correspondant du Rheinische Westfälische Zeitung aujourd'hui, qu'il pourrait démissionner par suite de sa défaite à La Haye sur des questions de politique allemande.

Après avoir déclaré que son attitude sur le plan Young est restée inchangée, le Dr Schacht a dit que la Reichsbank devra naturellement se plier au nouveau statut qui fera de sa participation au plan Young une de ses fonctions.

Il ajouta toutefois que d'un autre côté le président de la Reichsbank aura à décider pour lui-même s'il peut ou non se conformer aux nouveaux règlements, s'il doit rester ou non.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 16 (S. P. C.) — Régions des grands lacs et baie Georgienne. — Fort vent du nord. Beau et très froid aujourd'hui et demain.

Vallées de l'Ontario et du Saint-Laurent. — Fort vent nord-ouest. Beau et très froid ce soir et demain.

Golfe et rive nord. — Vent nord-ouest. Beau et très froid ce soir et demain.

Provinces Maritimes. — Vent nord-ouest. Beau et très froid ce soir et demain.

Lac Supérieur. — Beau et très froid ce soir et demain.

Provinces de l'Ouest. — Beau et très froid ce soir et demain.

M. BENNETT ET LE CHOMAGE

LE CHIEF CONSERVATEUR MET LA FAUTE SUR NOS IMPORTATIONS TROP CONSIDÉRABLES DE MARCHANDISES FABRIQUEES AU PAYS

Victoria, 16 (Par Thomas Green, correspondant de la Canadian Press) — M. R.-B. Bennett, chef de l'opposition, a prononcé hier soir dans un théâtre de Victoria le premier discours de sa seconde tournée dans l'Ouest. Il était entouré des membres du cabinet provincial, des sénateurs et des députés de la Colombie Britannique. L'édifice était complètement rempli et tous les discours furent irradiés par une chaîne de postes. Le premier ministre Tolmie, de la Colombie Britannique, a aussi adressé la parole. Répondant au chef libéral, T.-D. Pattullo, qui s'est promis de mettre en charge le présent cabinet, il déclare que le peuple de la province n'est pas à la veille d'oublier le fardeau des taxes imposées par le régime libéral.

M. Bennett a longuement parlé du traité proposé entre le Canada et les Etats-Unis à propos de la pêche au saumon sockeye. Il y a longtemps, dit-il, que le parti conservateur veut négocier un traité pour régler la question. Le premier ministre King a voulu se servir de la question pour diviser les conservateurs de la province, mais en vain. "Si les conservateurs peuvent différer d'opinion, fit remarquer avec chaleur M. Bennett, tous sont animés du désir de travailler de leur mieux pour le bien du Canada et ils ont assez de largeur de vues pour concilier leurs opinions."

M. Bennett déplore l'étendue du chômage dans le Dominion. "Il est regrettable, dit-il, que des hommes qui ont de l'ambition doivent demander leur subsistance aux distributions de soupe. Dans Montréal seulement, 1245 hommes ont été ainsi servis en une seule journée. Pourquoi ce chômage? Allez-vous me dire que dans un pays comme le nôtre avec une population de 10,000,000, les gens devraient se rendre ainsi aux refuges où l'on distribue de la soupe pour soulager leur faim? Songez à l'effet que cela peut avoir sur leur ambition et leur fierté!" Il est entendu que nous sommes dans la mauvaise saison, que l'introduction des nouvelles machines enlève de l'ouvrage, mais si l'ouvrage avait été abondant, ces gens auraient des économies pour traverser la crise. La raison de tout ce chômage, c'est que l'on importe trop de marchandises qui sont fabriquées au pays. Le parti conservateur croit que la production donnerait aux Canadiens la chance de lutter avantageusement avec l'importation quel que pays du monde.

M. Bennett rappelle que son parti avait présenté un amendement au bill des pensions: en cas de doute, à moins de preuve directe du contraire, la blessure ou la maladie du vétérans serait censée résulter de la guerre et il aurait droit à sa pension. Le gouvernement voit contre l'amendement. Aujourd'hui il accepte la même mesure, d'après la suggestion de sir Arthur Currie, mais deux ans après, que le parti conservateur l'a suggérée.

M. Bennett critique aussi le gouvernement pour avoir retiré aux écoles techniques le subside qu'il leur accordait et pour en refuser un pour la construction d'un boulevard national.

Pour pratique illégale de la médecine

Le juge Ducloux a accordé ce matin gain de cause au Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, qui poursuivait un nommé L. Marcoux pour avoir pratiqué la médecine illégalement. Le demandeur prétendait que L. Marcoux avait traité en avril, mai et juin 1929 un nommé Philippe Vinokuroff pour un cancer. Il ajoutait que Marcoux avait déjà été condamné deux fois, en 1925 et en 1927, pour la même offense. Marcoux avait payé \$50 d'amende une première fois et \$100 une deuxième fois. Le Collège réclamait \$200 d'amende ou 60 jours d'emprisonnement. Marcoux niait simplement.

Le juge Ducloux a condamné Marcoux à \$200 d'amende payable dans les trente jours ou à défaut de paiement à 60 jours d'emprisonnement.

M. Angrignon de nouveau candidat dans Saint-Paul

Appuyé par une requête portant 4,200 noms, une nombreuse délégation s'est présentée chez M. le commissaire J.-B.-A. Angrignon, lui demandant de représenter encore le quartier Saint-Paul pour le prochain terme. Un vote de remerciements, de confiance et de souhaits de réélection fut adopté unanimement. M. Angrignon a remercié la délégation du beau témoignage d'estime qu'on lui donnait et a accepté d'être de nouveau candidat. Il a promis de travailler dans le meilleur intérêt du quartier Saint-Paul. En terminant, il a annoncé pour le 5 février prochain, à 8 heures du soir, une assemblée au no 6214 boulevard Monk. Plusieurs orateurs seront présents et les questions municipales y seront discutées.

En Bourse locale Les cours sont assez vigoureux

Avec les pouvoirs en tête de liste

Le marché local, quoique pas très actif, continue de manifester plus de vigueur sous l'impulsion des pouvoirs et les cours se maintiennent bien dans les cas où il n'y a pas d'avance.

Montreal Power s'avance de 3-4 à 139 3-4 en vue des rumeurs qui circulent au sujet de mesures qu'on anticipe pour la prochaine assemblée annuelle, mais il ne semble pas que ces rumeurs se réalisent.

maintenant comme nous l'expliquons en page des finances. Power Corporation s'avance de 1 3-4 à 77 3-4 et National Steel Car gagne 2 points à 65 1-4. Shawinigan avance de 1-2 et Famous Players de 1 à 44.

International Nickel est assez actif mais fléchit légèrement à 35 vers midi. Brazilian reste au prix d'hier de même que Canada Paper, Québec Power et plusieurs autres.

A Wall Street

Effort inutile des baissiers

Leurs attaques ont peu de succès

Après une ouverture vigoureuse et assez active, le marché a été témoin d'une attaque concertée des baissiers contre Radio, mais lorsque le prix de ce titre a commencé à baisser, les transactions ont notablement diminué et le mouvement de hausse reprenait avant midi. Le total des ventes pendant la première demi-heure de la séance a été de 424,300 actions comparativement à 257,500 pendant la même période hier.

L'avance initiale s'est manifestée dans presque toutes les sections de la liste à part les moteurs et les pétroles. On annonce en effet que Standard Oil of New-Jersey

se vient de réduire les prix pour le pétrole en barils, ce qui n'est pas une très bonne indication pour cette industrie.

Montgomery Ward, qui a été faible hier, a repris deux points aujourd'hui, puis les a ensuite perdus. A. M. Byers, Gulf States Steel, General Electric, Allis Chalmers, Consolidated Gas se sont avancés de 2 points et plus mais la plupart ont ensuite reculé à la suite des attaques contre Radio. Atchison, Johns Manville, Sears Roebuck ont quelque peu baissé de même que les pétroles. Vers midi un commencement de reprise se manifestait.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GIFFORD & CIE, courtiers, 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Valeurs	Ouv.	12 h.
Allied Chemical	125 1/2	125 1/2
American Can	73 1/2	73 1/2
American Smelting	99 1/2	99 1/2
American Water Works	22 1/2	22 1/2
American Tel. & Tel.	73 1/2	73 1/2
Anacosta	227 1/2	227 1/2
Atchison	65 1/4	65 1/4
Baltimore & Ohio	97 1/2	97 1/2
Beckham St.	198 1/2	198 1/2
Canadian Pacific	30 1/2	30 1/2
Chicago Rock Island	35 1/2	35 1/2
Chrysler Motors	105 1/2	105 1/2
Cons. Gas of New York	30 1/2	30 1/2
Cons. Power	14 1/4	14 1/4
Commonwealth Power	11 1/2	11 1/2
Dupont	59 1/2	59 1/2
Erie Railroad	54 1/2	54 1/2
Famous Players	41 1/4	41 1/4
General Motors	104 1/2	104 1/2
General Electric	62 1/2	62 1/2
Hudson Motors	55 1/2	55 1/2
International Nickel	35 1/2	35 1/2
Montgomery & Ward	40 1/2	40 1/2
New York Central	172 1/2	172 1/2
Northwestern Pacific	11 1/2	11 1/2
Packard Motors	157 1/2	157 1/2
Pan American B.	57 1/2	57 1/2
Pennsylvania R. R.	77 1/2	77 1/2
Phillips Petroleum	32 1/2	32 1/2
Public Service of New Jersey	85 1/2	85 1/2
Radio Corporation	13 1/2	13 1/2
Remington Rand	28 1/2	28 1/2
Republic Iron & Steel	78 1/2	78 1/2
Sears Roebuck	84 1/2	84 1/2
Standard Oil	24 1/2	24 1/2
Standard Oil of New Jersey	29 1/2	29 1/2
Standard Oil of New York	32 1/2	32 1/2
Southern Pacific	42 1/2	42 1/2
Studebaker	218 1/2	218 1/2
Union Pacific	21 1/2	21 1/2
U. S. Industrial Alcohol	130 1/2	130 1/2
U. S. Steel	173 1/2	173 1/2
Westinghouse	148 1/2	148 1/2
Wills Overland	87 1/2	87 1/2
Woolworth	67 1/2	67 1/2

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.

Le premier indice du pair, le second le cours du jour.

Angleterre, liv. st.	4.86 2-3	\$4.92 1/2
France, franc	3.95	0.399 1/2
Belgique, franc	13.9	1.412
Italie, lire	19.3c.	0.532 1/2
Suisse, franc	19.3c.	1.955
Hollande, florin	40.2c.	4.058
Espagne, peseta	19.3c.	1.346
Suède, couronne	26.8c.	2.711
Norvège, couronne	26.8c.	2.702
Danemark, cour.	26.8c.	2.702
Brésil, milreis	32c.	1.128
Etats-Unis, dollar	1-16 1/2 prime	
Allemagne, mark	23.8c.	24.10

L'hygiène et la fabrication des matelas

L'échevin Bray a demandé ce matin à M. Etienne Gauthier, greffier de la ville, de convoquer, pour mardi prochain, une réunion de la Commission échevinale d'hygiène pour étudier le projet de règlement concernant la fabrication des matelas. L'assemblée est fixée à dix heures de l'avant-midi.

M. Bray désire l'application de mesures d'hygiène dans la fabrication des matelas. Si on utilise de vieux matériaux, ceux-ci devront au préalable être désinfectés. Le règlement devrait aussi exiger une étiquette sur les matelas, indiquant à l'acheteur si le matelas est fabriqué avec des matériaux usagés ou des matériaux neufs.

Session retardée en Nouvelle-Ecosse

Halifax, 16 (S.P.C.) — La session parlementaire en Nouvelle-Ecosse s'ouvrira six à sept semaines plus tard, cette année, annonce le premier ministre Rhodes, à cause de l'élection partielle de Halifax, le 21 janvier.

Le froid dans l'Ouest

Winnipeg, 16. (S.P.C.) — Le froid est intense dans l'Ouest, aujourd'hui. Le thermomètre marque 42 sous zéro à Edmonton et 41 à Saskatoon.

Les délégués américains approchent de l'Angleterre

Londres, 16. — Le "George Washington", qui transporte la délégation américaine à la conférence navale de Londres, arrivera à Plymouth demain matin. Les délégués ont profité de leur traversée pour s'entendre sur tous les points de la conférence.

Dix-sept bills privés

Québec, 16. (D. N. C.) — Dix-sept bills privés ont été présentés à la séance d'hier, au Parlement. Les plus importants sont pour modifier la loi constituant la Commission métropolitaine en corporation et la loi du bureau central des écoles protestantes. Il y a aussi un bill pour la Commission des écoles catholiques de Montréal et un autre pour modifier la charte de la Québec & Western Railway.

Le remplaçant de lord Passfield

Londres, 16. (S.P.A.) — On croit que M. Hartshorn, député de Glamorgan, remplacera lord Passfield, comme secrétaire des affaires du Dominion.

PIETITS TRAITS DE PLUMIE

SONIN

Le Radio
des connaisseurs

TEMPLE RADIO

AU TON PUR — RICHE — FIDÈLE
— SANS BOURDONNEMENT —
— SANS DÉFAUT — SANS IMPER-
FECTION.

L'appareil et le Parleur sont un
miracle d'acoustique.

LE RADIO QUI REPOND AUX EXI-
GENCES LES PLUS DIFFICILES.

Le Temple est entièrement électrique.
—châssis standard—six lampes 227—
système spécial d'amplification—deux
nouvelles lampes à pouvoir 245—système
de rectification perfectionné. La
source d'énergie, —grosse de toutes fa-
çons—et le Parleur électro-dynamique
Temple contribuent à assurer à l'appa-
reil Temple un ton sans pareil. Con-
sole Temple \$249 — Grande Console
Temple \$289 — Radio-Phonographe
combiné Temple 8-90 \$419—(complets
avec lampes).

LIVING ROOM
FURNITURE MANUFACTURERS
LIMITED

Cherrier 3119*

VENDEUR AUTORISÉ DES RADIOS TEMPLE

2566 rue Sainte - Catherine Est

(ANCIEN NUMERO, 1466, PRES DE LA RUE FRONTENAC)

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. Le samedi jusqu'à 10 h. 30

Les nôtres et ceux des autres

Jeudi, 16 janvier 1930

Ce n'est pas parce qu'ils redoutent le "serein" que certains ministres se laissent de moins en moins voir le soir.

Non, c'est plutôt parce que, à cette saison-ci de l'année, ils craignent davantage... le "goglu".

La phrase ronflante de M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler Français, n'est pas d'un poitrinaire.

Léon Daudet dirait peut-être qu'elle est d'un "moitinaire".... ou d'un "pouahtrinaire".

Mon ami me dit: "Terribles certaines de ces catastrophes dont le Devoir nous a parlé dernièrement. Ce qui m'en console, c'est que je pourrai voir toutes ces horreurs sur l'écran d'un cinéma".

Je connais un journaliste du Devoir qui écrit en véritable poète... Il n'y en a pas deux comme lui pour tracer un mot de condoléance...

Une coquille vient de découvrir ou, plutôt, de créer un nouvel écrivain canadien-français.

Quel est son nom? M. Louis Bourassa, a/s le Devoir, Montréal. On trouve cette rare coquille dans l'Almanach de la Langue Française, page 229. Il écrit Louis, au lieu de Henri Bourassa... ce qui n'enlève aucune valeur à cette excellente publication.

Notre journaliste interroge un groupe de jeunes gens qui font activement du sport.

A un certain moment, il s'adresse à un garçon solide, taillé en hercule:

— Avez-vous déjà lutté?
— Certainement.
— Où cela?
— Partout.
— Contre qui?
— Contre l'adversité...

Vous perdez un porte-monnaie bien garni, un objet auquel s'attache un souvenir cher pour vous, un je ne sais quoi ayant du prix.

Vous vous désolerez; vous poursuivrez, hélas! sans succès, des recherches, et vous ne pouvez retrouver l'objet perdu. Alors, c'est l'invocation à saint Antoine de Padoue; et comme pour toute chose la maxime est juste: "Aide-toi, le Ciel t'aidera", il est bon alors de faire insérer dans les journaux une petite annonce:

"Jeudi soir, le 10 courant, un tel objet a été perdu à tel endroit. La personne qui le retrouvera voudra bien le rendre à M. un Tel, rue..., etc."

Souvent, un texte semblable se termine par une promesse: "On donnera une généreuse récompense à qui rendra l'objet perdu".

La "généreuse récompense"! Ciel! qu'il prenne garde, celui qui dans son impatience de retrouver l'objet perdu fait une pareille promesse! Ce ne sont pas des mots qu'on peut écrire à la légère...

Vaut mieux tourner sept fois la plume entre les doigts avant de les tracer.

Une dame montréalaise vient de l'apprendre à ses dépens. Et ça coûte cher...

Il y a deux ans passés, elle perdait une cassette contenant des bijoux évalués à \$7,000.

Le grand désir de la retrouver lui fit insérer dans les journaux une annonce par laquelle, — l'imprudente! — elle promettait une "généreuse récompense" à quiconque rapporterait la cassette et son contenu.

Par malheur, ce fut un monsieur Auerbach qui trouva le tout dans un tramway.

Faudrait-il dire, plutôt, par bonheur? Car, ce monsieur Auerbach fit mieux que d'autres: il rapporta les bijoux à la dame. Celle-ci lui offrit généreusement \$50 en récompense.

Peut-être dit sans doute M. Auerbach, \$50, c'est trop peu, et une aussi mince somme me déçoit.

Il s'adressa aux tribunaux pour que son honnêteté reçût le juste prix promis.

A son sens, une "récompense généreuse" voulait dire \$1,000.... Dans le cas, le tribunal vient de décider que c'est \$350.

Ca paie d'être honnête, à ce prix! Ca paie un peu moins de vouloir se montrer généreux.

(L'Action Catholique)

— C'est un original?
— Oui, l'autre jour il s'est dit insulté parce qu'on lui a présenté du poulet, au restaurant.

— Mais, pourquoi?
— Simplement parce qu'on lui a servi son poulet... dans un œuf à la coque.

— Hier soir, trois hommes se mouraient...
— Où ça?
— Dans un radio.

— Quoi? Dans un radio?
— Oui, ils chantaient qu'ils se mouraient...

CLOCHES D'EGLISES
Carillons, cloches neuves et d'occasion de différents poids et prix. Ecrire ou voir

Z.O. TOURANGEAU
4064 St-Hubert Montréal
Bélair 1292
C.-E. MORISETTE
236, rue Latourville Québec

La Société Pierre Pampalon
Importation et fabrication
ORNEMENTS D'EGLISE
DENTELLES, VASES SACRÉS, ETC.
Salle d'échantillons:
1032, ST-DENIS - MONTREAL
Case postale 2795 - Tél. HARB. 7819

J.-A. DESY, LIMITEE
268, rue St-Paul Est MONTREAL

Nous importons directement nos
CAFES et nos THES
Nous manufacturons les meilleures
CONFITURES

VIENT DE PARAÎTRE

Magazine musical "ENTRE-NOUS" livraison de janvier

— SOMMAIRE —

Les Musiciens du passé: Romain-Octave Pelletier.
Prochains concerts à Montréal.
Nos projets.
Samuel Casavant.
Le Guide du pianiste: Analyses et notes.
Nicolas Medtner.
Le Piano.
Echos.
Le Conservatoire National de Musique.
Les lampes à grille-écran.
Etude sur le chant italien.

DISTRIBUE GRATUITEMENT A CEUX QUI LE DEMANDERONT

Ed. Archambault
ENRG.

406-408 rue Ste-Catherine Est, près St-Denis.
Tél.: HARBOR 0121-0122.

COMPLETS
en serge bleue — 2 \$35.00
pantalons
J.L. VERRAIS 1734 Amherst
FRONT. 3548

Maison MONTESANO
Doreur, argentier, nickelleur
Spécialité: Ornements d'église.
1079, Amherst CH. 9323

CAFE Brun, noir, doux,
fort, au goût du
client, envoyé poste payée.
Demandez nos prix
P. GOUDRON 1188 Béri
HA. 1385

Service de 24 heures

The New System Cleaning Service Rgd

Teinturiers-nettoyeurs J.-H. BRETON, propriétaire
Complets de Messieurs, nettoyage français... \$1.50
Manteaux de Dames, nettoyage français... \$1.75 à \$2.00
BUREAU: 823 est, rue Dorchester 1156, rue Saint-Christophe
ATELIER:

Nous allons chercher et
livrons tous objets.
Appelez-nous

HARBOR
3088



M. Emile PIGEON

autrefois de la maison

Kerhulu-Odiau

STUART - PIGEON Enrg.

Pâtisseries-Traiteurs

237, RUE LAURIER OUEST

Téléphone: CRescent 2181

Les Cornichons

mélangés de

"Mme LUKE"

— RIEN de plus appétissant.

Exigez-les de votre épicière, ou

appelez

Wilbank 5717

VOYEZ L'AGENCE

HONE

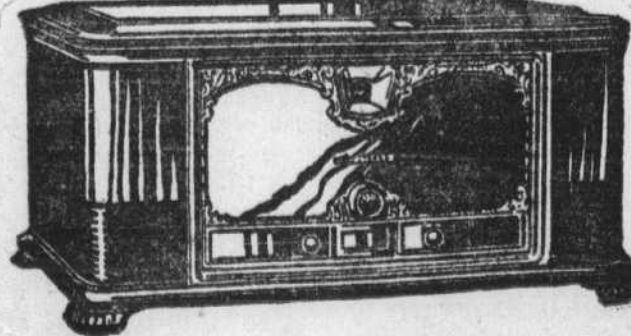
Pour tous vos voyages en Amérique, en Europe, en Méditerranée, aux Antilles, partout.

55, rue Saint-Jacques,

Tél. HARBOR 3284

MONTREAL

\$199.50



SON MAGNIFIQUE

Entendez ce modèle bi-grille 641 de

Stromberg-Carlson



La qualité de son de ce remarquable radio-récepteur vous sera toute une révélation, car il fournit la détection améliorée requise par 100% des modulations émises, et donne ainsi à la radio-réception une valeur égale à celle de la radio-diffusion.

Venez et vous constaterez qu'en plus de la qualité sonore réputée du Stromberg-Carlson, ce modèle 641 possède une plus grande portée, une force et une pureté accrues dans les notes graves et un équilibre mieux marqué sur toute l'étendue de l'échelle musicale.

Prix, sans les lampes, \$199.50

L. C. BARBEAU

LIMITEE

281, CRAIG Ouest

ERNEST MEUNIER
Le Tailleur Fashionable
994, rue Rachel Est
Montréal
Téléphone: Fr. 9343-9850

VESTONS de BUREAU
et
VESTONS d'ALPACA
EN STOCK ou sur MESURE
J.L. LAROCQUE
849 NOTRE-DAME OUEST

Si vous lisiez
ceci...

Nos viandes sont conservées dans un réfrigérateur où règnent l'hygiène et la propreté.

Elles sont toujours, de ce fait, de qualité supérieure et le client, c'est constaté, obtient le maximum de satisfaction.

Assortiment complet de volailles ainsi que fruits, légumes et provisions de choix.

Commandes par téléphone — Livraison partout. Deux camions à votre service.

Patronage soigné et toujours apprécié par un personnel courtis et compétent.

JOS. MEUNIER

BOUCHER

377, Avenue Laurier

Téléphones: Bélair 6411-4059.

TOUSIGNANT & FRÈRES

AU SERVICE DE L'ECONOMIE VERITABLE

TOUSIGNANT

quartiers généraux du

BON BEURRE — BON FROMAGE

et des BONS OEUFS

EPICERIES et PROVISIONS

— Pas d'intermédiaires

— Directement aux consommateurs

— 9 MAGASINS —

Entrez au plus rapproché de votre demeure.

Tousignant & Frères Ltée

Bu.-chef: 6312 St-Hubert

Succ.: 5167, rue Clarke

1148, Mont-Royal Est

3539, rue Ontario Est

2929, rue Masson

2034, Mont-Royal Est

2309, Ontario Est

1584, Ste-Catherine Est

1587, Ontario Est

CHAPELETS

EXIGEZ DE VOTRE LIBRAIRE
LES FAMEUX CHAPELETS

Paul LEMAITRE Ltée

CE SONT LES
MEILLEURS —

CHAPELETS

La Page Féminine

NOUVELLE

L'absolution par radio

Tout le monde sait que la T. S. F. rend de grands services. Elle a permis, par exemple, de retrouver des explorateurs perdus et, de toutes les inventions modernes, elle est peut-être la plus appréciée. Mais, vous n'auriez sans doute pas cru qu'elle pût servir à l'administration de quelqu'un des sacrements. C'est pourtant ce qu'on vient de m'affirmer en me narrant une petite histoire que je vais, à mon tour, vous raconter.

Cela se passe au printemps. Au phare de L., qui n'est pas très isolé, mais dont les abords ne sont pas faciles, demeurait le gardien et sa famille. C'était un caprice de ce brave homme de vouloir passer la rude saison sur son îlot désert, mais il s'y sentait chez lui, mieux que partout ailleurs et c'est pourquoi il y vivait toute l'année. D'ailleurs, en temps ordinaire et malgré certaines difficultés, les insulaires pouvaient se rendre à terre de temps à autre pour faire leurs dévotions ou chercher des provisions.

En plus du poste télégraphique du phare, il y avait un récepteur passable qui permettait aux résidents d'entendre des discours, de la musique, etc., qui leur procurait une excellente distraction, les tenant en contact avec le monde et ses activités, les empêchant de s'en sentir trop éloignés.

Comme nous l'avons dit, c'était au printemps. Une assez forte secousse de tremblement de terre avait, la semaine précédente, ébranlé la région sans avoir paru toutefois causer de dommages. Le temps s'était beaucoup adouci et depuis plus de trois jours, il pleuvait sans relâche.

Ce soir-là, après avoir fait sa ronde habituelle et constaté que tout semblait dans l'ordre, le gardien vint s'installer dans la salle de famille, au deuxième, on l'écoula un concert qui devait être suivi d'une conférence par un prédicateur bien connu.

Au poste CHUT de la Compagnie Internationale de Radio-Diffusion, le R. P. X., venait de terminer sa causerie et s'appretait à quitter les studios quand on lui apporta un message du phare de L. ...

Une fissure causée probablement par le récent séisme laissait pénétrer l'eau qui montait rapidement. Les pauvres gens ne voyaient aucun moyen de se tirer de cette situation par cette nuit de pluie et de vent, ils imploraient du secours qui pouvait leur être apporté à temps.

Le religieux, que son ministère a habitué d'accourir auprès de ceux qui ont besoin d'assistance, déplore

"Faible et maigre après la naissance de mon bébé, j'ai gagné 22 livres"

"Après la naissance de mon bébé, j'étais très faible et maigre. Depuis que je prends la Levure Ferrugineuse, je suis bien. J'ai gagné 22 livres." — Mme Laura Benoit.

Des milliers de gens nous écrivent que la nouvelle Levure Ferrugineuse se fait engraisser de 5 à 15 livres en 3 semaines. Les vilains creux se remplissent. Les membres osseux revêtent une belle rondeur. La peau terne prend, comme par magie, une teinte saine. Nervosité, indigestion, constipation cessent en une nuit. Le sommeil est profond. L'on trouve une énergie nouvelle dès le premier jour.

Deux grands toniques en un seul — la Levure de malt, qui a pour effet spécial de donner du poids, et le Fer, qui fortifie. Agréables petits comprimés. Beaucoup plus efficaces que la levure non médicamenteuse. Résultats dans la moitié moins de temps. Aucun goût de levure. Pas de gaz.

Ne soyez donc plus décharné, fatigué, d'aspect minable. Prenez-vous aujourd'hui même chez le pharmacien la Levure Ferrugineuse. Vous vous sentirez merveilleusement bien demain. Le manufacturier vous remboursera si des résultats rapides ne viennent pas vous enchanter.

Feuilleton du "Devoir"

La Graine de Sainte-Catherine

par André Bruyère

(Suite)

Tout le jour elle resta pensive. Mais il passa vite, ce grand jour du mariage de Pierre. De bonne heure, l'auto qui devait les emmener fut là et Marie bien émue dit adieu à son oncle au vieux presbytère, aux nouvelles amies, ses cousines maintenant, et qu'elle ne reverrait plus avant de quitter la France.

Ils devaient s'embarquer en effet quatre jours après et le pauvre vieux curé, pensant au lointain pays où partait sa nièce, se dit qu'il avait le temps de mourir avant son retour.

Heureusement il garda cette impression tout comme Miette les sœurs, et Marie, se penchant à la

OCCUPONS NOS LOISIRS

son impuissance à aider ceux-ci. Que faire? On l'assure qu'une équipe de marins expérimentés va tenter de sauver le gardien et sa famille, mais... le pourront-ils sur cette mer démontée?

Une idée subite s'empara de lui. Retournant au microphone, il dit à son invisible auditoire la détresse dans laquelle se trouvent ces malheureux. Il sollicite pour eux un fervent appel à l'aide divine et pour ceux qui peuvent l'entendre, ceux que la voix de la T. S. F. seule rattache au monde extérieur, gravement il prononce: "Récitez votre acte de contrition, je vais vous donner l'absolution."

Il n'est pas dit si les pauvres habitants angoissés du phare l'entendirent ni si on parvint à les tirer du péril... L'histoire ne va pas plus loin et je ne pourrais vous en garantir l'authenticité, car, lorsqu'on m'en fit le récit, quelqu'un émit devant moi cette réflexion:

"Si jamais l'aventure arrive... elle aura été contée!"

FLAVIE-LUCE

Nos robes de réceptions

LES VELOURS ET LEURS EXIGENCES — AUTRES TISSUS QUE NOUS EMPLOYONS POUR LES ROBES DE FÊTES

Les robes de velours, de mode récente — Avec les pannes, les velours, les corsages drapés sont tout à fait indiqués, car ces tissus un peu massifs se prêtent moins bien à la confection des plis et des drapés que des tissus plus minces dans le genre de la soie, du satin, du georgette. On fait les corsages drapés à l'aide de petites pinces prises dans la couture du dessous de bras, le bas se terminant légèrement en pointe par une ceinture plate. Parfois la fermeture est marquée par un pli piqué d'une série de petits boutons plats en bijouterie qui dégringolent en chapelet tout le long du corsage, alors que sur d'autres le corsage demeure sans aucune garniture. L'encolure est dégagée ou droite; lorsqu'elle est dégagée, on la drap d'un col à revers, dans le style fichu, venant se lier devant par deux pattes retombant sur le corsage; lorsque le col est droit, montant, on fait le col cravate en velours, venant se lier devant par deux pans, ceux-ci terminés par une bande de fourrure. Les jupes de velours se taillent en forme de triangle et plates dans le dos. On fait aussi la jupe-tunique à pan d'un côté, retombant sur une jupe plate. La tunique est doublée d'un crêpe de Chine même ton ou d'une autre teinte.

Les manteaux de velours, qui sont d'une suprême élégance à l'heure des visites, se font de toutes teintes; mais en particulier vert ou rouge.

Nous citerons un des modèles les plus récents, sorti de chez P., dans la présentation duquel nuance, forme, garniture de fourrure nous séduisent tout à la fois. Il est en velours rubis, doublé de crêpe ouaté; le dos droit descendant sous les hanches, les devants croisés, serrés par des plis nervés sous un bouton de galalithe rouge et gris. La jupe est en forme, croisant elle aussi de côté, avec, au bord du crois, une haute pointe en astrakan gris et revers en pointe à la manche.

Pour le soir, la robe de velours se fait surtout de forme princesse, le bas de la robe s'élargissant par un volant en forme posé de côté. On garnit en velours de broderies de perles or et de couleur, que l'on incruste dans la robe en plus ou moins grande quantité. Elles forment souvent empiècement, ceinture et monture du volant en forme. Ces robes habillées se font de toutes couleurs et sans manches. La mode entend que le décolleté devant soit peu accentué, alors qu'au contraire il soit très dégagé dans le dos.

Les tissus que nous employons pour nos robes de fêtes — Très actuelles sont les moires à envers uni très net qui sert de garniture. On taille le corsage en biais, de manière à draper les devants en fichu, l'extrémité venant s'arrêter à la taille sous une ceinture de satin uni prise dans l'envers de la robe. La jupe est droite, avec pointe et forme faisant tablier, et le tour de la robe est orné d'une bordure de satin uni piqué prise dans l'envers.

point des bonnets noirs, dit Miette lugubre.

Josiane frissonna, mais la bonne humeur de Rose-Marie dissipa le nuage.

— Nous ne serons pas veuves toutes trois sans doute, dit-elle, à moins d'assassiner nos maris.

On la traite de Barbe-Bleue en jupons, on sourit un instant, mais quand on entra au pavillon, la soirée fut triste. La petite maison semblait immense.

C'était le printemps maintenant. Il y avait des lilas dans les haies, les soirs étaient longs. Les trois sœurs allaient souvent en promenade. Leurs jours étaient solitaires à présent. A part le docteur, personne ne venait au pavillon. Les de Sillac se terraient dans le château en deuil.

Plusieurs fois, Mme Tarvel et ses filles montèrent visiter leurs parents, mais, la plupart du temps, elles ne furent pas reçues. Mme de Sillac ne quittait pas son lit. Edith seule paraissait. Béatrice était introuvable. Elle ne voulait voir personne, disait-on. La mort de sa sœur l'avait profondément changée.

Quant à Roger, on le voyait rarement. L'état de sa grand-mère lui donnait pour quelque temps ce rôle de chef qu'il ambitionnait de réaliser pour toujours. Il était donc fort occupé, mais les Tarvel, sauf Josiane, pensaient qu'il aurait pu paraître au pavillon malgré son deuil.

De plus en plus, le bonheur de Josiane leur parut menacé. Cependant la jeune fille ne se plaignait pas. Miette et Rose-Marie en venaient à trouver son amour absurde et à souhaiter qu'elle en guérît.

Un soir qu'elles se promenaient dans les bois, Miette lui dit à brûle-pourpoint:

— Je te trouve bien résignée. Est-ce par hasard ton soupçon d'incertain oublierait sa "flamme", comme disaient les romances?

— Cela vaudrait mieux peut-être, appuya Rose-Marie. Au fond, je me demande, ma pauvre chérie, si tu as bien placé ton amour.

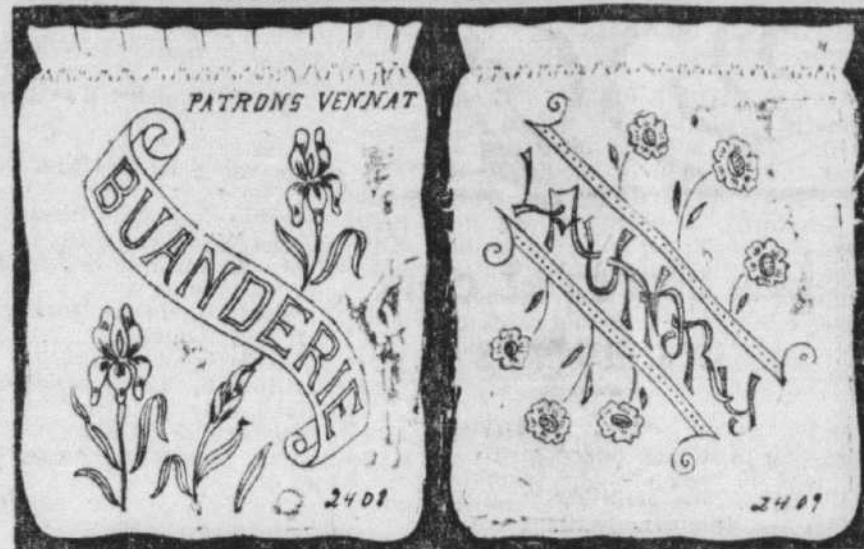
Josiane s'arrêta et les regarda douloureusement.

— Pourquoi me dites-vous cela? J'ai tant de peine.

— Tu crois qu'il ne t'aime plus, s'écria Rose-Marie, désolée de l'air de sa sœur.

Miette lui saisis vivement la

OCCUPONS NOS LOISIRS



Nos 2408-2409. — Sacs à linge, chacun, à tracer, 20c; perfore, 50c; au fer chaud, 35c. Tout estampé, 27 x 40 pouces sur coton jaune, 90c; sur toile bleue \$1.90. Coton M.F.A. de couleur 60c. Papier carbone bleu 7c et 15c; rouge 7c; blanc ou jaune, 15c. Catalogue de Broderie 35c. Revue Mensuelle de Broderie et Musique 25c l'abonnement par an.

(Coupon de patrons VENNAT)

Le Devoir, Montréal.

Ci-inclus pour patrons Nos.....

Nom

Adresse

Adresser toutes commandes au Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

FAITS ET GLANES

SUR LE CHAMEAU

Un Français, un Anglais, un Allemand furent chargés d'une étude sur le chameau.

Le Français alla au Jardin des Plantes, y passa une demi-heure, interrogea le gardien, jeta du pain au chameau, le taquina avec le bout de son parapluie, et, rentré chez lui, écrivit, pour son journal, un feuilleton plein d'aperçus piquants et spirituels.

L'Anglais, emportant son panier à thé et un confortable matériel de campement, alla planter sa tente dans les pays d'Orient, et en rapporta, après un séjour de deux ou trois ans, un gros volume bourré de faits sans ordre ni conclusions, mais d'une réelle valeur documentaire.

Quant à l'Allemand, plein de mépris pour la frivolité du Français et l'absence d'idées générales de l'Anglais, il s'enferma dans sa chambre pour y rédiger un ouvrage en plusieurs volumes, intitulé: *Idee du chameau tirée de la conception du moi*.

PAS CALE EN PROVERBES

— Dites-moi, mon ami, araignée du soir, qu'est-ce que cela veut dire? — Dame!... araignée du soir... ça veut dire que le matin on a mal nettoyé la chambre!...

Pensée

L'homme qui ne travaille pas tombe, par une pente rapide, de la longueur dans l'ennui, et de l'ennui dans les désordres du cœur.

LACORDAIRE

Ce don d'être difficile que donne la familiarité avec le beau n'écarte pas seulement de la femme le plaisir de plaire par des futilités, il la sauve d'un autre fléau, celui des vaines lectures.

Une femme pour qui les joies sérieuses de l'intelligence seront devenues une habitude et un besoin se défendra mieux contre la banalité des relations. Comme il faudra, pour l'attirer, des natures à la hauteur de la sienne, elle se liera moins et s'attachera mieux.

Etienne LAMY

PETITE VIE DES SAINTS

16 janvier

SAINT-MARCEL, pape et martyr

Saint Marcel succéda au pape saint Marcellin dans la chaire de saint Pierre. Il était romain de naissance et il gouverna très saintement l'Eglise, qui était alors très désolée à la suite de la sanglante

persécution de Domitien et Maximien.

Saint Marcel divisa la ville de Rome en vingt-cinq titres ou paroisses afin de faciliter l'administration des sacrements. L'empereur Maxence, enflammé de colère à cause de la sagesse des actes administratifs du saint Pape, le menaça des plus rigoureuses supplices s'il ne déposait le pontificat et s'il ne sacrifiait aux idoles.

Comme Marcel méprisait ces paroles insensées, le tyran l'envoya dans les écuries impériales, chargé du soin des chevaux. Il y resta neuf mois. Tiré de là par les clercs de Rome, il reçut l'hospitalité de la bienheureuse Lucine et, à sa prière, changea sa maison en une église qui porta le nom de Saint-Marcel. Maxence ordonna d'amener dans cette église les bêtes de ses écuries et commanda qu'elles fussent gardées par le pontife, ce qu'il fit jusqu'à sa mort qui arriva le 16 janvier 310.

La Argentina

Les ballets espagnols de La Argentina sont devenus une tradition de chaque printemps à Paris. Aux Etats-Unis, la saison dernière, elle ne donna pas moins de dix-huit récitals à New-York seulement; elle aurait pu en donner davantage avec succès si les nécessités de sa tournée ne l'eussent attirée ailleurs.

La Argentina danse seule. Elle n'a avec elle aucun corps de ballet chargé de l'aider à soutenir l'intérêt du public pendant toute une soirée. La Argentina est plus qu'une danseuse, c'est une grande artiste.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241)

Je sois content de vous rencontrer, dit-il, j'ai à vous parler.

Il s'adressait à Josiane, mais Rose-Marie répondit d'un peu haut: — Vous ne connaissez donc plus le chemin de notre maison?

Il eut un regard si triste qu'elle regretta sa vivacité.

— Parlez donc, dit-elle.

— C'est Josiane seulement que je voudrais entretenir.

Miette et elle marchèrent en avant de quelques pas. Elles se turent un instant, puis Rose-Marie murmura:

— Je crois que notre pauvre

EATON

Rabais exceptionnels dans les

PARURES DE COU EN FOURRURE

Si vous désirez depuis longtemps une parure de fourrure, mais attendiez une occasion de l'avoir à bon compte... voici cette occasion! Voyez ces prix!

Renard argenté. Rég. 295.00 — Vendredi	195.00
Renard blanc teint. Rég. 150.00 — Vendredi	100.00
Renard platine (teint). Rég. 135.00 — Vendredi	95.00
Renard bleu naturel. Rég. 150.00 — Vendredi	100.00
Renard chinchilla (teint). Rég. 125.00 — Vendredi	85.00
Renard brun. Rég. 65.00 — Vendredi	40.00
Renard orchidée (teint), 3 peaux. Rég. 75.00 — Vendredi	50.00
Renard rouge naturel. Rég. 75.00 — Vendredi	45.00
Martre de roche teinte. Rég. 100.00 — Vendredi	65.00
Martres zibelines de la baie d'Hudson (2 peaux). Rég. 95.00 — Vendredi	55.00
Kolinski (2 peaux). Rég. 45.00 — Vendredi	30.00
Mouffette (2 peaux). Rég. 45.00 — Vendredi	30.00
Chevreau tan brun. Rég. 17.50 — Vendredi	12.50
Broadtail américain. Rég. 17.50 — Vendredi	12.50
Manchon de rat musqué. Rég. 15.00 — Vendredi	10.00
Tour de cou et manchon en Broadtail américain. Prix réduit à	30.00

Salon des Fourrures—Troisième étage—Rue Ste-Catherine

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

MAISONS D'EDUCATION

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE

306 STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL

Fondé 1895. Cours Commercial complet en anglais; Sténographie Française et Anglaise; Dactylographie; Conversation anglaise. Cours individuels jour et soir. Visite sollicitée. Catalogue gratis.

Fred. Donald Caza, B.A., Prin. Tél. Lancaster 8378

PHARMACIE LAURENCE

Angle Saint-Denis et Ontario

Drogues et Produits Chimiques Supérieurs.

Tous les remèdes nouveaux.

PRESCRIPTIONS

médicales remplies avec soin.

Livraison rapide par toute la ville.

ERNST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste

Professeur de piano, orgue, théorie, solfège

958, avenue Duluth est

Tél. FRontenac 5344 Montréal

"Au Matou Botté", dimanche 19 janvier

LOUIS

CHARTIER

baryton

Billets: \$1.10 (taxe comprise) chez Ar-

chambault, 406, Ste-Catherine est, Lin-

col, 1112, Ste-Catherine O., "Au Matou

Botté", 1284 St-Denis. Renseignements

Harbour 3975

angle Boyer et Bélanger, la réunion

de la Société Saint-Jean-Baptiste

section Saint-Arsène.

Avez-vous besoin d'imprimés,

livres, brochures, revues, jour-

naux, circulaires de tout for-

mat, affiches, placards, têtes de

compte et autres imprimés de

bureau, cahiers, billets, cartes

de visites, etc?

Adressez-vous au "Devoir"

430, rue Notre-Dame est, Mont-

réal. (Tél.: Harbour 1241*)

soeur se forge des chimères. Ja-

mais ce piètre amoureux ne saura

vaincre pour l'obtenir.

Il n'est pas digne d'elle quel

qu'elle nous dise, répliqua vivement

la seconde. Je crois que son âme

n'est si bien endormie que parce

qu'elle n'a jamais eu la flamme.

Josiane ne le galvanisera pas et per-

dra sa jeunesse.

Cependant celui qu'elles jugeaient

si mal avait entamé la conversation

par leur nom même.

— Vos sœurs ne m'aiment pas,

dit-il tristement.

— Elles doutent de vous seule-

ment.

— Et vous? doutez-vous de moi?

Elle le regarda si profondément

qu'il se redressa.

— Enfin, dit-il, voici mon premier

instant de bonheur depuis la mort

de ma sœur. Vous m'avez compris,

Josiane. Ah! que vous serez bien

la compagne digne de ce nom, celle

qui aide à porter ce fardeau de

la vie, à remplir le devoir. Non, je

n'ai pas voulu parler encore parce

que le vieux cœur que je vais bon

leverais de déjà déchiré. Grand

mère souffre durement.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue

Notre-Dame Est, à Montréal, par l'im-

primerie POPULAIRE (à responsabilité

limitée). GEORGES PELLETIER, adminis-

trateur et secrétaire.

LA RADIO

Concerts de jeudi

Postes extérieures

PROGRAMME MUSICAL. 7.30 WJZ — Les gondoliers, de Nevin. Estrellita, de Ponce. Valse bleuet, de Drigo. Sing Me to Sleep, de Greene. Valse, de Russell. Danse de Cuba, de Herbert. Nuit étoilée, de Densmore. Yeux noirs, de Horlick. Les artistes au programme sont: Astrid Fjelde, soprano, Devora Nadworney, contralto, Judson House, ténor.

HEURE FLEISCHMANN. 8.00 WEAF — Graham McNamee, annonceur de la Nat. Broad., est invité au programme. Chant de l'Inde, de Rimsky-Korsakoff. Roadways, de Densmore. Your Song From Paradise, de Brown. Liebestraum, de Liszt.

PROGRAMME SEIBERLING. 9.00 WEAF — Frank Black a la direction du programme. Voici les artistes au programme: James Melton, ténor, Lewis James, ténor, Elliott Shaw, baryton, Wilfred Glenn, basse. Danse de Juba, de Dett-Black. Siciliana, de "Chevalerie rustique", de Mascagni. Arabesque no 2, de Debussy. Matti-ata, de Leoncavallo. Sérénade, de Drigo.

MOMENT MUSICAL. 9.30 WEAF — Eugène Ormandy, violoniste, Oliver Smith, ténor, Lucien Smith, violoncelliste, sont les artistes au programme. Sélections d'Italie, de Ormandy. Fond Recollections, de Popper. Sélections, de "La sérénade", de Herbert. Sélections, de "L'oeil de l'Idole", de Herbert. La chevauchée des Valkyries, de Wagner.

HEURE VICTOR. 10.00 WEAF — Ce programme est composé de musique de pagode.

HEURE SLUMBER. 11.00 WJZ — L'orchestre symphonique est sous la direction de Ludwig Laurier. Ouverture, de "The Alder Hill", de Kubla. Suite de Peer Gynt no 1, de Grieg. Valse triste, de Sibelius. Dances et chansons scandinaves, de Borsch. Song of the Vermont, de Sandby. Extraits, de "Suite de Peer Gynt no 2", de Grieg.

NATIONAL GRAND OPERA. 11.00 WEAF — "La Gioconda", opéra de Amilcare Ponchielli, irradié par le National Grand Opéra. Le programme est sous la direction de Cesare Soderò. Voici la distribution des rôles: La Gioconda, par Alma Peterson, soprano; La Vecia, par Paula Hemminghaus, contralto; Advise Badoero, par Earl Waldo, basse; Laura, par Devora Nadworney, contralto; Enzo, par Julian Oliver, ténor; Barnaba, par Theodore Webb, baryton.

Chaîne Columbia

ENSEMBLE COMMODORE. 7.30 WABC — Polonaise en mi majeur, de Liszt. Air en sol, de Bach. Rhapsodie norvégienne, de Svendsen. L'amour de moi, de Tiersot. La tasse, de Godard. Danse des heures, de "La Gioconda", de Ponchielli.

STANLEY MAXTED, TENOR CANADIEN. 8.00 WABC — Sélections, de "La sérénade", de Herbert. "The Desert Song", de Romberg. Chop Steiks, de MacArthur. Sélections, de "The Spring Maid", de Reinhardt. Rag Doll, de Brown.

Concert du C. N. R.

CE SOIR, DE 10H. A 11h. Artistes: Mlle Muriel Brunsell, contralto. Orchestre de concert sous la direction de R. N. Cornfield. Programme:

Ouverture: "Merry Wives of Windsor" (Nicolai); Chant: "Hymne à Aphrodite" (Bantock); Orchestre: "Twilight Voices" (Réveries) (Granville); Orchestre: "Valse Russe d'une suite de danse" (Tchaikoff); Chant: "Über Nacht" (Mein Liebest Singt) (Hugo Wolf); Orchestre: "Aragone" (Gid) (Masse); Chant: "Sea Slumber Song" (In Haven) (Sea Pictures) (Elgar); Orchestre: "The Devil's Forge" (Byng).

11h. à 12h. p. m. — Orchestre du Château-Laurier, Ottawa.

Concerts de vendredi

Postes extérieures

ORCHESTRE SYMPHONIQUE ROCHESTER. 3.15 WJZ — Ce programme comprend de la musique de Tchaikowsky. Ouverture de 1812, Polonaise de "Eugen Onegin", Romeo et Juliette, "The Sleeping Beauty", suite. Solo de violon et finale, de "Variations".

HEURE DU PACIFIQUE. 4.15 WJZ — Procession du Sarda, de "Croquis caucasiens", de Ippolitow-Iwanow. Musique de ballet, de "Romantisme", Schubert. Nocturne, de "Suite lyrique", de Grieg. Valse, de "Eugen Onegin", de Tchaikowsky. Sérénade, de Borodin. Bacchanale, de "Samson et Dalila", de Saint-Saëns. Sélections, de "Sylvia", de Delibes. Spinning Song, de Mendelssohn. Rhapsodie slave, de Freedman.

NOIR ET OR. 6.00 WEAF — Le programme est sous la direction de Ludwig Laurier. Marche joyeuse, de Chabrier. Sélection de Katinka, de Friml. Méditation, de Thais, de Massenet. Ternelle ivresse, de Ganne. Menuet, de Rameau. Musique de ballet, "La source", suite no 2, de Delibes.

PROGRAMME ARMOUR. 9.30 WJZ — Dagger Danse, de Herbert. Barcolle, de "Les contes d'Hoffmann", de Offenbach. Le Danube Bleu, de Strauss. Chant de l'Inde, de Rimsky-Korsakoff. Une rose sauvage, de MacDowell. El Capitan, de Sousa. Sélections, de Robin Hood, de Koven.

ARMSTRONG QUAKERS. 10.00 WJZ — Lois Bennet, soprano, Mary Hopple, contralto, ainsi qu'un quatuor masculin et l'orchestre, sous la direction de Victor Arden donneront le programme suivant: Sur les eaux de la Minnetonka, de Lieurance. Love, Your Spell Is Everywhere, de Goulding. Extraits de "Orange Blossoms", de Herbert.

HEURE SLUMBER. 11.00 WJZ — L'orchestre de Ludwig Laurier donnera ce programme: Ouverture, de "Calife de Bagdad", de Boieldieu. Sélection, de "Tannhäuser", de Wagner. Suite lyrique, de Grieg. Menuet en sol, de Beethoven. Le vieux refrain de Kreisler. Fleur de Lotus, de McGrath. Allerseelen, de Strauss.

Chaîne Columbia

HEURE CURTIS. 10.30 WABC — Harmonious Blacksmith, de Haendel. Jeux d'eau, de Ravel. Passing By, de Purcell. Extrait de "Die Meistersinger", de Wagner. La Folia, variations, de Corelli.

Concerts de samedi

Postes extérieures

NOIR ET OR. 6.00 WEAF — Ouverture de la "Norma", de Bellini. Danse slave, de Glazounov. Je l'aime, de Waldfenfel. Sélection, de "Boccace", de Suppé. Intermezzo, de "Elegance", de "Les Contes d'Hoffmann", d'Offenbach. Mariage chinois, de Josmer. Sélection, de "La Fille de Mme Angot", de Lecocq. Danse trépak, de Tchaikowsky. Suite Isoline, de Messager. Ce programme est donné par l'orchestre de Ludwig Laurier.

HEURE FULLER. 7.30 WJZ — Earle Spicer, baryton, est au programme. L'orchestre est sous la direction de Louis Katzman. Tambourin, de Polla. Extrait, de "Un jour à Venise", de Nevin. The Glory of the Sea, de Sanderson. Extrait, de "Scheherazade", de Rimsky-Korsakoff. Chant d'amour, de Pinault. Malaguena, de "Boabdil", de Moszkowski. Semper Fidelis, de Sousa.

GENERAL ELECTRIC. 9.00 WEAF — L'orchestre symphonique est sous la direction de Walter Damrosch. Sélection, de "Les Maîtres Chanteurs", de Wagner. Prize Song, de "Les Maîtres Chanteurs", de Wagner. Vagrom Ballad, de Chadwick. Moment musical, de Schubert. Suite "Daphnis et Chloé", de Ravel.

HEURE SLUMBER. 11.00 WJZ — L'orchestre est sous la direction de Ludwig Laurier. Ouverture, de "La Bohémienne", de Balfé. Sélection, de "The Connecticut Yankee", de Rodgers. Chants canadiens-français, de Laurendeau, Fleurette, de Herbert. Les patineurs, de Waldteufel. Sextour, de "Lucia di Lamermoor", de Donizetti. Estrangement, de Hadley. Frauentherz, de Strauss. Dévotion du soir, de Koehler.

Chaîne Columbia

ENSEMBLE COMMODORE. 7.00 WABC — Ouverture de "Anachron", de Cherubini. Introduction de "L'Amico Fritz", de Mascagni. Suite de ballet, de "Iphigénie en Aulide", de Gluck-Mottl. Sélection, de "Les pompiers en fleurs", de Kreisler. Suite du coin des enfants, no 1, de Debussy.

Concerts de dimanche

Postes extérieures

MUSIQUE RUSSE. 2.00 WEAF — Collection des chansons caucasiennes, de Kiriloff; Rêve, de Andreef; Seul sur la route, de Shashin; Czar-das, de Andreef; Barcarolle, de Tchaikowsky; Sur le chemin, de Varlamoff.

PROGRAMME MUSICAL. 2.30 WEAF — Ouverture de "Die Fledermaus", de Strauss; Le chant de la sorcière, de Schilling; Concerto, 1er mouvement, de Grieg.

ECHOS METROPOLITAINS. 4.00 WJZ — Erva Giles, soprano, Robert Simmons, ténor, et Arcadie Birkenholz, violoniste, sont les artistes au programme; Romance, de "2ème concerto", de Wieniawski; L'oiseau bleu, de Jacques Dalcroze; Sérénade, de Haydn; Trois chansons chinoises, de Harris.

STUDIO DE CHICAGO. 4.30 WJZ — L'orchestre est sous la direction de Frederick Stock. Sélection, de "The Country Wedding", de Goldmark; Prélude de "Lohengrin", de Wagner; Extrait de "The Twilight of the Gods", de Wagner; Valse symphonique, opus 8, de Stock.

HEURE DAVEY. 5.00 WEAF — Judson House, ténor, Margaret Holmen, soprano, Paula Hemminghaus, contralto, Henry Shope, ténor, James Stanley, basse, sont au programme de ce concert. Chandler Goldswalthe, dirigera l'orchestre. Choeur, de "Naughty Marietta", de Herbert; Old Black Joe, de Foster; Sur les eaux de la Minnetonka, de Lieurance; Dixie, de Emmett; Quatuor de "Rigoletto", de Verdi; Aloha Ohe, de Lillinkalani.

MUSIQUE IRLANDAISE. 6.30 WEAF.

AU BALDWIN. 7.30 WJZ — Leon Tumarkin, pianiste, et Mme Fernandez Doria, soprano, sont les artistes invités au programme Baldwin. Hiver, de Gardner; Pastorale, de Scarlatti; Tambourin, de Rameau-Godowski; Jota, de De Falla; Seguedilla Murciana, de De Falla; Etude en do dièse mineur, de Scriabine; Prélude en si bémol mineur, de Chopin; Le cygne, de Saint-Saëns; En automne, de Moszkowski.

PROGRAMME DE MUSIQUE RUSSE. 9.15 WJZ.

HEURE ATWATER KENT. 9.15 WEAF — Elizabeth Rethberg, soprano de l'opéra Metropolitan, est l'artiste invitée au programme. L'orchestre est sous la direction de Josef Pasternack.

CHOEUR RUSSE. 11.15 WEAF — Credo, de Cretchaninoff; Etoile du nord, de Glinka; Wanderer's Night Song, de Rubinstein; Humoresque, de Tchaikowsky; Ouverture de 1812, de Kalinnikoff; La salade italienne, de Gence.

STUDIO DE CHICAGO. 3.00 WJZ — L'orchestre est sous la direction de Frederick Stock. Sélection, de "The Country Wedding", de Goldmark; Prélude de "Lohengrin", de Wagner; Extrait de "The Twilight of the Gods", de Wagner; Valse symphonique, opus 8, de Stock.

Programme de jeudi

Postes locaux

CFCE, 291m., Montréal.
12.20 Gramophone.
12.20 Bourse.
12.30 Orchestre de concert.
1.00 Bourse.
1.15 Musique et causerie du "Lyon's Club".
3.00 Heure de musique White-man.
4.00 Programme Wentworth.
5.00 Gramophone.
6.00 Heure de musique Twilight.
7.10 Causerie, modèles d'aéroplanes.

Bourse.
7.25 Heure de musique Dow Old Ale.
8.30 Causerie du Purple Circle Orchestre de concert.
8.45 Heure de musique de la maison Valiquette.
10.00 Résultats finals du Hockey.
11.30 Ouverture de la Bourse.
12.00 Carillon de la Tour de la Paix à Ottawa.

4.30 Fermeture de la Bourse.
6.10 Bourse, nouvelles, température.
6.30 Rapport du marché sur les produits agricoles.
7.00 Causerie de Jules Massé.
7.15 Orchestre de concert Ritz-Carlton.
8.00 Heure de musique Eveready de C. K. N. C., de Toronto.
9.00 Programme musical CKNC de Toronto.
10.00 Programme du Chemin de fer Canadien National.
12.00 Résultats finals du Hockey.

Programme de vendredi

Postes locaux

CFCE, 291m., Montréal.
12.20 Bourse.
12.30 Orchestre de concert.
1.00 Bourse.
1.15 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
2.00 Programme du studio.

Le thé du Japon "Salada" a un arôme doux et délicat

"SALADA"

THÉ DU JAPON

(VERT)
Tout frais des plantations

3.00 Matinée musicale de Layton.
4.00 Programme Wentworth.
5.00 Programme musical.
6.00 Heure de musique Twilight.
7.00 Bourse.
7.10 Causerie sur les modèles d'aéroplanes.
7.30 Causerie du Little Forum.
8.00 Récital d'orgue.
8.30 Orchestre de concert.
9.00 Heure de musique de la maison Stephen Fournier.
10.00 Heure de musique.
11.00 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

CKAC, 411m., Montréal.

11.30 Ouverture de la bourse.
12.00 Carillon de la Tour de la Paix à Ottawa.
4.30 Fermeture de la bourse.
6.00 Bourse, nouvelles, température.
6.10 Heure de musique de la chaîne Columbia.
7.00 Orchestre symphonique C.K.A.C.
9.00 Heure de musique de la maison Laberge & Chevalier.
10.00 Programme musical de la ville d'Ottawa.
11.00 Programme du studio.

Service pour batteries U.S.L. et Philco A & B

A. J. LEGER

réparations de radios

1119 Côte du Beaver Hall

Tél. Lanc. 4641

Vendeur de

STROMBERG CARLSON, KOLSTER

FEDERAL, ATWATER KENT ET

DE FOREST CROSLY

Société de chimie de Montréal

Lundi, le 20 janvier, à 8 heures 15, dans l'amphithéâtre du laboratoire de chimie, chambre 408, il y aura réunion de la Société de Chimie de Montréal. Monsieur Paul Berthiaume donnera une causerie sur le Congrès de Chimie de Barcelone. Les élections pour le prochain terme sont également à l'ordre du jour.

CUMMINGS & CUMMINGS

LA PLUS GRANDE VENTE de FOURRURES au CANADA

Stock d'un demi-million de dollars de fourrures

SACRIFIE

Rappelez-vous que nous sommes manufacturiers—mais durant cette vente nous vous offrons le privilège de faire votre choix directement dans le stock de notre manufacture.

La saison du gros est maintenant terminée et les centaines de manteaux encore dans notre manufacture et dans nos salles d'échantillons doivent être vendus immédiatement.

Il est impossible que les fourrures "CUMMINGS & CUMMINGS" soient égalées à nos prix. Votre visite vous le prouvera.

"La Fabrique est l'Endroit où Acheter des Fourrures"



SPECIAL

Manteau en écarville naturel de bonne qualité. Valeur \$500. Prix de vente de la manufacture

\$298

LOT 1 - \$49

Valeurs jusqu'à \$125

Votre choix de seal chape uni, caracul noir garni de martre, broadtail uni, seal garni de vison de Russie, seal garni de léopard.

Environ 25 manteaux au choix

LOT 4 - \$129

Valeurs jusqu'à \$250

Votre choix de rat musqué, taupe garni de renard, opossum australien naturel, seal chape uni ainsi que garni de martre, d'écureuil naturel et kolinsky.

Environ 35 manteaux au choix

LOT 6 - \$168

Valeurs jusqu'à \$350

Votre choix de mouton de Perse, opossum australien naturel, nutria, broadtail américain avec collet en renard, rat musqué uni et garni de chat sauvage, seal chape uni d'écureuil kolinsky.

Environ 30 manteaux au choix

LOT 3 - \$99

Valeurs jusqu'à \$175

Votre choix de rat musqué uni et garni de renard, seal Chape uni, ainsi que garnis de martre, d'écureuil naturel, putois et mouton gris.

Environ 60 manteaux au choix

LOT 5 - \$148

Valeurs jusqu'à \$300

Votre choix de mouton de Perse, rat musqué uni et garni de martre, seal chape uni garni de martre, putois, d'écureuil naturel et kolinsky.

Environ 55 manteaux au choix

LOT 8 - \$250

Valeurs jusqu'à \$475

Votre choix de mouton de Perse, garni de martre; seal d'Hudson, garni de martre ou d'écureuil kolinsky, rat musqué descendant, nuances de vison et kolinsky.

Environ 16 manteaux au choix



MANTEAUX en SEAL d'HUDSON

Qualité exceptionnelle, magnifiquement garnis de castor canadien de la meilleure qualité. Double de crêpe de fantaisie. Valeur de \$550. Prix de vente de la fabrique

\$387

Manteaux de Mouton de Perse

Très belle qualité. Peaux très bien appareillées. Jolie garniture de putois de Russie. Doubleure en crêpe de fantaisie. Valeur de \$800. Prix de vente de la fabrique

\$387

Manteaux de Mouton de Perse

Modèles féminins et élégants pour demoiselles et femmes d'âge mûr. Artistiquement garnis de krimmer gris. Les plus récents modèles de New-York faits de peaux lustrées de la meilleure qualité. Quelques chose qui sort de l'ordinaire. Tailles 16-18-20. Valeur \$650. Prix de vente de la fabrique

\$387

Manteaux en Kolinsky

Beau manteau de qualité supérieure, fini avec le nouveau collet Patou et taillé pour donner l'élégant effet svelte si désiré. Doubleure importée. Valeur \$1,000. Prix de vente de la fabrique

\$695

Le Radiola Westinghouse "33"

Radio tout électrique à sept lampes, complet avec lampes et haut-parleur

\$111.50

Conditions faciles

\$10 comptant et \$6 par mois.

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.A. HEBERT, Président et Gérant général

MAGASIN PRINCIPAL

1112

rue Sainte-Catherine Ouest

(Juste à l'ouest de Peel)

6885

rue Saint-Hubert (près Bélanger)

580

rue S.-Catherine E. (angle St-Hubert)

4232

rue Wellington (Verdun)

MONTREAL

Un Acompte

réserve n'importe quel manteau jusqu'à ce que vous soyez plus en mesure de le payer. Le choix le plus considérable de manteaux au Canada.

CUMMINGS & CUMMINGS Limited

101 rue St-Paul O. - angle St-Sulpice

Ouvert le samedi après-midi.

Juste en arrière de l'église Notre-Dame.

Commandes Postales

Les clients qui commandent des fourrures par la poste peuvent se faire rembourser leur argent, sans qu'il leur soit posé de questions, si les fourrures ne donnent pas entière satisfaction.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
500 Abitibi préf.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
18 Asbestos Corp.	70	—	—	—
50 All. Sugar	7 1/2	—	—	—
50 Bell Telephone	155 1/2	155 1/2	155 1/2	155 1/2
1500 Brazilian	38 1/2	39	38 1/2	38 1/2
85 B.C. Electric "A"	40	—	—	—
80 B.C. Electric "B"	19 1/2	—	—	—
29 B.C. Fishing	9 1/2	—	—	—
10 Brompton	27 1/2	—	—	—
300 Can. Bronze	49	50	49	50
125 Can. Car	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
5 Canada Cement préf.	95	—	—	—
10 Cockshut Plow	23	—	—	—
10 Can. Ind. Alcohol	11 1/2	—	—	—
550 Can. Pow. and Pap.	15	15 1/2	15	15
1 Can. Steamship préf.	71	—	—	—
15 Chas. Gurd	26 1/2	27	26 1/2	27
15 Cons. Smelting	255	—	—	—
500 Dom. Bridge	78	78 1/2	78	78 1/2
50 Dom. Glass	130	—	—	—
5 Dom. Textile	79	—	—	—
20 Fraser	15 1/2	—	—	—
2725 Int. Nickel	35 1/2	36	35 1/2	35 1/2
2 Int. Power préf.	80	—	—	—
60 Massey-Harris	42	—	—	—
4700 Mont. Power	139 1/2	140 1/2	139 1/2	139 1/2
Nat. Brew (nouv.)	30 1/2	—	—	—
925 Power Corp.	76	77 1/2	76	77 1/2
300 Quebec Power	68	68 1/2	68	68 1/2
1200 Shawinigan	80 1/2	81	80 1/2	81
90 Simon and Sons	38 1/2	39	38 1/2	39
250 So. Can. Power	34 1/2	35	34 1/2	35
25 St. Maur. V.C. préf.	88 1/2	—	—	—
100 Steel of Canada	46	46	45 1/2	45 1/2
5 Winn. Electric	53 1/2	—	—	—

BANQUES

Royale: 2 à 310, 25 à 310, 25 à 310, 2 à 310; Nova Scotia: 1 à 328, Montréal: 4 à 320, 1 à 320, 2 à 320, 1 à 320; Commerce: 2 à 268, 1 à 268, 9 à 268; Can. Nat. 5 à 171 1/2

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1930	1929
JANVIER		
Beurre	573	3794
Fromage	5	5
Oeufs	1512	1442

LES PRIX DE GROS

Prix cotés par la maison Elzébert	
Première patente	\$8.20
Deuxième patente	\$7.80
Forêt à boulanger	\$7.20
Farine à pâtisserie	\$6.40
Gruau roulé, 90 lbs	\$3.95
Gruau roulé, 80 lbs	\$3.55

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, la tonne	\$44.25
Gru rouge, la tonne	\$37.25
Son, la tonne	\$35.25

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la maison Gann, Langlois et Cie.	
Beurre:	
De crémère, la livre	40s.
De crémère, en blocs	41s.
De cuisine	35s.

Fromage:	
Québec, cou, meule de 20 lbs	22s.
Québec, doux, au morceau	23s.
Canadien fort, mle de 80 lbs	27s.
Canadien fort, au morceau	28s.
Kraft, boîte de 5 lbs	34s.
Kraft, boîte de 1 livre	37s.

Prix fournis par la Maison Z. Li-moges et Cie.

Oeufs frais:	
Chanteclere	72s.
Extras	62s.
Premiers	60s.
Seconds	46s.

Oeufs d'entrepôt:

Extras	50s.
Premiers	46s.
Seconds	44s.

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. Lalonde.

Les patates se vendent \$1.75 le sac de 80 livres.

Courtiers de New-York

avec tableau automatique

New-York — Le plus grand tableau automatique électrique, un tableau Remington sur lequel on peut inscrire 600 stocks avec l'ouverture, le haut, le bas, la dernière vente et les dernières vingt transactions, va être installé sous peu dans les bureaux de Hornblower and Weeks. Cette firme, selon Milton Rynolds, président de la Remington Automatic Quotation Board Corporation, vient d'être commandée.

Ce grand tableau va être installé dans les bureaux de Chicago de Hornblower and Weeks d'ici trent-

nistration est composé d'experts en exploitations pétrolières. Il comprend: Président et gérant général: Glen M. Ruby, autrefois vice-président et gérant général de la Hudson's Bay Marland Oil Co., géologue en chef (division des Montagnes Rocheuses) de la Empire Gas and Fuel Co., et aussi géologue en chef de la Marland Oil Co. of Colorado, autrefois à l'emploi de la Commission géologique des Etats-Unis; Vice-président et assistant gérant général: Samuel R. Smith, autrefois chef du département des Terres de la Hudson's Bay Marland Oil Co.;

Directeur gérant des propriétés américaines: C. G. Willis, géologue et ingénieur consultant, autrefois géologue du Bureau de géologie et de Recherches des Compagnies Marland Oil et géologue de l'Associated Oil Company;

Autres directeurs: Robert B. Moran, géologue et ingénieur consultant, autrefois géologue de la Standard Oil Co. of California;

B. F. Hake, autrefois géologue en chef de la Hudson's Bay Marland Oil Co. et du Service géologique de la Marland Oil Co. of Mexico;

D. M. Hogarth, directeur de la Sherritt Gordon Mines et de la Sudbury Basin Mines;

Col. C. D. H. MacAlpine, (chef du "MacAlpine Party"), président de Dominion Explorers et directeur de la Sudbury Basin Mines;

Mackenzie Williams, banquier;

E. E. Campbell, I.M., autrefois assistant gérant général de la Granby Consolidated Mining et actuellement surintendant général de la United Verde Extension Mining Company.

Stocks de pétrole canadiens

Compilation préparée par le service français de Stobie, Forlong & Co. Ltd.

FLUCTUATIONS DU JOUR

Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Alat Pacific	2.40	3.70	2.40	3.25
Associated	1.65	1.80	1.60	1.80
Alax	1.60	1.65	1.60	1.65
Calmont	1.90	4.25	1.90	2.30
Calgary & Edmo.	3.20	3.90	3.20	3.90
Dalhousie	2.35	3.10	2.30	3.10
East Crest	1.25	1.75	1.20	1.60
Home Oil	10.25	11.00	10.25	11.00
Mayland	3.00	3.15	2.85	3.15
Merland	1.05	1.05	1.05	1.05
So. West Pet	1.85	—	—	—
Sterling Pacific	.82	—	—	—

Train rapide de jour entre Montréal et Québec via le Pacifique Canadien

Le Pacifique Canadien a remis en service le "Windsor", train rapide dans chaque direction entre Montréal, gare Windsor, et Québec, tous les jours, dimanche excepté.

Le train No 350 quitte Montréal, gare Windsor, à 1.10 p.m.; arrive aux Trois-Rivières à 3.35 p.m. — ou un raccourciement immédiat peut être fait pour Shawinigan et Grand-Mère; — quitte Trois-Rivières à 3.45 p.m., et arrive à Québec à 5.55 p.m.

Le train No 349 quitte Québec à 9.15 a.m.; Trois-Rivières à 11.25 a.m.; arrive à l'Avenue du Parc à 1.32 p.m.; Montréal-Ouest à 1.45 p.m.; Westmount à 1.52 p.m., et à la gare Windsor à 2.00 p.m.

Le matériel roulant est tout en acier et consiste en wagon avec fumoir, wagon de première classe nouveau genre, wagon-restaurant, wagon-salon et wagon observatoire à compartiments.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux de billets en ville, 201-ouest, rue Saint-Jacques (Harbour 4211) et édifice Dominion Sq. (Marquette 6262), ou à tout agent de billets du Pacifique Canadien.

Les accusations contre Mills et Solloway

Calgary, 16 (S. P. C.). — Isaac Solloway et Harvey Mills se sont dits innocents à l'accusation d'avoir fait des opérations frauduleuses de bourse lorsqu'ils comparurent hier devant le magistrat Sanders en Cour de police. L'enquête préliminaire a été remise à huitaine. D'ici là, les deux accusés sont libérés sous cautionnement de \$100,000 pour Solloway et de \$50,000 pour Mills, dont la moitié en espèces.

Ils sont tous deux accusés sur cinq chefs distincts:

- 1.—Conspiration en droit commun pour frauder le public.
- 2.—Conspiration pour affecter le prix du marché de certains stocks.
- 3.—Conspiration pour commettre une offense criminelle, à savoir jouer sur les stocks le jeu communément appelé "bucket shop".
- 4.—Conspiration pour frauder le public, à l'encontre du code criminel.
- 5.—Frauder le public par le jeu communément appelé "bucket shop".

Les quatre dernières accusations sont du domaine criminel et comportent une peine de détention pénitentiaire. Elles ne furent portées que cinq minutes environ avant la comparution des deux accusés. Solloway paraissait nerveux, tandis que Mills ne broncha pas à la lecture de l'acte d'accusation.

ANNONCE MUNICIPALE



AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL par M. Rabinovitch, No 4316 Blvd St-Laurent, pour permission d'emmagasiner et vendre gasoline, sur le lot No 411a, quartier St-Jean-Baptiste, coin Marie-Anne et Clarke.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cite.

Montréal, 16 janvier 1930.

UN LAIT QUI EST SAIN ET PUR



BORDEN'S
Le lait avec ce goût doux et naturel... pasteurisé pour plus de sûreté



QUAND votre lait est du Borden, vous pouvez être certain qu'il est sain et pur. Les Inspecteurs de Borden surveillent chacune de ses belles fermes laitières. Ils veillent à ce que toutes les précautions scientifiques soient employées. Une prime est payée pour la pureté et la crème supplémentaires.

Un appel téléphonique ou un mot au livreur de votre quartier vous assurera le service immédiat de Borden.

BORDEN'S FARM PRODUCTS COMPANY, LTD
215, rue Murray : Montréal

Téléphone: WIlbank 1188.

DISTRIBUTEURS DE MERCROFT FARMS LAIT CERTIFIE

Chaque poste Bell est un poste de "Longue Distance"



Taux réduits des appels de "longue distance" maintenant en vigueur

Les nouveaux taux réduits du service de "longue distance" dans Québec et Ontario sont maintenant en vigueur depuis le 1er janvier.

Les nouveaux taux affectent principalement les appels à des endroits éloignés de 75 à 800 milles, ces réductions variant de \$0.05 à \$0.20 par appel. Cette mesure fera épargner quelque \$200,000 aux usagers.

Le service téléphonique de "longue distance" est de plus en plus rapide et étendu. Chaque poste Bell est un poste de "longue distance" qui vous permet de communiquer à l'extérieur avec plus de satisfaction — et à des taux plus bas que jamais.



F. G. WEBBER, Gén. M.

Le loyer de l'argent

tend à baisser. En pareil cas, on se trouvera bien de placer une partie de ses capitaux disponibles en valeurs tranquilles, qui donnent un bon revenu... A plus forte raison, si elles comportent, en outre, des possibilités de gain intéressantes.

Demandez nos propositions de placements

Geoffrion & Cie

Banquiers

Membres de la Bourse de Montréal

231 ouest, rue Notre-Dame et Immeuble Canada Cement

98, rue St-Pierre QUÉBEC 4, rue Vignon PARIS, FRANCE 18, rue Elia OTTAWA

un excellent mécanicien, a demandé à piloter la machine jusqu'à Trente. Tout le personnel du train a admiré l'habileté consommée du roi.

Province de Québec, District de Montréal, No F-65036

Cour supérieure

MARGUERITE HUTTON, épouse commune en biens de Nicholas Koory, dument autorisée à ester en justice, en vertu d'un jugement en date du 7 janvier 1930, des cités et district de Montréal.

Demanderesse

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

T. DEPATIE, Député-protonotaire, Montréal, 15 janvier, 1930.

Province de Québec, District de Montréal, No A-60037

Cour Supérieure

MARGUERITE HUTTON, épouse commune en biens de Steve Woloski, dument autorisée à ester en justice, en vertu d'un jugement en date du 7 janvier 1930, des cités et district de Montréal.

Demanderesse

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

T. DEPATIE, Député-protonotaire, Montréal, 15 janvier 1930.

Récital Auguste Descarries lundi

M. Auguste Descarries, pianiste canadien-français, donnera lundi prochain, son premier récital à l'hôtel Windsor, après un séjour de neuf ans en Europe. Les billets sont en vente et s'envolent rapidement.

Le roi Boris mécanicien

Trente, 16. — Le roi Boris était sur la locomotive du train royal qui le ramène de Rome à Sofia, quand il est arrivé à Trente.

A Roveredo, le souverain qui est

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, No B-61029

Cour Supérieure

J. R. CLOGG & CO. LTD, corps politique et dument incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal.

Demandeurs

ATLANTIC COAST LINE RAILROAD COMPANY, corps politique et dument incorporé ayant son siège social à Wilmington, Etat de la Caroline du Nord, l'un des Etats-Unis d'Amérique.

Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

J.-M. LATOUR, député-protonotaire, Montréal, 15 janvier 1930.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpenteur.
M. Gauthier, I.C.

Les Ingénieurs Associés

INGENIEURS CONSEILS
Béton armé, Arpentage, Expertise
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques ouest — Harbour 6482
MONTREAL

Raymond Beausoleil I. C.

Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS
HOPITALS — CONCIERGEERIES
132, rue St-Jacques O. HA. 1841
Chambre 520

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L., L. M.A.L.
Yvain Beaudoin, L.L.B.

BLAIN & BEAUDOIN

AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 L.A. 4460
84, rue Notre-Dame ouest — Montréal

Jacques Cartier, L.L.L., Tél. L.A. 7513
Jean Victor Cartier, L.L.L.
L.-J. Bérard, L.L.B.
J.-Eug. Rivard, L.L.L.

Cartier, Barcelo & Rivard

AVOCATS
Chambre 705-A, immeuble "Foster"
159, rue Craig ouest — Montréal

Maurice Dupré, L.L.L., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
DE LETUDE
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
777 COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN

AVOCATS
Tél. Harb. 5116-5117 — 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L.L., C.R.
Jean St-Germain, L.L.B.

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

VANIER & VANIER
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

BREVETS

INVENTEURS

Demandes de brevets et de cette formule de Patente d'Invention envoyées
ALBERT FOURNIER
934 RUE ST-CATHERINE EST
MONTREAL

ENCADREURS

MORENCY FRERES Limitée
438 Ste-Catherine E. HAR. 6494
L'endroit par excellence pour cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Choix d'œuvres canadiennes, tableaux, eaux-fortes, gravures sur bois, etc.

Machines à écrire

Toutes marques, portatives et standard, neuves et reconstruites aux plus bas prix. Aussi réparations.

N. MARTINEAU & FILS
508, rue McGill : Montréal
Tél. Marquette 2545

Philippe BEAUDOIN

Reliure de — Bibliothèque.
1292, rue Ste-Elisabeth
L.A. 5594.



Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — disait LaFontaine

Professeur

Tél. Uptown 4953
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, L.C. L.E.

Bachelier en arts et sciences
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classiques, commerciaux, écoles privées
1448 SHERBROOKE OUEST

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241)

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Le discours de M. Leman

Il faut lire au texte, dans une autre colonne, le discours que vient de prononcer M. Beaudry-Leman, directeur-gérant de la Banque Canadienne Nationale, à la réunion annuelle des actionnaires de cette institution. Plus conservateur encore, peut-être, que ceux prononcés par les administrateurs d'autres institutions financières importantes, dont celle de la Banque Canadienne Nationale, le discours de M. Leman, comme nous l'avons souligné des hier, en enclenchant un passage important, est loin de manquer d'optimisme. Mais il est un peu comme une opération chirurgicale parce qu'il est une sévère analyse de la situation et que le fer rouge est passé sur certains faits avant que des conclusions soient tirées. Cela donne d'autant plus de valeur à l'optimisme de la fin.

Les aspects momentanément défavorables de la situation sont plus nombreux qu'à l'ordinaire. Nos lecteurs les connaissent. C'est d'abord la moindre récolte de blé dont la valeur, d'après les chiffres cités par M. Leman, serait d'environ 35 millions, comparativement à 451 l'an dernier. Mais le premier de ces chiffres n'est pas définitif puisque cette récolte n'est pas encore vendue et que les indications venant de nous pussions en obtenir un prix plus élevé que celui qui prime actuellement.

Toutefois, même si la situation est notablement meilleure qu'on en a le droit d'affirmer présentement, la politique d'abstention à eu pour effet de réduire considérablement l'activité ferroviaire au pays et notre commerce d'exportation. Il en est résulté du chômage chez les employés des chemins de fer comme d'ailleurs des autres compagnies de transports, ce qui a réduit d'autant le pouvoir d'achat. Puis, au point de vue international, notre balance du commerce qui était favorable depuis plusieurs années, est devenue défavorable au montant de 84 millions, ce qui a atteint notre change.

Cette situation, toutefois, n'est que temporaire et le chiffre même de nos exportations est constant puisqu'il indique une notable augmentation dans les exportations des produits autres que l'agriculture, particulièrement les métaux et les produits industriels. Cela justifie une part de l'optimisme manifesté par M. Leman.

Il y a plus. La débauche en Bourse a aussi causé un tort qu'on ne peut pas ignorer. Nombre de gens souffrent et ont vu leur pouvoir d'achat notablement réduit. Mais par contre cette crise a été en même temps une correction. En dégonflant les valeurs, elle a permis aux pays européens de rappeler des fonds considérables qui étaient auparavant pris à Wall Street, puis à baisser leur taux de réescompte. D'où plus de crédit disponible au commerce et à l'industrie de ces pays et une augmentation correspondante de leur pouvoir d'achat. Nous devrions pouvoir en profiter en augmentant nos exportations dans ces pays.

Ce sont quelques-uns de ces considérations qui permettent à M. Leman de conclure en disant: "Il y a un an, quand régnait un enthousiasme général, les banquiers étaient d'accord pour prêcher la prudence. Ils ne le sont pas moins aujourd'hui pour prêcher la confiance."

Montreal Power

Le titre Montreal Power en Bourse se met de nouveau en évidence et s'est avancé de huit à neuf points depuis quelques jours. Naturellement, cette avance est le résultat d'augmentation de dividende et de fractionnement des actions. Ce n'est pas nouveau puisque les mêmes arguments ont été utilisés en toutes occasions l'an dernier, alors que nous avons pu écrire que rien de semblable ne serait fait au cours de 1929.

A la suite de renseignements pris auprès d'un courtier qui est généralement des plus renseignés sur les affaires de Montreal Power, nous apprenons que lors de la prochaine réunion des actionnaires, dans quelques jours, le rapport montrera une augmentation de 60 à 65 sous dans les recettes nettes par action qui seront aux environs de \$4.25 contre \$3.61 l'an dernier.

L'administration de la compagnie, d'autre part, sans envisager un fractionnement prochain des actions, se proposerait par contre de diminuer une fois de plus les taux chargés aux consommateurs. Cela sera fait dans quelques mois. En même temps, suivant le coutume, cette mesure serait accompagnée d'une augmentation de 40 à 60 sous dans le dividende.

Le dividende sera donc d'au moins \$3. par action d'ici l'été prochain. Mais cette augmentation, nous assure le courtier en question, ne sera pas faite maintenant. Il semble donc que le mouvement d'avance du titre en Bourse aura été une fois de plus un peu prématuré.

C. H.

Hors-liste

Cours fournis par Gen. Beaudry & Co, 302, rue St-Jacques.
Algonia Steel 5% 1929 67 67
Bell Telephone 5% 1929 101 103

JOHNSTON AND WARD

Courtiers en obligations et vendeurs d'actions

MEMBRES de la Bourse de Montréal, de la Bourse de Toronto, du Montreal Curb Market, de la Bourse des grains de Winnipeg, du Board of Trade de Chicago, du New-York Curb (associés).

Immeuble de la Banque Royale

Montréal

Assemblée Générale Annuelle de la Banque Canadienne Nationale

Le capital est augmenté de \$5,500,000 à \$7,000,000 et la réserve est portée à 7 millions. L'actif de la Banque dépasse 155 millions. Les bénéfices nets se chiffrent par \$1,053,099, soit une augmentation de plus de \$107,000.

Rapport du Conseil d'Administration

La 55ième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale a eu lieu le mercredi 15 janvier 1930, au siège social de cette institution place d'Armes, à Montréal.

Après les formalités d'usage, le président, l'hon. F. L. Bédard, a invité le gérant général, M. Beaudry-Leman, à lire le rapport annuel du Conseil d'Administration, dont on trouvera le texte ci-dessous:

L'AUGMENTATION DU CAPITAL

Vos administrateurs, donnant suite à la décision dont ils vous faisaient part à la dernière assemblée générale annuelle, ont porté, au cours de l'exercice, le capital de la Banque de \$5,500,000 à \$7,000,000. Comme vous le savez les souscripteurs avaient la faculté de se libérer au comptant ou par mensualités. Les nouvelles actions ont été rapidement souscrites et acquittées, puisque, au 30 novembre, sur \$1,500,000, il ne restait plus qu'un solde impayé de \$2,010, éché en décembre 1929 et en janvier et février 1930. Conformément à la pratique suivie depuis un grand nombre d'années et qui consiste à maintenir à la réserve une somme égale au capital versé, il a été porté au fonds de réserve un montant de \$1,500,000, composé de la prime sur les nouvelles actions, soit \$925,264, et d'une somme de bénéfices accumulés de \$574,736, dont \$24,791 prélevés sur les bénéfices du dernier exercice.

LES BÉNÉFICES NETS

Le compte Profits et Pertes de l'exercice clôturé le 30 novembre 1929 fait ressortir les bénéfices nets à \$1,053,099, soit une augmentation de \$107,034 sur l'exercice précédent. Cette progression est d'autant plus satisfaisante, que la Banque n'a eu l'usage que d'environ la moitié de son capital additionnel au cours des douze mois de l'exercice, où elle a utilisé un capital moyen de \$6,264,424. Les bénéfices de l'exercice sont l'équivalent de 16.81% du capital moyen utilisé, à rapprocher de 17.20 en 1928 et de 16.42 en 1927, et représentent 8.53% du capital utilisé et de la réserve, contre 8.29 en 1928 et 7.98 en 1927. Ils ont été répartis comme suit: \$626,015 en dividendes, y compris l'intérêt sur les versements des souscriptions au capital additionnel; \$40,000 au fonds de pension du personnel; \$105,000 pour impôts fédéraux; \$125,000 au trésorier de la Province de Québec au compte des obligations cédées à la Banque; \$24,791 à la réserve, ce qui laisse un solde à reporter de \$132,292.

LES DÉPÔTS

Les dépôts forment une somme de \$120,818,196.75, à rapprocher de \$123,084,558.00 au 30 novembre 1928. Les dépôts ne portant pas intérêt, en augmentation de \$139,369 sur l'an dernier, se chiffrent par \$18,932,190.22. Les dépôts portant intérêt, en diminution de \$2,406,031, s'élevaient à \$101,886,006.53. Un léger fléchissement, dans l'ensemble des banques canadiennes, des dépôts d'épargne qui marquaient depuis deux ou trois ans un progrès graduel, a été l'une des caractéristiques de l'année écoulée. Cet état de choses étant attribuable en grande partie à l'activité extraordinaire des opérations de Bourse en 1929, il y a lieu d'espérer qu'il ne sera que temporaire.

L'ACTIF DE LA BANQUE

L'actif de la Banque Canadienne Nationale s'établit à \$155,245,638, ce qui représente, en regard de 1928, un accroissement de \$5,232,734. La valeur de l'actif disponible, ou immédiatement réalisable, est de \$77,972,214, à rapprocher de \$77,290,833 au 30 novembre 1928, soit une augmentation de \$681,381. Cette partie de l'actif représente 55.73% du passif envers le public. L'actif liquide atteignant \$21,353,676 est l'équivalent de 15.27% du passif envers le public.

LES PRÊTS COURANTS ET ESCOMPES

La somme des prêts courants et escomptes, déduction faite de toutes les créances irrécouvrables ou douteuses et de larges réserves pour parer à l'imprévu, s'établissait au 30 novembre 1929 à \$68,599,076, à rapprocher de \$64,236,330 à la même date en 1928. Cette augmentation de \$4,362,746 témoigne que notre institution a collaboré plus activement que jamais avec l'agriculture, l'industrie et le commerce du pays.

LES SUCCURSALES DE LA BANQUE

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, nous avons ouvert sept succursales. Quatre à Montréal, aux adresses suivantes:

2100, rue Rachel est; 1298, rue Beaubien est; 2402, rue Allard; et 4051, rue Hochelaga; une à Verdun, 5019, rue Wellington; une à Québec, 134, Dixième rue; et une autre à Bellerive (Valleyfield). Nous avons fermé nos agences à Sully (Témiscouata) et à New Port (Gaspé); nous avons transformé en succursales nos agences des Sept-Îles (Saguenay) et de Bonnyville, Alberta, et nous avons ouvert des agences aux quatorze endroits ci-dessous: Baie de la Trinité (Saguenay), Rivière Pentecôte (Saguenay), Goudbott (Saguenay), Shelter Bay (Saguenay), St-Herménégilde (Stansstead), Fe and, Saskatchewan, Montréal-Sud (Chambly), Mont-Louis (Gaspé), St-Jacques de Lévis (Mégantic) Montréal (2135 rue Bélanger), St-Michel (Naperville), Baie Shawinigan (St-Maurice), Bonaventure, Lévis (38, rue Fraser). La Banque Canadienne Nationale tient aujourd'hui à la disposition du public 268 succursales, dont 226 sont concentrées dans la province de Québec, et 316 agences, dont 298 se trouvent dans cette province, soit 584 bureaux, sans compter sa filiale de Paris, la Banque Canadienne Nationale (France).

LE PERSONNEL

Il est agréable aux administrateurs de reconnaître que les progrès de la Banque que nous venons de signaler à votre attention sont, dans une large mesure, l'œuvre de son personnel, dont l'activité éclairée et le dévouement sont dignes de tous les éloges. Il nous fait plaisir de rapporter de nouveau cette année que le comité des conférences du personnel de la Banque a continué, au cours de l'exercice écoulé, de tenir ses séances mensuelles qui ont été suivies assidûment pour le plus grand profit de tous. Nous désirons aussi exprimer la satisfaction des administrateurs devant le nombre croissant d'employés qui suivent des cours à l'École des Hautes Études commerciales ou des cours par correspondance et qui s'efforcent, par leur travail personnel, à accroître leur compétence professionnelle. En développant ainsi leurs connaissances en matière d'opérations de banque et d'économie politique, ils augmentent, en même temps que la valeur de leur concours, l'étendue des services que rend notre institution au monde des affaires.

LA SITUATION GÉNÉRALE

L'année 1929 aura été dans l'ensemble, pour notre pays, une période de grande activité économique. La mise en valeur du sous-sol a pris une extension inconnue jusqu'ici, les minéraux extraits représentant une somme de près de 304 millions de dollars. Fait digne de mention, la production minière a été, pendant quatre années consécutives, de nouveaux records. L'aménagement des forces hydrauliques a réalisé d'importants progrès. On estime à 378,400 chevaux-vapeur les forces mises en exploitation au cours de l'année écoulée, ce qui porte à 5,727,600 chevaux la puissance de l'énergie hydro-électrique actuellement disponible au Canada. Les entreprises en cours d'exécution, qui produiront d'ici trois ans plus de 1,600,000 c.v., auront une capacité de plus de 3,000,000 de c.v. lorsqu'elles seront entièrement terminées. C'est la province de Québec qui tient le premier rang, tant sous le rapport des installations achevées durant l'année, que sous le rapport des sources d'énergie en voie d'aménagement. L'exploitation forestière a enregistré aussi une progression sensible sur l'année précédente. L'industrie du bâtiment a manifesté une activité sans précédent: les contrats de construction conclus au cours des onze premiers mois de 1929 représentent une somme de plus de 544 millions, soit une augmentation d'environ 20% sur la même période de 1928. Le prolongement du réseau ferré a été poussé activement pendant l'année. La métallurgie a été bien pourvue de commandes et l'industrie manufacturière, sauf quelques branches comme le papier-journal, les textiles et l'automobile, est en bonne posture.

Les plus récentes statistiques évaluent à \$345,800,000 la moisson de blé du Canada en 1929, en regard de \$451,200,000 en 1928. Cette importante réduction a eu pour effet d'affaiblir sensiblement le pouvoir d'achat des populations de l'Ouest. Au moment où s'effectue d'habitude la livraison de la plus grande partie de la moisson canadienne, l'Argentine, qui avait conservé des stocks importants provenant de l'abondante moisson précédente et qui est insuffisamment pourvue d'entrepôts, jeta sur le marché mondial une masse de blés qui en fit fléchir les cours. Le Canadian Wheat Pool, estimant que les prix n'étaient pas satisfaisants, refusa de vendre avant qu'ils ne se soient relevés. Le retard apporté à la livraison de la moisson de blé, même s'il doit tourner comme il y a lieu de l'espérer, à l'avantage des producteurs canadiens, a eu jusqu'ici plusieurs conséquences défavorables. Il a contracté considérablement le tonnage et les recettes des chemins de fer et des compagnies de navigation. Il a réduit à un chômage prolongé des milliers de travailleurs qui trouvent chaque année un emploi saisonnier dans le transport et la manutention du blé. Les exportations canadiennes ont subi un fléchissement sensible. Les derniers relevés du commerce extérieur du Canada montrent qu'au cours des douze mois terminés fin novembre 1929, la valeur de nos exportations s'est élevée, en chiffres ronds, à 1,225 millions de dollars, à rapprocher de 1,349 millions pendant les douze mois précédents. Nos exportations de blé ont enregistré, d'une année à l'autre, une diminution de 160 millions de dollars en valeur et de 117 millions de boisseaux en volume. Comme d'autre part, pendant les mêmes périodes, nos importations ont passé de 1,211 millions à 1,309 millions, la balance favorable du commerce de 139 millions que nous avions en 1928 a fait place, en 1929, à une balance défavorable de 84 millions.

Cette situation mérite d'autant plus d'attirer notre attention que le Canada, pays débiteur, a besoin d'un excédent d'exportations pour acquitter ses échéances sur les marchés étrangers. A défaut d'une balance favorable du commerce suffisante, il se trouve dans l'alternative de laisser ses réserves d'or diminuer ou son change se déprécier. C'est à cette dernière solution qu'il s'est résigné, la considérant comme un moindre mal, lorsque, au cours de 1929, ses règlements internationaux ont couronné un solde débiteur. Il y aurait eu, sans doute, une troisième solution possible. En relevant de façon appréciable le taux d'intérêt modéré ayant cours dans notre pays, on y eût fait affluer de l'or étranger et le pair du change se fut rétabli plus rapidement. Mais cette initiative aurait été onéreuse à l'industrie et au commerce, ainsi qu'aux provinces et aux municipalités qui ont recours au crédit public.

La liquidation qui s'est effectuée en Bourse en octobre-novembre n'aurait pas été le fait le moins saillant de l'année écoulée. Malgré les pertes et les manque-à-gagner importants qu'elle a entraînés, et qu'il convient de regretter, cette liquidation, qui accentuera sans doute momentanément le ralentissement de l'activité économique qui l'a précédée, ne paraît pas susceptible d'avoir des conséquences très profondes ni très durables. Elle ne traduirait pas l'évolution de la situation générale; elle marquerait plutôt une violente réaction contre les excès de la spéculation, souvent dénoncée. Nous serai-ils permis de rappeler aujourd'hui ce que nous disions ici même, l'an dernier à pareille date:

"Des le mois de janvier 1928, les banques canadiennes, dans leurs rapports annuels, mettaient le public en garde contre les excès de la spéculation, particulièrement lorsqu'ils font assumer aux épargnants des engagements au-delà de leurs moyens. Ces avis, qui ont été renouvelés cette année, devaient être d'autant mieux accueillis qu'ils paraissent aujourd'hui plus opportuns que jamais, car si les investisseurs, qui ont une plus grande activité financière, n'ont pas tenu compte de ces conseils de prudence, on aurait mauvaise grâce à s'en prendre aux banques lorsque se produiront en Bourse des réactions qu'elles n'auront pas provoquées, qu'elles ne pourront pas empêcher, et dont elles devront subir le contre-coup."

Il y aurait peut-être lieu d'ajouter que, sur les différents Bourses du monde, alors que l'argent prêt par des particuliers se retirait par millions, c'est vers les banques qu'on s'est tourné afin d'obtenir l'aide nécessaire pour empêcher que la baisse ne dégénère en une débâcle qui aurait eu une profonde répercussion sur la vie économique.

La liquidation aura eu, en revanche, une conséquence favorable. Elle aura provoqué une détente du crédit dans le monde. Le retrait d'une somme énorme de capitaux étrangers prêts à demander à la Bourse de New-York a eu pour effet une baisse immédiate du taux de l'escompte dans une dizaine de pays européens. L'aisance monétaire relative qui en résulte intéresse directement le Canada, puisqu'elle se traduit par une amélioration de la situation de plusieurs de ses marchés exté-

rieurs. Une détente marquée du crédit ne s'est pas encore fait sentir dans notre pays, parce que les stocks de blé continuent d'absorber un important volume de crédit bancaire, qui est venu s'ajouter aux avances croissantes au commerce et à l'industrie. Pour la première fois depuis plusieurs années, la somme des prêts courants et escomptes au Canada a dépassé, fin octobre dernier, la somme des dépôts d'épargne.

Si l'on envisage la situation dans son ensemble, en tenant compte des éléments favorables et des facteurs adverses qu'elle présente, il ne semble pas que l'on soit justifiable d'appréhender que le léger ralentissement qu'on observe à l'heure actuelle doive se prolonger très longtemps ni dégénérer en dépression. Les ressources de toutes sortes de notre grand pays sont intactes, et rien ne nous paraît susceptible d'en traverser sérieusement ses progrès économiques. Il y a un an, quand régnait un enthousiasme général, les banquiers étaient d'accord pour prêcher la prudence. Ils ne le sont pas moins aujourd'hui pour prêcher la confiance.

REMARQUES DU PRÉSIDENT

En proposant l'adoption du rapport du Conseil d'Administration, l'hon. F. L. Bédard a fait les observations ci-dessous:

Il vous a sans doute fait plaisir d'apprendre l'élévation de M. Beaudry-Leman à la présidence de l'Association des banquiers canadiens. C'est pour lui un grand honneur, dont une part revient à notre Banque, et je ne doute pas que je suis l'interprète de votre pensée en l'en félicitant chaleureusement.

Les chiffres que le gérant général vient de vous communiquer indiquent la progression constante de la Banque Canadienne Nationale dont nous avons le droit d'être fiers, étant donné le rang qu'elle occupe parmi les institutions financières du pays. Pour donner une idée des progrès extraordinaires réalisés par les banques à charte du Canada depuis un peu plus d'un demi-siècle, il suffit d'indiquer qu'en 1874, année où fut fondée la Banque d'Hochelaga, le capital versé de toutes les banques se chiffrait par \$63,212,035 et leur actif total s'établissait à \$200,905,145, et qu'au 30 novembre 1929 elles disposaient d'un capital de \$142,783,715, d'une réserve de \$158,011,165 et d'un actif de \$3,633,955,582. Il y a seulement une quinzaine d'années, un bilan de banque accusant un capital versé et une réserve de 14 millions de dollars et un actif de plus de 155 millions eût été fort impressionnant. Mais, si importants que soient encore ces chiffres, nous ne devons pas moins ambitionner de les accroître aussi rapidement que possible en étendant le champ d'action de la Banque. Nous y réussirons en faisant mieux comprendre le rôle économique que remplissent les banques dans la société moderne.

Jusqu'à une époque assez récente, surtout dans notre pays où l'agriculture fut longtemps la principale forme de l'activité économique, le commerce et l'industrie étaient peu développés. Mais, depuis quelques années, le Canada prend un essor extraordinaire auquel nous ne pouvons rester étrangers, puisque la Province de Québec est l'une des régions où le développement est le plus rapide. Je ne voudrais pas entrer dans le détail, ni accumuler des chiffres. Mais je désirerais attirer votre attention sur le remarquable accroissement de la somme des capitaux engagés dans l'industrie manufacturière au Canada, et qui a passé d'environ 447 millions de dollars qu'elle était en 1901, à plus de 4,337 millions en 1929.

Vous me permettez de vous signaler aussi la merveilleuse extension que l'assurance sur la vie, qui est un assez bon baromètre du progrès matériel d'un pays, a prise au Canada où la somme des assurances en vigueur atteint le chiffre étonnant de six milliards et demi, soit plus de \$700 par habitant.

Nous occupons dans divers domaines, comme par exemple l'Instruction publique et l'Agriculture, un rang fort honorable, et l'on vient de prendre dans notre Province une initiative qui nous paraît susceptible d'accroître le progrès agricole. N'importe-t-il pas que nous nous efforcions d'améliorer notre situation dans le domaine de l'industrie, du commerce et de la finance?

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que le rôle principal des banques consiste à diriger le crédit de manière à maintenir dans le pays un sain équilibre économique et à faciliter la production et l'échange, et qu'elles remplissent ce rôle en grande partie au moyen des dépôts que leur confie leur clientèle commerciale et leur clientèle épargnante.

Je désire, en terminant, exprimer l'espoir que rien ne sera négligé pour que nos entreprises commerciales et industrielles et la Banque Canadienne Nationale prennent dans le plus proche avenir possible toute l'expansion dont elles sont susceptibles.

tèle épargnante. Les banques sont donc de véritables intermédiaires entre l'épargne populaire et le commerce et l'industrie. Les services que rend une banque à la vie économique du pays sont en raison directe, non seulement du nombre de ses clients épargnants, mais encore du nombre et de l'importance de ses dépôts, et du nombre de ses actionnaires. La Banque Canadienne Nationale compte plus de 432,000 déposants et environ 2,800 actionnaires. Il va sans dire que nous désirons accroître notre clientèle. Mais nous sommes aussi très désireux d'augmenter le plus possible le nombre des actionnaires de notre institution. La multiplicité des actionnaires, la plupart n'entrant-ils qu'un très petit nombre d'actions, est évidemment très propre à favoriser le développement d'une banque.

Je recevais le mois dernier du gouverneur de la Banque de France un exemplaire de l'histoire de cette grande institution, publiée en un beau volume de 500 pages qui présente le plus vif intérêt. Fondée en 1800, la Banque de France eut des débuts modestes. Son capital autorisé était fixé à 30 millions de francs et 7 millions seulement furent souscrits tout d'abord. Napoléon Bonaparte s'inscrivit à la tête de la liste en se portant acquéreur de 30 actions de 1000 francs. On sait qu'elle est devenue l'une des plus puissantes institutions du monde. Mais il faut lire son histoire pour apprécier les inestimables services qu'une grande banque peut rendre à une nation. Je sais bien que toute comparaison serait impossible entre la Banque de France, qui a un caractère particulier et qui occupe une situation unique, et la Banque Canadienne Nationale. Néanmoins, dans le cadre de ses attributions, notre institution est en mesure de tenir un rôle beaucoup plus important encore que celui qu'elle a rempli jusqu'ici, si elle réussit à grouper toutes les bonnes volontés. Ses actions devraient être considérées, telles celles de la Banque de France aux yeux des Français, comme un patrimoine familial. Elles constituent, du reste, un placement sûr et d'un rendement avantageux.

Au soir d'une longue vie, j'ai la consolation de voir se réaliser les vœux ardents que faisait sir Wilfrid Laurier et que nous faisons tous pour la concorde entre les habitants de ce pays. Il n'y a pas bien longtemps encore, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans les provinces canadiennes de langue anglaise, les opinions que l'on avait en général sur les Canadiens de la Province de Québec n'étaient guère favorables. Depuis quelques années, nous avons vu un changement complet d'attitude, et l'opinion que l'on a de nous maintenant a été exprimée avec éloquence par sir Robert Borden et par M. Tully, ancien président de l'Université de l'Alberta et président du Conseil des recherches scientifiques du Canada. Je n'ai malheureusement pas sous la main le compte-rendu des propos élogieux de M. Tully.

"Voyez, disait sir Robert Borden, dans un discours mémorable prononcé au banquet de l'Association des Clubs canadiens, voyez par la pensée l'étroite relation qui existe entre la colonisation inaugurée par Champlain et notre Empire. Que serait-il arrivé si les Français n'avaient pas occupé la vallée du Saint-Laurent et étendu leur domination au-delà des Grands Lacs? La colonisation anglaise, partant de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, se serait répandue peu à peu dans le bassin du Saint-Laurent et en Acadie. Puis, lorsque la séparation fut devenue inévitable, en 1776, ces territoires auraient été englobés dans la révolution. Sur la fondation due aux efforts de Champlain repose le statut actuel du Canada dans la communauté britannique."

S'adressant ensuite à ses compatriotes de langue anglaise, il leur rappelait jusqu'à quel point ils doivent la nationalité et l'allégeance britannique au Canada aux efforts et aux travaux accomplis au cours des 150 années du régime français. "Trois siècles plus tard, ajoutait-il, l'ancienne petite colonie de Champlain comptait trois millions d'habitants, héritiers d'un immense pays aux vastes ressources, jouissant d'une complète autonomie, d'une pleine liberté, et s'acheminant vers un avenir plus glorieux que n'avaient jamais rêvé ses fondateurs."

L'honorable M. Lapointe, avec la hauteur de vues qu'on lui connaît, soulignait un jour l'apport des Canadiens français à l'histoire pittoresque et romantique du Canada, et indiquait que c'est grâce aux événements auxquels ils ont participé, ainsi qu'à leurs traditions et à leurs caractères, qu'il devient possible de créer un type canadien pour l'élaboration duquel les descendants des deux grandes races qui ont fait ce pays s'emprunteront réciproquement leurs qualités particulières.

LA VIE SPORTIVE

Le National organise une course de 10 milles en raquettes

Afin de procurer aux raquetteurs amateurs l'occasion de participer à une course qui réunira les représentants de tous les clubs de la Ligue Nationale de Raquettes, le National organise pour le 17 février prochain une course de 10 milles en raquettes. Le départ aura lieu à 10 heures du matin à la gare de la rue Cherrier.

Cinq magnifiques coupes-trophées ont déjà été offertes au National pour être remises aux vainqueurs de cette course.

A en juger par l'enthousiasme qui a accueilli l'annonce de cet événement, il est probable qu'au moins 100 participants s'inscriront pour cette course qui sera la plus importante de la saison.

En plus des nombreux et riches prix individuels il y aura des récompenses offertes comme prix d'équipe; c'est-à-dire que les clubs qui auront le plus grand nombre de participants auront droit à une coupe d'équipe.

Les officiels travaillent activement pour compléter l'organisation de cette course et les règlements que nous publions ci-dessous ont été adressés à tous les clubs.

Les formulaires d'inscription sont en disposition de tous les raquetteurs en s'adressant à la paléstre de la rue Cherrier.

Règlements régissant la course:

1. Les concurrents doivent être raquetteurs, et comme tels, posséder une carte de l'U.C. de R. ou des

corps affiliés.

2. Seuls les concurrents dont le club appartient à l'U. C. de R. depuis un mois sont éligibles.

3. Les concurrents devront porter le costume du club qu'ils représentent, y compris les moccasins.

4. La course et la marche sont permises, et les raquettes seront au choix des concurrents, avec cependant une dimension minimum de 12 par 42.

5. Les concurrents devront chausser les raquettes sur tout le parcours.

6. Le parcours sera de Montréal-Nord à la paléstre de la rue Cherrier en suivant cet itinéraire: Montée Saint-Michel, 11e Avenue, Rosemont, rue Dandurand, rue Marquette, rue Parc LaFontaine, rue Sherbrooke, rue Cherrier.

7. Une somme de 25 cents devra accompagner chaque inscription.

8. Les inscriptions seront reçues à la paléstre, rue Cherrier, Montréal, jusqu'au 14 février 1930, à 6 h. p.m.

9. Cette course aura lieu le dimanche, 16 février 1930, et le départ se fera à 2 h. précises.

10. Les règlements de l'U. C. de R. concernant les courses quant aux "fouls", etc., s'appliquent à cette course.

Au moins cinq coupes trophées et 25 médailles seront offertes aux gagnants.

LE CANADIEN RECEVRA LA VISITE DU CLUB DETROIT, AU FORUM

Le club Canadien est inscrit au programme de la Ligue de hockey Nationale pour ce soir alors qu'il aura le club Detroit pour adversaire. Cette rencontre suscite beaucoup d'intérêt car une défaite pour le Bleu Blanc Rouge pourrait lui faire perdre la deuxième position à la section canadienne pourvu toutefois que le Toronto sorte vainqueur contre les Sénateurs d'Ottawa, chose qui semble bien probable.

Le Bleu Blanc Rouge s'est reposé hier soir et comme Martin Burke ne retourne sur l'alignement du club, on ne peut pas en conclure que le club de Cecil Hart sera au complet les chances semblent donc favorables pour les Habitants.

Nous réitérons ce que nous avons dit: nos joueurs devront rester sur la glace.

Nous nous permettons de faire suggestion au gérant Hart, de nous notre joueur de défense, et Leduc, a pris pour habitude de faire expulser du jeu dans

les dernières minutes du jeu nous voyons que le pilote du Canadien forait preuve de jugement en rappelant Leduc au banc des joueurs sur la fin de la troisième période pour le remplacer par McCaffery ou un autre joueur de défense. Nous comprenons que Leduc se laisse emporter par le désir d'éviter une défaite à son club et qu'il n'est pas mal intentionné mais dans les dernières parties disputées ici notre joueur de défense a privé le Canadien de ses services dans le moment le plus critique et cet oubli a valu une victoire pour le club rival.

Les autres parties à l'affiche ce soir sont les suivantes:

Montréal contre l'Américain, Toronto contre Ottawa.

Boston contre Chicago.

Hier après-midi, le président Calder a annoncé que les arbitres seraient: Hewittson et Daigault à Montréal, Mallinson et Clegghorn à Ottawa, Goodman et Denny à New-York et O'Carbeau à Chicago.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

Les relations entre le Detroit et le Montréal sont en ce moment devenues meilleures. C'est le club Detroit qui a vendu Vandigier aux Royals lorsque le club était à la recherche de lanceurs au mois de juin dernier, et sur le grand nombre de bons joueurs que le Detroit aura au camp d'entraînement, tous ne pourront être gardés par les Tigers cette année, quelque bon joueur, sinon un tiers de la saison avec Detroit, soit pendant leur séjour à Daytona ou un peu plus tard dans la saison.

TROIS JOUTES CONTESTEES A L'ARENA

Les parties de hockey disputées hier soir à l'Arena Mont-Royal ont donné lieu à des luttes contestées entre les six clubs aux prises et les spectateurs fort nombreux ont goûté les exhibitions fournies.

Dans la première partie le club Alphonse-Bacine a vaincu le Woodhouse par 1 à 0 tandis que dans la deuxième rencontre le Belding Corticelli a triomphé du National Dye Works par 2 à 0. La troisième partie s'est terminée par un résultat de 2 à 2 entre Jarry Frères et Crane.

Alignements et sommaires:

PREMIERE PARTIE

Alp-Racine 1 Woodhouse 0

Trépanier but Barth

Maloney déf. Himps

Morin déf. Ryan

Goyer centre Goring

Cornellier avant Keeling

Gauthier subs. A. Watts

Lorrian subs. Hannan

Beaudry subs. Gill

Gibeault subs. Shirlow

Côté subs. H. Watts

Bruneau subs. H. Watts

Trotter subs. H. Watts

Pas de point.

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

1-Racine, Lorrain 10.00

Belding Cort. 2 Nat. Dye W. 0

Lalonde but Mullins

Lavigne déf. Taupier

Donnelly déf. Auclair

Holland centre Remillard

Traban avant Charest

Saint-Pierre avant Ivey

Defoy subs. Cournoyer

Cavely subs. Raymond

Sauvé subs. Gingras

Desbiens

Première période

1-Beld. Corticelli, Donnelly 11.30

Deuxième période

2-B. Corticelli, Lavigne 9.00

Troisième période

Pas de point.

TOISIEME PARTIE

Jarry Frères 2 Crane 2

Trudeau but Clegg

Rivet déf. Shibley

Bumbray déf. Kenney

Bélanger centre McQuestin

J. Gratton avant Ernst

D. Gratton avant Eckstein

Lamontagne subs. Bell

Verschelden subs. McDonald

Caron subs. Yull

Lecavalier

DEUX JOUTES DISPUTEES DEMAIN SOIR

Tony Baril sera de retour sur l'alignement de la Banque Royale, lorsqu'elle s'attaquera à la Banque de Commerce, demain soir, au Forum, dans la première partie au programme de la Ligue des Banques.

Baril a été absent depuis quelque temps, étant allé voir sa mère malade à Wignac. Malheureusement, quelques jours à peine après son arrivée, elle est morte. Baril n'est de retour en ville que depuis quelques jours et s'alignera demain contre la Banque de Commerce.

Maintenant en tête de la Ligue, la Banque Royale est bien déterminée de se maintenir dans cette position et va se surpasser pour continuer sa série de victoires. Elle a déjà remporté une victoire écrasante de 6 à 0 sur la Banque de Commerce, mais lors de la première partie de la saison, alors que les hommes du gérant Hay Thorpe n'étaient pas en forme, la Banque de Commerce a livré une belle lutte à la Banque de Montréal, la semaine dernière, en la forçant à annuler. Elle devrait donner beaucoup de fil à retordre à la Banque Royale.

La deuxième partie de la soirée mettra aux prises la Banque Canadienne Nationale et la Banque de Montréal. Lors de la première rencontre entre ces deux équipes, Lucien Brunet et ses camarades ont remporté la victoire, mais on se demande s'ils pourront répéter cet exploit.

La Banque de Montréal n'a pas encore remporté une seule victoire depuis le début de la saison et ses joueurs voudront sûrement faire plaisir à leurs supporters et ils s'efforceront de sortir victorieux.

Il est probable que Diny Dismore et Eusèbe Daigneault seront encore les deux arbitres, car tous les quatre clubs se sont déclarés satisfaits de leur tenu depuis le début de la saison.

Dandurand-Manger

demain soir

Demain soir, vendredi, le 17, à la salle de l'église Sainte-Marguerite-Marie (angle Ontario et Bordeaux) aura lieu la rencontre pour le championnat d'Amérique, catégorie des mi-lourds, entre Arthur Dandurand, de Montréal, et Albert Manger, de Baltimore, champion américain.

C'est dans une série de dix tours de force qu'ils se rencontreront. Voici la liste des tours:

TOURS DE MANGER

Jeter en barre épaule d'un temps, à deux bras.

Pousser barre à deux bras. Le "slow curl".

Deviser en barre épaule d'un temps. Soulevé de terre en barre à deux bras.

TOURS DE DANDURAND

Lever un engin Ford modèle T. 450 lbs, et le charger sur son épaule.

Porter dans une brouette sur une distance de 25 pieds la plus grosse charge.

Lever l'homme le plus lourd au bout d'un bras.

Se coucher et se relever avec l'homme le plus lourd au bout d'un bras.

Arrêter à angle droit avec le corps un haltère.

Le total de livres décidera de la victoire.

L'arbitre sera Roméo Lesage, de la "Lesage Sing", de Ville-Emard, et arbitre officiel de la Fédération Amateur.

Le peseur sera nommé ce soir. Xiste Narbonne sera le maître des cérémonies.

M. Camillien Houde, maire de Montréal, lèvera le premier haltère.

Jules Vachon, chef de police des Trois-Rivières, ainsi que plusieurs frères de Louis Cyr, et d'Irroce Barré, seront aussi présents.

Les organisateurs n'ont rien négligé pour faire un succès sportif de cette rencontre.

Académie Roussin

Les joueurs de l'Académie Roussin Jr ont enregistré une belle victoire sur le club Landry de la Ligue du Parc Lafontaine. La partie a été très intéressante et exempte de rudesse. Au début, les avant de l'Académie furent un peu ébranlés par les attaques de Landry. On vit bien que les visiteurs voulaient à tout prix prendre une avance pour se replier ensuite sur le jeu de défense, mais la stratégie ne leur réussit pas.

La première période ne donna aucun résultat mais dans le second engagement, et presque coup sur coup, l'A. G. R. Jr glissa la rondelle au fond du filet des visiteurs. Fournelle Richard et son frère Robert comptaient pour le Roussin. Dans le dernier vingt, le Landry redoubla d'ardeur, mais ses élan vinrent échouer sur les défenses de Junior, Résultat, 2 à 0. Félicitations aux visiteurs pour leur bel esprit sportif.

Dimanche prochain, l'Académie Roussin Jr recevra la visite du Sénateur d'Outremont.

Alignement des équipes:

Landry A. G. R. Jr

Latulipe but Allard O.

Cossette défense Martin

Richer défense Leclerc

Gibault centre Bonenfant

Bifodeau avant Fournelle R.

Sénécal J. avant Poupart

Subs. Landry: Carpentier, Mao, Forget J.

Subs. A. G. R. Jr: Fontaine, Marrien et Quintin.

JOUTE NULLE

Dimanche, le 12, l'Académie Roussin Jr reçut la visite du Montagnard. La joute fut très contestée comme l'indique le résultat de 2 à 2.

L'avantage fut pour les locaux qui bombardèrent sans interruption les buts de Marchand, lequel sauva son club d'une défaite certaine.

L'arbitre se montra impitoyable et envoya au pénitencier, sans distinction pour ce qui se soit, les infractions de règlements. Les visiteurs n'en continuèrent pas moins à jouer avec ardeur, si ce n'est que vers la fin, les locaux réussirent à égaliser le résultat.

Le 19 janvier prochain, le Sénateur rencontrera le fameux club Jarry Frères, en tête de la Ligue commerciale.

Alignement des équipes:

Montagnard A.C.R.Sr

Marchand but Bastien

Lafontaine défense Charlebois

L. Marchand défense Protost

Larsen centre Forbes

Blondeau avant Bellefleur

Subs. Montagnard: Bellefleur, Boulianne, Fortin.

Subs. A. C. R. Sr: Décarie, Gaudin et Lapointe.

LA LIGUE DES CHEMINS DE FER ET DU TELEPHONE

Les deux parties disputées hier soir dans les séries de la Ligue des Chemins de fer et du téléphone ont été très contestées car la première à l'affiche s'est terminée par un résultat nul de 1 à 1 entre les clubs Canadien National et Téléphone Bell, tandis que la seconde a pris fin par la victoire du Pacifique Canadien sur le Northern Electric par 1 à 0.

La première partie fut très rude car pas moins de six punitions majeures, deux punitions de dix minutes et un "match foul" furent imposées par les arbitres.

Alignement et sommaire:

PREMIERE PARTIE

C. N. R. Bell

Seed but Boyd

Gervais déf. Shearfr

Powell déf. Ferry

Kilby centre O'Rourke

Allary avant E. Roche

Connolly avant D. Roche

Dugly subs. Weir

Mongeon Grant

Lee Harnott

Kerr Thomson

Pas de point.

Punitions: D. Roche, Connolly (majeure), Grant, Kilby, D. Roche.

Deuxième période

1-Can. National, Kelly 19.58

Punitions: Weir 2,

Les hommes politiques et le banquet du 3 février

On ne les a pas invités, en tant que tels, mais beaucoup tiendront à y venir — M. Cahan, M. le sénateur Legris, M. Houde — D'autres peut-être. — Il n'y a point d'exclusive

Une botte de détails intéressants sur cette fête populaire — Les dames y auront leur place — Où et à quelles conditions se vendent les billets

Le banquet que les amis du Devoir lui préparent pour le lundi 3 février offre un aspect assez rare chez nous: les hommes politiques, en tant que tels, n'ont aucune part dans son organisation; aucun n'y a même été officiellement invité. Les hommes qui ont décidé la fête, qui l'organisent, appartiennent d'abord à des milieux d'action religieuse, sociale, patriotique.

Mais, si l'on n'a pas voulu donner aux hommes politiques, en tant que tels, une place prépondérante au banquet, cela ne veut pas dire qu'on les en exclut. Il n'y a d'exclusive contre personne, — contre personne d'honorable, s'entend.

Et les hommes politiques l'ont bien entendu de cette façon. Il y en aura plusieurs au banquet. Chose intéressante, le premier à manifester sa sympathie a été un Anglo-protestant, M. Cahan. M. Cahan allait partir pour les Antilles quand la fête a été annoncée. Il s'est empressé d'écrire au comité du banquet pour dire avec quel plaisir il lui assistait à la réunion et apporté son hommage au journal, avec quel regret, à cause de son voyage, il se voyait obligé de la manquer. Après M. Cahan, l'un des chefs du parti conservateur fédéral, un vieux libéral, M. le sénateur Legris, a commandé son billet. Puis, M. Houde, le chef de l'opposition conservatrice à Québec, qui aura, nous affirmait-on, pour vis-à-vis, ou à peu près, un député libéral en vue, de Québec aussi. Et ces messieurs ne seront pas les seuls. Beaucoup d'autres, qui font ou ont fait de la politique, seront à la fête, à côté de ceux qui n'en font pas.

Il y aura d'ailleurs le plaisir, ces messieurs de la politique, d'y rencontrer beaucoup de monde, et de partout. Car, ainsi que nous l'annoncions hier, on s'organise un peu partout pour cette fête.

Rappelons que le banquet aura lieu au Windsor, le lundi soir, 3 février, à 7 heures et demie. Les dames sont invitées. On sait que la salle est facilement accessible de toutes les parties de la ville et munie, naturellement, de vestiaires, etc.

Le prix du billet est de \$2.50. M. Bourassa prendra la parole au banquet, avec quelques-uns de nos amis dont les noms seront ultérieurement donnés.

DE NOUVEAUX DEPOTS

De nouveaux dépôts viennent d'être ouverts pour l'avantage des gens de toutes les parties de la ville.

Les voici:

ALBERT LEFEBVRE (merceries), 2380 ouest, Notre-Dame (Wilbank 9429);

LAMARRE FRERES (meubles et ferronnerie), 3721 ouest, Notre-Dame (Wilbank 3232);

ARMAND TAILLON, 239, Parc G.-E. Cartier (Westmount 2680w);

EMILE LORANGER, 2132, rue Hall (Wilbank 7587);

ARMAND LEDUC, 799, avenue Laporte (Wilbank 0378);

NORTHMONT HARDWARE, 1206, Chemin Côte-des-Neiges, Atlantic 4024.

AUTRES DEPOTS

A ces dépôts nouveaux, il faut ajouter ceux-ci, en plus des bureaux du Devoir, 430, rue Notre-Dame

Un conseil national du service civil

Ottawa, 16. (S. P. C.) — M. Peter Heenan, ministre du travail, parlant hier soir à un banquet de l'Association du Service Civil d'Ottawa, a prédit l'établissement du Conseil national du service civil avant la fin de janvier.

Le gouvernement a préféré procéder lentement dans l'organisation du conseil, a dit le ministre, afin que, lorsque établi, il soit sur une base permanente et qu'il n'ait pas place pour le malentendu ou la méinterprétation dans aucun département du service civil.

Le conseil, modelé sur les conseils Whiteley de Grande-Bretagne, comportera des représentants de chaque service et agira comme agent de liaison entre le service et le gouvernement.

Mort d'un vieux journaliste néo-écossais

New-Glasgow, N.-E. 16. (S.P.C.) — James A. Fraser, propriétaire de l'Eastern Chronicle, de New-Glasgow, est mort à l'âge de 88 ans. A deux reprises, il représenta le comté de Guysboro, à l'Assemblée législative de sa province, mais il tenta vainement d'avoir un siège à Ottawa; il se présenta trois fois aux élections fédérales, trois fois il fut battu.

Mouvement des paquebots

Le "California", de la compagnie Cunard, parti de Glasgow, arrivera à Halifax demain.

L'Albatros, de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax samedi.

L'Albatros, de la compagnie

La chandeleur!

UNE CEREMONIE QUI RAPPELLE LES PREMIERS SIECLES DE L'EGLISE.

Les Fidèles participent, ce jour-là, à sa liturgie, en tenant un cierge allumé durant l'office divin.

Avez-vous vos cierges en quantité suffisante? Il est encore temps d'en commander à St-Constant.

E. BAILLARGEON-LIMITÉE

SAINT-CONSTANT LANCHESTER MONTREAL
LAPRAIRIE, CO. QUE. 7 3 3 0 32, NOTRE-DAME EST

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du samedi 16 janvier 1915

Berlin annonce que le succès allemand près de Soissons a coûté aux Français de 4,000 à 5,000 morts et 5,200 prisonniers.

On mande de Londres qu'un régiment canadien, le "Princess Patricia", s'est distingué près d'Ypres.

D'après une dépêche de Washington, le gouvernement américain vient d'enjoindre le gouvernement mexicain de respecter les puits de pétrole du Mexique appartenant aux étrangers.

Aux dernières nouvelles, le nombre des pertes de vie causées par le tremblement de terre de mercredi en Italie s'élève à 20,000. Il y aurait 40,000 blessés. Un froid intense ajoute à l'horreur de la catastrophe.

Jean Martineau, président des jeunes libéraux

Les élections annuelles à l'Association de la jeunesse libérale ont eu lieu hier. Tous les officiers ont été élus par acclamation; en voici la liste: Président, M. Jean Martineau; vice-présidents, Paul Labrecque et Jean Teller; secrétaire, Charles Perreault; trésorier, J.-E. Landry; représentants du district nord, Roméo Desjardins et E. Lépine; du district ouest, Eugène Pilon; du district est, Philippe Beaudoin et Louis Lebrun; du district centre, Georges Reed et Charles Taschereau.

M. Hector Langevin était président d'élection, tandis que M. Gustave Adam agissait comme secrétaire.

Nouveau projet d'envolée transatlantique

Lisbonne, Portugal, 15. — On vient de terminer les plans d'une envolée transatlantique portugaise par les Açores et les Bermudes. Ceux qui feront cette envolée, au printemps, seront, tous, des aviateurs portugais bien connus: Carlos Bleck, qui a fait une envolée de Lisbonne aux Indes; le capitaine Jorge Castilho, qui a accompli la première traversée aérienne nocturne du Sud Atlantique; le lieutenant Manuel Gouvea, qui a volé de Lisbonne à Macao; enfin, le lieutenant-colonel Brito Paes.

Tous ces aviateurs feront l'envolée à leurs frais.

Les élections municipales dans la région de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 15. (D. N. C.) — Les élections municipales viennent d'avoir lieu dans les deux villages de La Providence et de Saint-Joseph-sur-Yamaska, ainsi que dans la paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, tous immédiatement voisins de Saint-Hyacinthe.

A La Providence, les échevins sortants étaient MM. Doris Labonde, Ovide Bertrando et Arthur Lapointe.

M. Lalonde fut réélu et les deux autres remplacés par MM. Edmond Cardinal et Dieudonné Guilmaine.

Tous furent élus par acclamation.

A Saint-Joseph-sur-Yamaska, les échevins sortants étaient MM. Pierre Girouard, Joseph Bazinet et Charles Breton.

Les deux premiers furent réélus et M. Breton, remplacé par M. Arthur Gosselin.

A Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, les conseillers sortants étaient MM. Joseph Bourque, Léonidas Lagassé et Ernest Sylvestre.

M. Bourque fut réélu. MM. Xavier Viens et Théogène Duhamel furent élus par acclamation, en remplacement de MM. Lagassé et Sylvestre.

Feu M. C.-R. Christie

M. Charles-Robertson Christie, employé à la Shedd Forwarding Company Ltd., depuis cinquante ans, est décédé, ce matin, à sa résidence, 519, Drummond Court, à l'âge de 74 ans. M. Christie était bien connu dans les cercles sportifs.

Feu Mme J.-B.-A. Tison

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. J.-B.-A. Tison, femme de M. Tison, sous-protonaire du district judiciaire de Montréal, survenue, hier soir, à sa demeure, 8307, rue Saint-Denis, à l'âge de 50 ans.

Mme Tison, née Eugénie Bureau, était la cousine de M. Jacques Bureau, sénateur, des Trois-Rivières.

La défunte laisse dans le deuil outre son mari, trois filles: Mlle Blanche, Berthe et Henriette; une sœur, Mme L. Saint-Laurent, de Montréal.

Le Devoir prie la famille en deuil d'accepter ses profondes sympathies.

Mort de Madame Louis Barthou

Paris, 16. — Mme Louis Barthou, femme de l'ancien premier ministre Barthou, est décédée hier, à sa résidence, après une longue maladie.

Décès de M. Warren King

Sarasota, Floride, 16. — M. Warren-P. King, manufacturier et capitaliste, de Cleveland, Ohio, est décédé subitement ici, hier soir, d'une syncope. M. King était vice-président de l'Aluminum Company of America.

Ecrasé à mort par un camion

En sautant à bas du camion qui le ramenait de l'ouvrage hier soir, Pierre Bellock, 50 ans, domicilié chemin Dufferin, Longueuil, fut écrasé sous les roues et expira dix minutes à peine après l'accident. Le corps a été déposé à la morgue en attendant une enquête.

chez Dupuis vendredi

Rues Sainte-Catherine — Saint-André — Demontigny — Saint-Christophe — Plateau 5151

VENTE ANNUELLE DE JANVIER

Valeurs spéciales au rayon des meubles pour vendredi



Ce luxueux mobilier de salle à diner

Valeur de \$45.00, est fabriqué de haute qualité de noyer pâle. — L'élégance du cabinet, le spacieux buffet de 66 pouces, la table aux extrémités arrondies, les jolies pattes style REINE ANNE, ainsi que les chaises avec dossiers cannelés et sièges recouverts de cuir brun font de ce mobilier une valeur exceptionnelle à notre prix de rabais ...

DUPUIS FRERES — au quatrième

Garde-robe

en chêne doré. Hauteur: 75 pouces. Deux portes fermant sous clef et tiroir dans le bas. SPECIAL ...

19.85

Armoire de cuisine

en bois solide fini laqué gris, vert ou blanc. Hauteur 68 pouces. Largeur 19 pouces — 5 ta- blettes. SPECIAL ...

13.95

Armoire à médicaments

fini émail blanc. Tablettes et support pour serviettes dans le bas. Miroir épais de bonne qualité. 10 x 17 pouces. SPECIAL ...

3.95

DUPUIS FRERES — au quatrième

RADIO et

ORTHOPHONIC

Conditions faciles

— Au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, s.-p. et dir.-g. ARMAND DUPUIS, secr.-g.

CHOCOLATS

"MADELEINE"

32 variétés au choix

Spécial, la livre, .60

— Au rez-de-chaussée



Lait Crème Beurre Crème à la glace

Chez les tanneurs

L'Association canadienne des tanneurs de cuir a tenu récemment, à Toronto, sa réunion annuelle. Un comité a été formé pour discuter des moyens les plus efficaces à prendre pour développer et améliorer encore l'industrie du tannage en Canada. Ce comité se compose de MM. Louis Lang, de Kitchener, Ont., Elmer Davis, de Kingston, Ont., Dr H.-B. Torg, président du Conseil national des recherches, et le Dr H.-B. Speakman, directeur de la Fondation des recherches d'Ontario.

A cette même assemblée on a soumis des statistiques démontrant que les commandes faites aux tanneurs par les commerçants du continent nord-américain ont diminué d'une façon anormale depuis quelque temps.

La fin de l'assemblée les membres ont fait l'élection de leurs officiers pour l'année qui commence. Voici le résultat de ces élections: Président honoraire: S.-B. Wickell, Wickell & Craig, Ltd., Toronto, Ont.; président, Aubrey Davis, Davis Leather Co. Ltd., Newmarket, Ont.; vice-président, C.-W. Conway, Anglo-Canadian Leather Co.

L'émigration canadienne permise aux Etats-Unis

Washington, 16 (S. P. A.). — Le congressiste John C. Box, du Texas, est d'opinion que si le congrès légifère pour diminuer le flot de l'immigration venant des pays de l'hémisphère occidental, le quota annuel du Canada ne serait pas beaucoup au-dessous de 50,000.

Les bills soumis à la Chambre des représentants, dit-il, ne sont que des projets et des plans de travail qui pourraient être modifiés en comité, et il croit que le chiffre suggéré pour le Canada, 42,000, sera plus probablement augmenté que diminué.

On est peu disposé, selon lui, au comité de l'immigration et à la Chambre, à réduire de beaucoup l'immigration venant du Dominion.

Résolution de la British Navy League

Londres, 16. (S. P. A.). — La British Navy League, réunie aujourd'hui, a passé une résolution demandant que la Grande-Bretagne soit libre de fixer elle-même l'étendue de ses besoins navals, et qu'elle permette pas en entrant dans la conférence des cinq puissances, de réduction en navires, tonnage ou

Le Chief

reste encore le Chef

Les gens qui veulent atteindre rapidement la Californie choisissent tout naturellement le CHIEF parce que c'est le SEUL train ultra-rapide, ultra-luxueux, ultra-direct pour le sud de la Californie.

Il n'a pas de rival

Part de Chicago à 11 h. 15 de l'avant-midi tous les jours.

Pas de taxes supplémentaires à payer sur le California Limited, ni sur le Grand Canyon Limited, le Navajo, le Scout ou le Missionary.

Le service de diner Fred Harvey est une autre caractéristique distinctive de ce chemin de fer unique.



Pouvons-nous vous servir?

Quartier Laurier

personnel qui serait de nature à affaiblir en quelque manière la sécurité impériale.

Lord Bridgeman, ancien premier lord de l'Amirauté conservateur, et lord Lloyd, ancien haut commissaire britannique en Egypte, furent les principaux orateurs de la réunion.

Une assemblée publique des citoyens aura lieu ce soir, à la salle Boismenu, 222 Laurier est, sous les auspices de l'association des citoyens du quartier Laurier.